Le Monde

www.lemonde.fr

58e ANNÉE – N° 17710 – 1,20 EURO - FRANCE MÉTROPOLITAINE – JEUDI 3 JANVIER 2002 FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

EN ÎLE-DE-FRANCE

■ Dans « aden » : tout le cinéma et une sélection de sorties

Demandez notre supplément

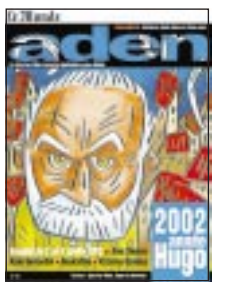

L'euro s'installe

■ Premier bilan positif sur l'arrivée de la monnaie unique

■ Grèves dans les banques et à La Poste

■ Les banques se préparent à faire payer les chèques et les retraits par cartes

■ Laurent Fabius en première ligne aux côtés du candidat Jospin

Lire pages 4,5 et 6 et notre éditorial page 11

▶ www.lemonde.fr/euro

L'Argentine peut-elle sortir du chaos ?

● Eduardo Duhalde, troisième président en deux semaines, déclare le pays « en faillite » ● « Nous n'avons plus un peso pour payer salaires et retraites » ● Il promet l'abandon de la parité peso-dollar et un « programme de salut national » ● L'Argentine suspend le paiement de ses 132 milliards de dollars de dette

L'ARGENTINE s'est donné un nouveau président, le troisième en moins de deux semaines d'une violente crise politique au cours de laquelle trente personnes ont été tuées lors d'affrontements entre la population et la police. Le péroniste Eduardo Duhalde, 60 ans, a été élu par le Congrès dans la nuit du 1er au 2 janvier. *« L'Argentine est en faillite, l'Argentine est anéantie* (...). *Nous n'avons plus un peso pour faire face au paiement des salaires, des primes et des retraites »*, a aussitôt déclaré le nouveau président.

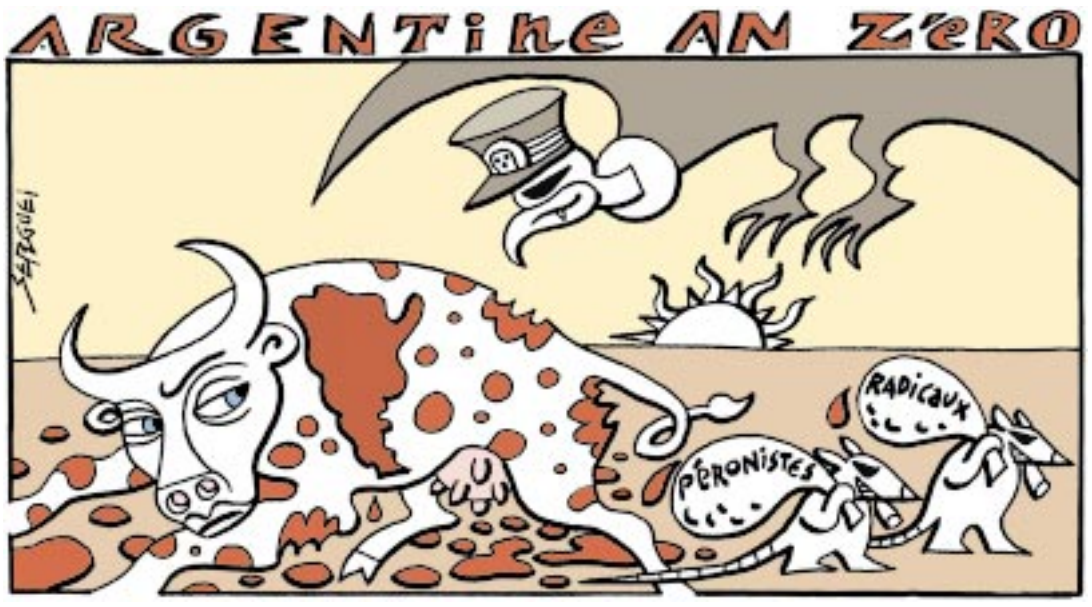

Eduardo Duhalde a confirmé le moratoire sur la dette publique du pays (132 milliards de dollars), annoncé la fin de la parité entre le dollar et le peso, promis un *« programme de salut national »* susceptible de sortir l'Argentine de la crise économique et sociale dans laquelle elle se débat depuis presque quatre ans. Le nouveau président, qui souhaite rester à son poste jusqu'à la fin de 2003, a mis en cause le modèle néolibéral de ses prédécesseurs qui, a-t-il dit, *« a engendré la pauvreté de deux millions de compatriotes, détruit la classe moyenne, ruiné nos industries »*. L'Argentine compte 2,8 millions de chômeurs pour plus de 36 millions d'habitants, dont près de la moitié vivent sous le seuil de pauvreté. La parité peso-dollar avait précipité l'économie dans la récession. Mais une dévaluation du peso risquerait de provoquer la faillite de nombreuses entreprises et familles endettées en dollars.

Lire page 2

PH. LARTIGE/SIPA

PORTRAIT

Douillet, ce héros

C'est une sorte de héros de proximité, avec sa tête de gros nounours. C'est le grand frère dont rêvent tous les enfants. David Douillet, deux fois champion olympique de judo, idole débonnaire, roi des hit-parades de popularité, père de famille recomposée, renvoie aux Français l'image qu'ils aimeraient avoir d'eux-mêmes. *« Il incarne la force qui protège de cette violence qui fait tellement peur à nos contemporains »*, explique l'écrivain Denis Tillinac. p. 10

Big bang fiscal pour l'Allemagne

DÉCIDÉE par le gouvernement de Gerhard Schröder, la suppression de la taxation des plus-values des entreprises en cas de cession est entrée en vigueur le 1er janvier, en Allemagne. Les groupes vont donc être incités à se délester de certaines de leurs participations et à se recentrer sur leurs métiers de base. Cette mesure va accélérer la révolution du capitalisme allemand, qui s'éloigne de plus en plus du modèle rhénan pour se rapprocher du modèle anglo-saxon.

La réforme, qui avait été anticipée par de nombreuses firmes, n'aura, toutefois, pas d'impact sur les PME, qui sont au cœur du tissu économique allemand.

Lire page 12

Jérôme Savary et sa baguette viennoise ne font pas de politique

QUI NE CONNAÎT le concert du Nouvel An à Vienne, cérémonie impeccablement réglée où officient de prestigieux chefs d'orchestre – cette année le Japonais Seiji Ozawa, nouveau directeur musical de l'Opéra de Vienne –, retransmise dans le monde entier par plus de cent trente chaînes de télévision ? Désormais, la version parisienne existe : un concert du 1er janvier *« comme à Vienne »*, mis en scène à l'Opéra-Comique par son directeur, Jérôme Savary, fondateur, il y a trente-cinq ans, du mythique Grand Magic Circus.

Beaucoup de Parisiens devaient rêver secrètement d'un rituel théâtral pour entrer dans l'année, car, presque sans publicité, la Salle Favart était comble, mardi à midi, lors de la deuxième édition de cette *« parodie du concert de Vienne »*. Hommage à la musique populaire, avec ce qu'il faut de tendresse et de dérision, il se donnait devant un public sage et d'un âge certain, pas très différent de celui qui communie au Musikverein de Vienne.

En ouverture, quelques mesures du *Beau Danube bleu* de Johann Strauss, dirigé par un Jérôme Savary tenant une baguette viennoise tout droit sortie du four du boulanger. Mais ceux qui attendaient une satire grinçante, dans la veine de *Zartan, frère mal-aimé de Tarzan*, seront restés sur leur faim. Savary a beau revêtir son costume de Monsieur Loyal, son fouet ne claque pas très méchamment. Pas d'allusions politiques non plus : ce concert n'est pas *« contre les Autrichiens »*, prend-il soin d'expliquer. Après tout, il garde un souvenir ému des vastes oreillers de l'Hôtel Sacher, à Vienne, où il a mis en scène pour les sessions estivales de l'Opéra, dans les années 1970, *La Flûte enchantée* de Mozart et *La Veuve joyeuse* de Franz Lehar.

Résolument multiculturel, le concert de Nouvel An *made in France* applique à la musique la formule « black-blanc-beur » qui a si bien réussi au football, la touche maghrébine étant remplacée par un net tropisme latino.

Les musiciens du jeune orchestre de chambre OstinatO, familiers d'un répertoire plus austère, de Telemann à Ligeti, finiront d'ailleurs par danser la salsa. Sous la direction de Jean-Luc Tingaud, avec le renfort du Paris Opera Comical Orchestra, le POCO, et des accordéonistes Marcel Azzola et Roland Romanelli, ils offrent à un auditoire ravi un pot-pourri de valses, de tangos, de javas et d'opérettes. *La Marche de Radetzky*, de Johann Strauss père, *Ménilmontant*, de Charles Trenet (chanté par Savary), *La Valse à mille temps*, de Jacques Brel, et *Mexico*, de Francis Lopez, s'enchaînent, tandis que la cantatrice Anne-Marguerite Werster, toute en rousseur et blancheur capiteuses, interprète Lehar.

On est loin des créatures effrontées qui hantaient les premières productions du Magic Circus. Valseurs émérites, Maurice et Ginette virevoltent sur scène, suivis par Michel Dussarrat, vieux complice de Savary, buste de musicien en queue-de-pie et jambes de *drag queen*, favoris et cache-sexe en strass.

Au final, la chanteuse cubaine Juana Bacallau surgit, moulée dans un fourreau scintillant : c'est elle qui doit animer aussi le carnaval annoncé à l'Opéra-Comique, le 11 février. Mais le maître des lieux caresse d'autres projets et ne désespère pas qu'un jour Vienne fasse appel, selon ses mots, au *« clown Savary »* pour mettre en scène le concert.

Joëlle Stolz

GEORGE FREY/AFP

SPORTS

Système D sur la glace

Skeleton *(photo)*, curling, short track, luge, bobsleigh, patinage de vitesse : le sport français devrait être représenté dans chacune de ces disciplines de la glace aux Jeux olympiques de Salt Lake City, en février. Confidentielles en France, elles rivalisent d'ingéniosité pour trouver moyens humains et financiers et comptent sur quelques individualités pour exister au haut niveau. p. 13

Le DJ des bois et des rivières

VINCENT LETELLIER, ALIAS FREEWORM

PLAQUE tournante de la scène électro-acoustique pour l'Amérique du Nord, Montréal est la ville où se produit notamment Freeworm (Vincent Letellier), 23 ans, un des DJ les plus en vue de sa génération. Il n'utilise pas les sonorités urbaines : *« J'aime sampler le son des rivières et des bois. »*

Lire page 17

Afrique CFA 1000 F CFA, Algérie 35 DA, Allemagne 1,50 €, Antilles-Guyane 1,50 €, Autriche 1,50 €, Belgique 1,20 €, Canada 2,50 $, Danemark 15 KRD, Espagne 1,50 €, Finlande 2,00 €, Grande-Bretagne 1 £, Grèce 1,50 €, Irlande 1,50 €, Italie 1,50 €, Luxembourg 1,20 €, Maroc 10 DH, Norvège 14 KRN, Pays-Bas 1,50 €, Portugal cont. 1,50 €, Réunion 1,50 €, Suède 16 KRS, Suisse 2,40 FS, Tunisie 1,5 DT, USA (NY) 2 $, USA (others) 2,50 $.

M 00147 - 103 - F: 1,20 €

Offre spéciale jusqu'au 31 Janvier 2002

REPRISE 3800 €*
(24 926,37 F*)
pour l'achat d'une Citroën récente
XM, EVASION ou XANTIA

REPRISE 2280 €*
(14 955,82 F*)
pour l'achat d'une Citroën récente
XSARA** ou SAXO

Reprise minimum de votre véhicule, quels que soient l'état, la marque et beaucoup plus si son état le justifie.

• FAIBLE KILOMÉTRAGE • GARANTIE 1 AN PIÈCES ET MAIN-D'ŒUVRE • FINANCEMENT À LA CARTE • PRIX ATTRACTIF

CITROËN FÉLIX FAURE, moi j'aime
Fournisseur officiel en bonnes affaires

Paris 15e	10, Place Etienne Pernet	01 53 68 15 15
Paris 14e	50, boulevard Jourdan	01 45 89 47 47
Coignières (78)	74, RN 10	01 30 66 37 27
Bezons (95)	30, rue E. Zola	01 39 61 05 42
Thiais (94)	273, av. de Fontainebleau - RN7	01 46 86 41 23
Limay (78)	266, rte de la Noué-Port Autonome	01 34 78 73 48
Nantes (44)	7, bd des Martyrs Nantais - Ile Beaulieu	02 40 89 21 21
Corbas (69)	ZI Corbas Mont-Martin, rue M. Mérieux	04 78 20 67 77
Vitrolles (13)	Av. Joseph Cugnot - Zac des Cadesteaux	04 42 78 77 37

*Offre non cumulable avec d'autres promotions, réservée aux particuliers, dans la limite des stocks disponibles. Carte grise au nom du propriétaire depuis 1 an. **Sauf Xsara Picasso. En échange de cette publicité.

Faut-il être « républicain » ?

PARMI LES COUPLES politiques classiques, homme de gauche ou de droite, libéral ou socialiste, réformiste ou conservateur, le « républicain » tente de se faire une place nouvelle.

Ni le vocable ni le procédé ne sont nouveaux. Le terme est utilisé depuis la Révolution et, quand la République s'installe en 1875, il distingue clairement ceux qui, modérés ou radicaux, combattent les royalistes, les cléricaux et les bonapartistes. Quand les adversaires de la République disparaissent, l'étiquette s'applique bien au-delà de la gauche et du parti radical-socialiste. Lors des élections, on appelle *« discipline républicaine »* le désistement pour le candidat de gauche le mieux placé au second tour, ce qui fait que, selon la tactique qu'ils adoptent, les communistes sont ou non considérés comme « républicains ». Vocable de combat, puis vocable électoral, le mot devient, après la guerre, un slogan avec le Front républicain de Pierre Mendès France qui regroupe socialistes, radicaux, gaullistes et une fraction de modérés. Il rebondit un instant comme une arme contre le général de Gaulle en 1958, mais sans effet durable. Enfin, dans les années 1970, le centre droit voit naître un « Parti républicain » par simple changement de nom.

Mais c'est en 1989 que le terme réapparaît dans le champ intellectuel et politique avec une intensité plus grande. Il est revendiqué par Régis Debray dans un grand article qui est au « républicanisme » ce que le *Manifeste* de Marx est au communisme. Debray oppose le « républicain » au démocrate, ce qui est cohérent et courageux. Cette opposition ne convient plus aujourd'hui à ceux qui veulent conserver les deux étiquettes et préfèrent opposer le « républicain » à un être plus indéterminé, qui est tantôt fédéraliste et européen, tantôt régionaliste, voire communautaire, tantôt libéral et favorable aux juges, tantôt partisan de l'évolution des mœurs et, à l'occasion, tout cela à la fois.

Par ce procédé classique, le « républicain » s'autoproclame. Il s'abrite sous ce titre populaire et guère contestable. Il rompt des lances avec une hydre aux multiples têtes qui renaît toujours et dont il sait, à l'avance, les chemins qu'elle va emprunter et les masques sous lesquels elle va se dissimuler. A droite, autrefois, on utilisait la même ruse polémique en se réservant l'usage exclusif du terme « national ».

Jean-Claude Casanova pour Le Monde

Lire la suite page 11

RICHARD PAK POUR « LE MONDE »

VOYAGES

Shopping à Londres

Ils ont le droit de faire figurer les armes royales et la mention *By appointment of Her Majesty* au fronton de leur boutique, sur leurs produits et emballages. Quelques magasins du centre de Londres, fournisseurs attitrés de la famille royale, proposent aux clients fortunés costumes, chemises ou chaussures sur mesure. Promenade dans Savile Row à la découverte du luxe. p. 14 et 15

International 2
Abonnements 4
France-Société 6
Carnet 8
Horizons 10
Entreprises 12
Aujourd'hui 13
Météorologie-Jeux 16
Culture 17
Radio-Télévision 19

FAILLITE **Le péroniste Eduardo Duhalde a été élu, dans la nuit du mardi 1er au mercredi 2 janvier, nouveau président de la République d'Argentine par les deux Chambres du Congrès, réunies en session extraordinaire. ● AU TERME de quatre heures de vifs débats, portant notamment sur le report de la prochaine présidentielle à la fin de 2003 alors qu'elle devait avoir lieu en mars de cette année, M. Duhalde a été élu par une forte majorité. ● AVOCAT de soixante ans, ancien vice-président de la République et ex-gouverneur de la province de Buenos Aires, il avait été candidat malheureux à la présidentielle de 1999, face au radical Fernando de la Rua. ● IL A POURFENDU, dans son discours d'investiture, *« le modèle libéral »*, accusé d'avoir *« ruiné »* le pays et annoncé la fin de la parité fixe entre le peso et le dollar, ouvrant la voie à une dévaluation de la monnaie.**

Le péroniste Eduardo Duhalde, président de l'Argentine dans l'urgence

Le Congrès réuni en session extraordinaire l'a porté par une forte majorité à la tête d'un pays économiquement ruiné. Le nouveau chef de l'Etat achèvera le mandat de Fernando de la Rua, démissionnaire, qui court jusqu'en 2003. Il a annoncé la fin de la parité fixe peso-dollar

***« L'ARGENTINE** est en faillite, l'Argentine est anéantie. »* Ces mots ont été prononcés dans le premier discours du nouveau président de la République d'Argentine, le péroniste Eduardo Duhalde, devant les membres du Congrès qui venaient de l'élire dans la nuit du mardi 1er janvier. *« Nous n'avons plus un peso pour faire face au paiement des salaires, des primes et des retraites »*, a-t-il poursuivi pour souligner la gravité de la situation et justifier la nécessité de réunir *« toutes les forces politiques sociales et ouvrières du pays »* pour élaborer *« un programme de salut national »* et sortir le pays de la crise et de la récession dans laquelle il se débat depuis maintenant presque quatre années.

Dénonçant, une fois encore, le modèle économique libéral, en place depuis 1989 et qui aurait *« tout détruit »*, Eduardo Duhalde a confirmé que le moratoire sur la dette publique du pays (132 milliards de dollars), décidé par son prédécesseur, Adolfo Rodriguez Saa, il y a quelques jours, serait maintenu. Il s'est engagé à changer le modèle économique et social. Le nouveau développement se ferait sur la base d'une *« plus juste distribution de la richesse »*, a-t-il promis.

« L'Argentine a un futur », a-t-il lancé sous les applaudissements des législateurs, tout en confirmant les options sociales déjà annoncées par son prédécesseur, telles la création d'un million d'emplois et la mise en place de nouvelles mesures destinées à venir en aide aux plus démunis.

Le discours d'Eduardo Duhalde n'a pas caché aux Argentins la réalité dramatique de leur pays. Il marque une rupture par rapport à la politique suivie depuis plus d'une décennie. Opposant de longue date à la loi de convertibilité, qui lie le peso au dollar dans une parité fixe d'un pour un depuis 1991, Eduardo Duhalde a assuré que *« le maintien de la paix sociale »* suppose un retour de *« la croissance économique »*. S'il n'a pas donné de précisions, il n'a jamais caché qu'il était partisan d'une économie nationale productrice et exportatrice, dans la nostalgie de ce que fut l'Argentine il y a quatre décennies, lorsqu'elle faisait partie des dix premières puissances mondiales.

UNE GARANTIE POUR L'ÉPARGNE

Dans son discours, Eduardo Duhalde a annoncé la fin de la convertibilité, sans toutefois préciser les modalités de sortie – dévaluation ou flottement – qui conditionneront la réussite de son projet. Soulagement pour les Argentins : le nouveau président a affirmé que les dépôts des épargnants seraient respectés dans la monnaie où ils ont été constitués, et que l'épargne de chacun serait garantie.

Quelques heures avant son élection, il avait dévoilé aux députés péronistes les grandes lignes de son projet et prévenu qu'il formerait *« un gouvernement péroniste élargi »*. Il leur a promis qu'il annoncerait dès vendredi les grandes lignes de son programme économique, évoquant déjà la création d'un ministère de la production et la mise en place d'un plan alimentaire de grande envergure pour venir en aide aux victimes de la crise.

Sa désignation par une large majorité (262 votes favorables, 21 contre et 18 abstentions) pour achever jusqu'en décembre 2003 le mandat du radical Fernando de la Rua, qui a démissionné sous la pression de la rue le 20 décembre, ne masque pas pour autant la fragilité du consensus politique auquel sont parvenus les législateurs. Après quarante-huit heures de conciliabules et de négociations houleuses qui ont retardé de quatre heures l'ouverture de la session, ils n'avaient en fait guère d'autre choix que d'investir celui qui s'est présenté à eux comme la seule alternative au vide institutionnel.

Eduardo Duhalde s'est avant tout imposé au sein de son propre camp, le Parti justicialiste, dont certains membres, tel le gouverneur de Cordoba, José Manuel de la Sota, exigeaient l'organisation d'élections dans les meilleurs délais. Mais M. Duhalde a expliqué que l'absence d'élections ne constituait pas un problème parce que, s'il ne trouvait pas *« une sortie à la situation du pays avec l'appui des gens »*, il les convoquerait de toute façon lui-même.

Si le soutien des radicaux, qui ne voulaient à aucun prix mesurer le niveau de leur impopularité après la gestion catastrophique de leur président démissionnaire, n'a pas été une surprise, celui du Frepaso (centre gauche) montre à quel point le sentiment d'urgence nationale a été partagé par les membres du Congrès.

Alain Abellard

PROFIL

LE DERNIER CAUDILLO DU PÉRONISME

L'avocat âgé de soixante ans qui a été élu, dans la nuit du mardi 1er janvier, à la présidence de la République d'Argentine est l'un des poids lourds du péronisme. Au cours des trente dernières années, il a occupé les plus hautes fonctions dans le pays : avant d'être élu sénateur de la province de Buenos Aires (en 2001), il en a été le gouverneur (en 1991 et 1995) et a montré, au cours de ses deux mandats, l'étendue de son habileté pour jouer sur les réseaux du parti dans la plus grande province du pays, peuplée de 14 des 35 millions d'habitants.

S'il fut également le vice-président de l'ancien président Carlos Menem, de 1989 à 1991, il est devenu à l'intérieur du Parti justicialiste et dans la société argentine en général le plus vigoureux opposant de cette autre figure du péronisme, dénonçant sans relâche le modèle néolibéral implanté dans le pays par l'ancien président. Par ailleurs, sa virulente opposition à la politique de Carlos Menem, en particulier lors de la campagne électorale présidentielle de 1999, lui donne une certaine légitimité aux yeux des Argentins pour incarner un véritable changement de politique.

Dans un pays déjà en récession, il avait promis d'augmenter les pensions des retraités, les salaires des enseignants et de combattre le chômage. Il avait déjà annoncé son intention de remettre en question le paiement de la dette extérieure et ne s'était rétracté qu'à la suite de l'inquiétude provoquée par ses déclarations dans le monde des affaires. Nationaliste et populiste, il n'a jamais cessé de brandir l'étendard de la justice sociale, chère au général Juan Domingo Peron.

Pourtant, sa large défaite, avec dix points d'écart, face au radical Fernando de la Rua, avait été interprétée à l'époque comme celle du dernier caudillo du péronisme. Et il représentait alors tout ce dont les Argentins ne voulaient plus. Il était directement visé par les attaques de l'Alliance (la coalition électorale victorieuse de l'époque, regroupant les radicaux et le centre-gauche), qui avait construit sa campagne en dénonçant la corruption dans le pays et *« la frivolité et la tromperie »* des dirigeants péronistes.

Au cours de la crise récente qui a vu la démission du président de la Rua, il a été le tenant de la ligne dure au sein du Parti justicialiste, rejetant toute collaboration au sein d'un gouvernement d'unité nationale. Direct et amateur de formules assassines, il avait indiqué : *« Soit le président change, soit nous changeons de président. »* A présent, il cherchera à calmer les impatiences sociales grâce au relais efficace des syndicats historiquement liés au péronisme et à sa parfaite connaissance des réseaux du parti.

Cependant, il risque de se heurter, comme ses prédécesseurs, aux divers et incontrôlables mouvements de protestation qui ont émergé depuis 1997.

A. A.

« Vous ne serez pas otages ou victimes du système financier »

***VOICI** les principaux extraits du discours d'investiture prononcé par le nouveau président argentin élu par le Congrès, dans la nuit du mardi 1er janvier, le péroniste Eduardo Duhalde :*

« Mon engagement à partir d'aujourd'hui est d'en finir avec un modèle épuisé qui a plongé dans le désespoir la grande majorité de notre peuple », *a-t-il déclaré, promettant d'*« asseoir les bases d'un nouveau modèle capable de relancer la production, le travail des Argentins, le marché interne et de promouvoir une distribution plus juste de la richesse. » *Reconnaissant que l'État argentin* « n'a plus un peso », *il a estimé que la convertibilité peso-dollar instaurée en 1991 avait vécu.* « L'essence même de ce modèle pervers en a terminé avec la convertibilité », *a-t-il dit. Ce modèle a* « engendré la pauvreté de deux millions de compatriotes, détruit la classe moyenne, ruiné nos industries et réduit à néant le travail des Argentins ».

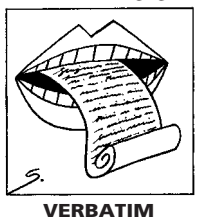

VERBATIM

« Nous devons dire la vérité : l'Argentine est en faillite, l'Argentine est anéantie », *a martelé le nouveau chef de l'Etat, selon lequel 40 % des 36 millions d'habitants du pays vivent au-dessous du seuil de pauvreté.*

« Nous avons besoin de la compréhension et de la coopération internationale. Nous avons dû suspendre provisoirement le paiement de notre dette publique parce que nous ne sommes pas en condition de l'assurer dans ces circonstances critiques qui ont généré une énorme explosion sociale », *a poursuivi Eduardo Duhalde, tout en donnant l'assurance à ses compatriotes que* « l'Etat ne permettra pas qu'ils soient otages ou victimes du système financier » *et qu'il maintiendra la valeur de leurs dépôts bancaires, en pesos ou en dollars.*

Le nouveau chef de l'Etat s'est par ailleurs engagé à « fournir un grand effort personnel pour résoudre la crise et pouvoir transmettre l'écharpe présidentielle à un autre citoyen élu par la volonté du peuple dans les deux ans », *estimant que* « cette responsabilité était incompatible avec la prétention de se présenter à une candidature présidentielle en 2003 ».

« Mas de lo mismo : encore la même chose »

BUENOS AIRES
de notre envoyée spéciale

S'il fallait une illustration de la fracture entre les Argentins et leur classe politique, cette première journée de l'an 2002, qui leur a donné leur troisième président en moins de deux semaines, en aura fourni un parfait exemple.

REPORTAGE

Devant le Congrès, échanges verbaux et coups de poing entre manifestants

A la mi-journée, dans la torpeur de l'été austral, Buenos Aires émergeait très lentement d'une nuit pour une fois calme, ses rues désertes encore jonchées non pas de confettis mais de petits tracts réclamant des élections (« C'est aux gens de décider ! »), une nuit de réveillon où, à Mar del Plata, on avait fait brûler le traditionnel bûcher d'effigies en papier mâché avec au tableau d'honneur, cette année, le président déchu Fernando de la Rua, son ministre de l'économie tout aussi déchu, Domingo Cavallo, et l'ennemi public n° 1 pas totalement déchu mais presque, Oussama Ben Laden.

Pendant que les Portègnes s'étiraient en écoutant la radio, qui leur rappelait que le lendemain, 2 janvier, commençait un autre mois, qu'ils auraient donc de nouveau le droit de retirer 1 000 pesos de leur compte en banque et que les établissements bancaires avaient d'ailleurs, quelle aubaine, généreusement décidé d'étendre leurs horaires d'ouverture de 8 heures à 20 heures pour qu'ils puissent rester dans les files d'attente plus longtemps, une intense activité régnait aux abords du domicile du sénateur péroniste Eduardo Duhalde, ancien gouverneur de la province de Buenos Aires.

Pressenti par son parti pour être désigné dans la journée président de la République, lors d'une réunion extraordinaire des deux Chambres du Congrès, il lui manque encore quelques voix, et il faut faire vite..., ce qui explique les allées et venues de politiciens appelés en consultation. *« On ne peut quand même pas continuer de changer de président tous les dix jours ! »*, grommelle l'un d'eux en sortant. Puis la ruche se transporte au Congrès, protégé par un important dispositif policier.

MÉDICAMENTS À CRÉDIT

Convoqués pour apporter leur appui à Eduardo Duhalde, certains gouverneurs de province font la fine bouche en arrivant : deux des plus influents, celui de Cordoba et celui de Santa Cruz, persistent à réclamer une élection présidentielle au suffrage universel dans les deux mois, alors qu'on leur demande d'avaliser la désignation du sénateur Duhalde pour deux ans. *« Votre réunion va échouer ? »*, demande une journaliste. *« Mais attendez, elle n'a même pas commencé ! »*, répond, exaspéré, le gouverneur de la Terre de Feu.

La réunion du Congrès commence avec plus de trois heures de retard, le temps pour quelques centaines de militants du Parti justicialiste (péronistes) de se rassembler devant, banderoles et pétards à l'appui, pour soutenir la candidature de Duhalde et, explique une organisatrice, Sonia Lucero, *« une Argentine digne et libre »*. *« Vos gouvernements, en Europe, ils rigolent de nos difficultés politiques, mais vos entreprises, elles viennent ici et elles nous volent tout »*, ajoute son mari.

Un groupe de manifestants d'extrême gauche arrive, et la bagarre éclate entre hommes torse nu, à coups de bâtons, de lance-pierres et de boulons. La police intervient, les ambulances emportent quelques blessés légers, les gauchistes repartent. Les promeneurs, maintenant nombreux, assistent à la scène, indifférents, se lamentant sur *« tous ces politiciens corrompus »*. Duhalde ? *« Mas de lo mismo »* (« Encore la même chose »), commente une dame. Tout près, une pharmacie offre à ses clients la possibilité de payer les médicaments en trois fois (sans intérêts), et la parfumerie en six fois.

Dans l'enceinte du Congrès, le soir, c'est la cacophonie. Les uns après les autres, des orateurs de petits partis s'enflamment, réclament des élections populaires et dénoncent la crise de légitimité dont souffre leur Assemblée. On ne s'entend plus, les députés fument, s'éventent avec leurs papiers, vont et viennent ; le public, dans la galerie, se manifeste bruyamment. *« On ne peut pas danser indéfiniment sur le pont d'un navire qui coule, car, sur ce navire, il n'y a pas seulement nous, il y a aussi le peuple argentin »*, lance un élu. A minuit, Eduardo Duhalde est élu par 90 % des parlementaires. *« L'Argentine est ruinée, l'Argentine est anéantie »*, dit-il dans son discours d'investiture.

Sylvie Kauffmann

Devant le dilemme, le nouveau chef de l'Etat a choisi de faire un premier pas vers la dévaluation

LE NOUVEAU PRÉSIDENT de la République argentine sera-t-il celui de la dévaluation ? Depuis près de quatre ans que la crise économique ronge le pays, la question du décrochage du peso lié d'une parité fixe au dollar depuis 1991 est revenue régulièrement dans les débats entre responsables économiques. Elle était plus que jamais *le* sujet qui a dominé la crise des dix derniers jours. Le chaos dans lequel s'enfonce la troisième économie d'Amérique latine, qui connaît son 43e mois de récession, a déjà fait chuter deux présidents en moins de dix jours – le libéral Fernando de la Rua et le péroniste Adolfo Rodriguez Saa. Mais le péroniste Duhalde s'est résolu à assumer la responsabilité du « décrochage » du peso du dollar.

Le dilemme auquel le nouveau président a dû faire face était inextricable : dévaluer équivaut à provoquer la faillite d'un nombre incalculable d'entreprises endettées en dollars, à mettre le système bancaire définitivement à terre et à confisquer une partie de l'épargne de la population. Maintenir la parité avec un dollar fort aurait cloué l'économie au sol. Elle bride les exportations depuis la dévaluation décidée par ses principaux concurrents après les crises financières de 1997-1998.

Mais le statu quo était intenable, l'Argentine n'étant plus capable de trouver des capitaux étrangers pour se refinancer. Enfin, la dollarisation, une option caressée par certains responsables politiques argentins, n'était pas non plus possible à l'heure du choix, la banque centrale argentine ne disposant plus de réserves suffisantes pour y faire face.

Depuis le début du mois de décembre, les autorités ont navigué à vue. Pour éviter des sorties massives de capitaux, le gouvernement de la Rua avait décidé début décembre de restreindre l'accès des Argentins à 250 dollars/pesos par semaine, provoquant la colère de dizaines de milliers d'épargnants et de retraités, et de limiter les transferts de fonds à l'étranger. Après le refus du Fonds monétaire international de verser 1,3 milliard de dollars à un gouvernement incapable de respecter ses objectifs budgétaires, son successeur a décrété un moratoire sur le paiement de la dette extérieure de 132 milliards de dollars.

Pour assurer la liquidité dans le système financier, les provinces et le gouvernement central ont créé une douzaine de *« vraies-fausses monnaies »* (*patacones, lecop, quebracho, secacor, lecor,* etc.), sorte de bons non convertibles qui permettent aux autorités de payer une partie du traitement et des pensions des fonctionnaires, ainsi que certaines dépenses de fonctionnement, et aux particuliers de régler nombre de dépenses de la vie quotidienne, mais qui sont de véritables bombes à retardement pour l'économie. Ces derniers jours, le gouvernement péroniste avait annoncé la création d'une nouvelle monnaie, l'argentino, censé remplacer à terme les monnaies parallèles et ouvrir la voie à une dévaluation en douceur. Mais le projet semble déjà mort-né. Aucune de ces mesures n'a réussi à freiner la descente aux enfers de l'Argentine, qui s'est mise au ban de la communauté financière internationale.

La récession a entraîné la perte de 380 000 emplois en douze mois

Selon la Fondation Capital, le plus important institut argentin d'études économiques, *« aucune alchimie monétaire, que cela soit une nouvelle monnaie non convertible ou une dévaluation pure et simple du peso, ne va corriger le déséquilibre budgétaire de l'Argentine. Si le chemin de la politique économique s'écarte du schéma d'un équilibre budgétaire crédible et prévisible, restaurer la confiance sera une tâche impossible »*.

A la veille de la réouverture officielle du marché des changes, suspendu depuis le 21 décembre, Eduardo Duhalde, tout juste élu, a annoncé la fin de la convertibilité entre le peso et le dollar. C'est le premier pas vers la dévaluation de la monnaie argentine. Or, pendant la suspension des changes officiels, décidée pour éviter une crise de liquidités et la fuite de capitaux, le peso s'échangeait jusqu'à 1,7 pour un dollar sur le marché noir. Ce qui fait resurgir le spectre de l'inflation, hantise des années 1990. Déjà, les prix de nombre de biens de consommation ont commencé à augmenter au cours des derniers jours, les commerces cherchant ainsi à se prémunir d'une perte possible de leurs chiffres d'affaires. En réponse, les autorités ont rendu obligatoire l'affichage des prix.

La situation sociale de l'Argentine, déjà extrêmement tendue, risque de s'aggraver. Avec plus de 2,8 millions de sans-emploi sur une population totale de 36 millions, le chômage était, fin octobre, voisin du taux record de ces dix dernières années, qui s'était élevé à 18,4 % en 1995. Selon l'Institut national de la statistique et du recensement (Indec), la récession a entraîné la perte de 380 000 postes de travail sur douze mois, entre octobre 2000 et octobre 2001.

Babette Stern

L'Inde et le Pakistan cherchent à échapper à la spirale de la tension

Le sommet des pays de l'Asie du Sud à Katmandou peut être l'occasion d'une rencontre bilatérale

Les ministres indien et pakistanais des affaires étrangères se rencontraient, mercredi 2 janvier à Katmandou, pour préparer le sommet des pays de l'Asie du Sud, qui s'y ouvre vendredi. Bien qu'aucune conversation bilatérale entre les dirigeants des deux puissances nucléaires ne soit officiellement au programme, pareille entrevue ne peut être exclue si les deux pays veulent freiner la tension militaire.

LE SOMMET des pays de l'Asie du Sud, qui s'ouvre à Katmandou, vendredi 4 janvier, offre la première occasion de rencontre entre les ministres des affaires étrangères indien et pakistanais, M. Jaswant Singh et M. Abdul Sattar, en plein regain de tension entre les deux pays. Les deux ministres se retrouvaient dès mercredi 2 janvier en compagnie de leurs homologues du Népal, du Sri-Lanka, du Bhoutan, du Bangladesh et des Maldives pour préparer le sommet. Le président pakistanais, le général Pervez Moucharraf, et le premier ministre indien, Atal Bihari Vajpayee, assisteront tous les deux à ce sommet, dont la régularité annuelle a été interrompue en raison de la guerre indo-pakistanaise sur les hauteurs du Cachemire indien à l'été 1999. Les dirigeants népalais, qui ont prévu pour les chefs d'Etat ou de gouvernement une journée de retraite, samedi, dans une station himalayenne, espèrent qu'ils pourront ainsi contribuer au rapprochement.

Si pour l'instant aucune rencontre bilatérale n'a été officiellement prévue entre M. Singh et M. Sattar, celle-ci n'est pas à exclure. Sans relâcher sa pression sur le Pakistan, l'Inde a en effet montré quelques signes d'ouverture et, dans son message de vœux à ses concitoyens, M. Vajpayee a affirmé à l'adresse d'Islamabad : *« Abandonnez votre mentalité anti-indienne et prenez des mesures efficaces pour mettre fin au terrorisme et vous verrez que l'Inde est prête à faire plus de la moitié du chemin pour coopérer avec le Pakistan à la résolution par le dialogue de toutes les questions, dont celle du Cachemire. »* Le Pakistan a pour sa part poursuivi son action contre les groupes extrémistes islamistes et a fait arrêter près d'une centaine de militants appartenant notamment au Lashkar-i-Taiba et à Jaish-e-Mohammad, deux des groupes accusés par New Delhi d'avoir perpétré un sanglant attentat contre le Parlement le 13 décembre.

Ces signes de détente n'empêchent toutefois pas la poursuite de la mobilisation armée aux frontières. Mardi, le porte-parole militaire pakistanais, le général Rashid Qureshi, a indiqué que *« l'Inde continue de renforcer sa présence.* [New Delhi a] *activé* [SES]*bases aériennes avancées* (...) *et des informations font état de mouvements de navires »,* a-t-il dit. Le général Qureshi a ajouté : *« Le Pakistan continue à contrôler de très, très près ce que font les forces armées indiennes et continue de prendre des mesures défensives pour ne pas être surpris ou pris au dépourvu. »*

RENFORTS AUX FRONTIÈRES

Alors que l'armée pakistanaise continue d'acheminer des renforts, l'armée indienne a affirmé avoir tué, lundi, dix soldats pakistanais et détruit une douzaine de bunkers, sur la ligne de contrôle qui sépare les deux pays au Cachemire. D'autre part, et toujours selon la police indienne, cinq personnes de religion hindoue ont été tuées dans le district de Punch. La police accuse les militants séparatistes, actifs dans cette région. Traditionnelles victimes des tensions entre les deux pays, les villageois qui habitent de chaque côté de la ligne de contrôle ou de la frontière internationale continuent d'évacuer la zone, par crainte d'un conflit plus important.

Appuyant les appels à la retenue lancés par les Etats-Unis, qui restent très attentifs à cette crise qui menace d'une certaine façon leur guerre contre le terrorisme en Afghanistan, le premier ministre britannique, Tony Blair, se rendra la semaine prochaine en Inde et au Pakistan. M. Blair est déjà venu dans la région en octobre dernier pour consolider la coalition antiterroriste dirigée par les Etats-Unis. M. Blair pourrait aussi se rendre à Kaboul, où l'armée britannique a pris le commandement de la Force internationale d'assistance à la sécurité (ISAF).

Malgré la situation, l'Inde et le Pakistan ont respecté la tradition du Nouvel An en échangeant la liste de leurs sites nucléaires. Respectant le traité signé il y a onze ans par lequel les deux pays s'engagent à ne pas attaquer leurs mutuelles installations nucléaires, l'Inde a donné une liste de dix installations et le Pakistan de six, chaque pays précisant la localisation exacte de ses sites.

Françoise Chipaux

Arrivée à Kaboul des premiers officiers qui dirigeront l'ISAF

KABOUL. Près d'une trentaine d'officiers appartenant aux dix-sept pays qui contribueront à l'ISAF (Force internationale d'assistance à la sécurité) sont arrivés, mercredi 2 janvier, sur l'aéroport international de Kaboul, en mission de reconnaissance. Ils ont rejoint les premiers éléments britanniques de cette force, qui devrait compter au total 3 500 hommes, à la fin du mois de janvier. L'ISAF, qui pour l'instant sera cantonnée à Kaboul et ses environs, se déploie tandis que les marines américains partis de Kandahar sont engagés dans des missions de renseignements dans la province d'Helmand, où ils s'intéressent à un campement qui aurait été utilisé par des talibans et des forces d'Al-Qaida. Cette mission semble être le prélude à une opération de vaste envergure, pour tenter de retrouver le chef des talibans, le mollah Mohammad Omar. Selon le chef du renseignement afghan à Kandahar, Haji Gulallai, de 4 000 à 5 000 soldats afghans devraient participer à cette opération de recherche. – *(Corresp.)*

Michael Bloomberg prend ses fonctions de maire de New York

NEW YORK. Le nouveau maire de New York, le milliardaire Michael Bloomberg, a déclaré, mardi 1er décembre, lors de sa prise de fonctions, que la ville endeuillée par les attentats du 11 septembre 2001 demeurerait *« la capitale du monde libre »*. Le 108e maire de New York a ensuite assuré, alors que les travaux de recherche des corps se poursuivaient dans les ruines du World Trade Center, que sa priorité sera la reconstruction du sud de l'île de Manhattan. Mais il a également prévenu que, face à la récession économique actuelle et aux conséquences du drame du World Trade Center qui devraient mettre à mal les finances de la ville à partir de 2002, des sacrifices seront nécessaires. Il a annoncé une diminution de 20 % des effectifs du bureau du maire, et demandé aux autres administrations de s'inspirer de cet exemple. *« Nous n'allons pas augmenter les impôts, nous allons trouver d'autres solutions. »* Pour se démarquer de son populaire prédécesseur, Rudolph Giuliani, M. Bloomberg a fait transformer l'une des pièces de la mairie pour y installer son bureau au milieu de ceux de ses collaborateurs. Après avoir dépensé 69 millions de dollars pour sa campagne électorale, il a fait savoir qu'il entendait se contenter d'un salaire symbolique d'un dollar par an. – *(AFP.)*

En Israël, les perspectives économiques pour 2002 sont plutôt alarmantes

JÉRUSALEM
de notre correspondant

L'information a fait les gros titres de la presse, mardi 1er janvier : avec une récession de 0,5 %, l'économie israélienne a enregistré en 2001 son pire résultat depuis 1953. Après la forte croissance de 6,4 % enregistrée grâce aux nouvelles technologies en 2000, le réveil est brutal. Ce secteur de pointe est désormais en panne, victime du retournement de la conjoncture internationale. De plus, l'Intifada palestinienne a porté un coup terrible au tourisme. Les années fastueuses qui avaient accompagné le lancement du processus de paix semblent bien révolues. Elu premier ministre en février, alors que l'économie continuait encore sur sa lancée, Ariel Sharon ne se doutait sans doute pas que ce front intérieur s'ajouterait quelques mois plus tard à la répression du soulèvement palestinien.

Car les perspectives pour l'année 2002 sont à l'heure actuelle plutôt alarmantes. Le chômage, déjà supérieur à 9,5 % de la population active, devrait continuer sa progression nettement au-dessus de 10 %. Les coupes décidées fin décembre, dans un budget bâti au départ sur des prévisions désormais irréalisables de 4 % de croissance (ramenées désormais à 2 %), pèseront également sur les Israéliens, qui ont déjà vu leur revenu par tête baisser de 2,9 % pour l'année 2001. Le gouvernement a adopté la semaine dernière un projet de budget amputé de 6,1 milliards de shekels (environ 1,5 milliard de dollars, sur un total qui s'élevait à 59 milliards de dollars en 2001), aux dépens des allocations familiales et des aides aux étudiants et aux handicapés. Ce projet réduit également les aides prévues pour les habitants du désert du Néguev, zone géographique défavorisée, que M. Sharon souhaite pourtant développer. Le taux directeur de la Banque d'Israël a été baissé de 2 points (de 5,8 % à 3,8 %) pour relancer l'économie, mais la monnaie locale, soutenue jusqu'à présent par des taux plutôt élevés, a commencé à s'effriter par rapport au dollar.

Pour M. Sharon, ce projet de budget n'est pas qu'une affaire de comptabilité publique. Car les coupes décidées avec son soutien par le ministre de l'économie, Silwan Shalom, ont été rejetées par les cinq ministres membres du parti ultra-orthodoxe séfarade Shass, qui constitue, avec dix-sept députés, la troisième force politique à la Knesset. Le Shass conteste surtout la suppression des aides aux familles nombreuses, qui sont la base de son électorat. L'opposition du Shass a été déterminante à la Knesset : faute de majorité parmi les 120 députés israéliens, le pays a ainsi commencé l'année sans budget adopté.

Le gouvernement dispose désormais d'un délai de trois mois pour faire adopter ce projet de loi de finance. D'ici là, le pays fonctionnera sur les bases retenues pour l'année 2001, sans qu'il soit possible de décider le moindre investissement lourd. A la fin du mois de mars, si l'impasse reste complète, de nouvelles élections législatives seront organisées, alors que le mandat de l'actuelle Knesset court théoriquement jusqu'au mois de novembre 2003. Même si aucune des principales formations israéliennes ne semble décidée à se lancer dans des élections qui pourraient, à l'exception du Likoud de M. Sharon, tourner à leur désavantage (principalement pour le Parti travailliste et le Shass), cette crise budgétaire n'est pas sans risque pour M. Sharon, si on en croit les simulations des différents instituts de sondage. Le premier ministre, qui avait promis *« la paix et la sécurité »*, non seulement n'a pas réussi à assurer cet objectif, mais risque, de surcroît, d'affronter la plus grave crise sociale de ces dix dernières années.

Au lendemain de la déroute économique argentine, de très nombreuses voix s'étaient élevées en Israël pour réclamer que le pays facilite l'arrivée d'Argentins de confession juive. Seraient-ils cependant attirés par une économie chancelante dans une région secouée par la violence ? Les statistiques nationales ont délivré leur verdict à la fin de l'année 2001 : l'immigration a chuté de 25 % par rapport à l'année 2000. Seules 45 000 personnes ont immigré en Israël au cours des douze derniers mois. Il s'agit du nombre le plus faible depuis le début des années 1990.

Gilles Paris

► www.lemonde.fr/israel-palestiniens

Retour prévu de l'émissaire américain

L'émissaire américain Anthony Zinni est attendu, jeudi 3 janvier, au Proche-Orient. D'après l'ambassade des Etats-Unis en Israël, M. Zinni entend saluer les mesures *« encourageantes »* prises par les Palestiniens pour réduire la violence et tentera d'obtenir d'Israël un allégement des sanctions imposées à la population palestinienne.

Mardi 1er janvier, les Brigades des martyrs d'al-Aqsa, proches du Fatah de Yasser Arafat, ont annoncé à leur tour une trêve des attaques contre Israël, après celle décidée par le Hamas et le Djihad islamique en réponse à l'appel du 16 décembre du leader palestinien. – *(AFP.)*

CONVERTISSEUR
EUROS
EN FORMAT
DE POCHE

(POURRAIT ÊTRE UTILE DÈS LE 1ER JANVIER 2002)

Acceptée partout en Europe et au-delà
EUROCARD MasterCard

Le basculement dans la monnaie unique s'est passé sans encombre

Le petit commerce pourrait cependant manquer de petites coupures, rendant l'opération délicate dans les premiers jours ouvrables. Des différences sont observées d'un pays à l'autre, mais les banques restent sereines

L'ARRIVÉE de l'euro s'est bien déroulée mardi 1er janvier dans les douze pays de la zone euro, sans grand incident, et plutôt dans la bonne humeur. Les Européens se sont précipités aux distributeurs pour découvrir leur nouvelle monnaie. Mais la véritable journée test devait être mercredi 2 janvier, premier jour ouvrable de l'euro, et, en France, jour d'appel à la grève dans les banques.

Le seul vrai sujet d'inquiétude pour les prochains jours est de savoir si les commerces seront en mesure de rendre la monnaie en euros. La journée de mercredi est jugée par la Commission européenne comme *« la journée la plus importante, avec le début des transactions dans le commerce »*. *« Nous sommes bien conscients que les choses ne font que commencer pour le commerçant dans la rue »*, a indiqué Pierre Simon, coordinateur euro de la profession bancaire française et directeur général de l'Association française des établissements de crédit et entreprises d'investissement (Afecei). La journée de samedi 5 janvier, premier gros jour de courses après les vacances, sera elle aussi importante.

Pour l'heure, il convient de passer le cap du 2 janvier : *« On va voir si le petit commerce est capable de rendre la monnaie, s'il n'y a pas trop de files, si les gens restent calmes »*, résume Gerassimos Thomas, porte-parole du commissaire européen chargé des affaires économiques et monétaires à la Commission européenne. Les craintes résident dans les confusions francs-euros, les files d'attente dans les magasins, les péages d'autoroutes, où les temps d'attente, mardi, étaient plus longs qu'à l'ordinaire, dans les cinémas... Dans une salle parisienne du 15e arrondissement, un film a démarré le 1er janvier avec une demi-heure de retard.

« QUESTION DE FLUIDITÉ »

Si les petites coupures en billets manquent, toutes les pièces en euros risquent d'être absorbées pour rendre la monnaie. *« Il n'y a pas de pénurie, c'est une question de fluidité qui doit être réglée en quelques jours »*, commente M. Simon, qui conseille d'essayer le plus possible de faire l'appoint en utilisant les kits de pièces, plutôt que de payer en billets. Surtout que dans certains pays, ce sont plutôt des grosses coupures qui sont distribuées. Les billets de 5 et 10 euros sont pour l'instant rares en Belgique, mais aussi en Grèce et au Portugal, où les distributeurs délivrent essentiellement des 20 et des 50 euros. En Belgique, 43 % des billets distribués depuis le 1er janvier sont des coupures de 50 euros. Les appareils français sont mieux adaptés, distribuant majoritairement des petites coupures, dont 35 à 40 % de coupures de 10 euros, indique la Commission.

En fait, tout dépendra de la qualité du préapprovisionnement des commerçants. En Italie, par exemple, c'est le commerce qui devrait réaliser l'introduction des billets de 5 euros, grâce au préapprovisionnement des commerçants. Mais la Commission ne cache pas une légère appréhension, car dans ce pays, comme en France d'ailleurs, le préapprovisionnement des petits commerces *« n'est pas d'un niveau exceptionnel »*. Le rôle de la grande distribution, qui a fait un effort jugé exceptionnel, sera décisif. Pas de souci en Autriche et aux Pays-Bas, où la préalimentation des commerçants a été très bonne : les banques néerlandaises ont livré toute la monnaie dont ils avaient besoin, explique-t-on à Bruxelles. Malgré ces difficultés, la Commission européenne, les politiques, les banquiers sont sereins. La journée du 1er janvier s'est mieux passée que prévu. *« Il n'y a eu aucun problème notable »*, s'est félicité la Banque centrale européenne à Francfort. Le taux d'adaptation des distributeurs automatiques de billets a été supérieur aux prévisions. Le basculement en euros des distributeurs sur l'ensemble du territoire français *« est une véritable prouesse technique »*, selon la Fédération bancaire française (FBF). *« C'était une étape à passer et nous l'avons passée de manière tout à fait exceptionnelle »*, a estimé M. Simon.

En Allemagne toutefois, il a été difficile d'utiliser les premiers euros pour cause de jour férié, les magasins étaient en effet fermés mardi. Et surtout, l'habitude n'est pas vraiment prise : *« Presque tout le monde a payé en deutschemarks »*, dit un employé de station-service, à Francfort. Si le deutschemark a perdu tout court légal dès le 31 décembre à minuit – ce qui constitue une exception dans la zone –, il demeure possible de régler ses emplettes dans l'ancienne monnaie. Les commerçants annoncent qu'ils rendront le change en euro.

La Commission se veut optimiste et estime que la majorité des transactions devrait avoir lieu en euros à la fin de la première semaine de circulation de l'euro et que ce taux devrait monter à 95 % la seconde semaine. Même sentiment pour Laurent Fabius, ministre français de l'économie et des finances : *« De plus en plus on va utiliser l'euro dans nos achats (...) et je crois que d'ici quinze jours, à peu près 85 % des francs auront disparu ; ça va se faire naturellement »*, a-t-il indiqué.

Le véritable problème à présent, c'est la remontée des francs, a rappelé Gilles Guitton, directeur général de la FBF. Les banques estiment à 9 milliards le nombre de pièces qui seront récupérées par la Banque de France. Pour l'instant, moins d'un milliard est revenu vers les banques. Pour ce qui est des billets, la FBF estime à 300 milliards de francs (45,73 milliards d'euros) le montant en circulation début 2001, passé à 200 milliards de francs en fin d'année, ce qui signifie que 100 milliards de francs sont sortis des bas de laine et sont depuis retournés à la Banque de France. *« Cela explique, pour une part, la très bonne consommation du mois de décembre, dont on n'a pas encore les chiffres définitifs »*, a parallèlement indiqué à Bercy.

Les pièces et les billets en francs pourront continuer à circuler jusqu'au 17 février, mais des études montrent que, dans la pratique, ils devraient disparaître en dix ou quinze jours au profit des pièces et billets en euros, selon la FBF.

« Le passage à l'euro s'est passé en douceur de façon positive », a indiqué le ministre. Le gouvernement a travaillé *« modestement et pratiquement »* pour que l'euro soit une réussite, même « [s'il] *reste vigilant »*, a indiqué le ministre. A Bruxelles, on espère que les citoyens européens continueront d'avoir une réaction à la hauteur historique de l'événement et ne réagiront pas négativement au premier incident. Avec un objectif : *« Faire que l'euphorie du premier jour se poursuive. »*

Arnaud Leparmentier (à Bruxelles), Philippe Ricard (à Francfort) et Pascale Santi

Les bons et les mauvais élèves européens

***« Tous les distributeurs automatiques de billets (DAB) devraient être prêts d'ici à la fin de la journée dans la zone euro »*, selon la Banque centrale européenne (BCE). De 90 % à 99 % des distributeurs fournissaient des euros en Allemagne, aux Pays-Bas, poursuit la BCE. En France, *« la migration des DAB continue de progresser »*, indiquait le Groupement des cartes bancaires mardi 1er janvier.**

Dans la soirée de mardi, 90 % des DAB avaient basculé en euros, avec des retraits d'environ 250 millions d'euros, soit un retrait moyen de 82 euros. *« C'est mieux que la prévision initiale »*, s'est réjoui la profession bancaire. Le nombre de retraits n'est pas plus élevé qu'un *« premier janvier normal »*, indiquait le Groupement des cartes bancaires, mais il est supérieur en montant. Ce taux était de 85 % à 90 % en Espagne, 60 % en Finlande et au Portugal, qui donnaient ces dernières semaines des signes d'inquiétude. Petite alerte pour l'Italie, dont seuls 40 % des distributeurs fonctionnaient dès le premier jour en euros.

Grève des salariés de la banque centrale d'Italie

Les salariés de la banque centrale d'Italie ont été, eux aussi, appelés à faire grève mercredi 2 janvier à l'occasion du lancement de l'euro. Leurs deux principaux syndicats entendent ainsi protester contre le refus des autorités de répondre à leur demande de négociation pour le renouvellement des contrats de travail, un renouvellement bloqué depuis quatre ans.

Ils ont indiqué qu'ils étaient prêts à poursuivre le mouvement durant la période de transition à l'euro prévue, en Italie, jusqu'au 28 février.

La banque centrale est chargée de l'approvisionnement en coupures et pièces des établissements bancaires. Ceux-ci, qui devaient ouvrir leurs portes mercredi après quatre jours de fermeture, sont pour le moment approvisionnés. La banque centrale a qualifié de *« tranquille »* la première journée de l'euro, le 1er janvier.

Une grève diversement suivie dans les banques françaises

LE MOMENT était-il bien choisi ? Le mouvement de grève lancé le mercredi 2 janvier en France par cinq organisations syndicales (CFDT, CGT, CFTC, FO et SNB-CGC) du secteur bancaire privé et par celles des Caisses d'épargne et de la Poste devait tempérer l'euphorie générale du passage à l'euro. Ces derniers jours, tant Laurent Fabius, ministre de l'économie et des finances, que les responsables de la Fédération bancaire française ont multiplié les déclarations et les appels à la *« responsabilité »* et au *« civisme »* des salariés. *« Très vraisemblablement, la très grande majorité des agences sera ouverte. Les salariés des réseaux ont un très grand sens du service et seront là »*, assurait encore Gilles Guitton, directeur général de la FBF pour minimiser un mouvement qui risque de pénaliser les commerçants en manque de menue monnaie.

Accusés de prendre *« l'euro en otage »* ou tout au moins de s'en servir comme levier, les syndicats ont bien tenté de rejeter la responsabilité du conflit sur les directions des établissements qui, selon eux, ont tardé à répondre à la menace agitée depuis le 28 novembre. *« Cet appel aura au moins eu la vertu d'attirer l'attention sur le malaise dans les banques et, dans certains cas, d'accélérer le processus de négociations »*, se satisfait par avance Gérard Labrune (SNB-CGC). Pour les syndicats, un seuil de 30 % de grévistes serait déjà le signe d'une forte mobilisation susceptible de justifier la reconduction du mouvement.

NÉGOCIATIONS TARDIVES

Aux premières heures d'ouverture des réseaux, la situation paraissait contrastée. Selon la CFDT, l'appel semblait avoir été davantage entendu aux Caisses d'épargne, à la Société générale et dans sa filiale le Crédit du Nord notamment en Picardie. La mobilisation semblait forte dans certaines villes à Marseille, Montpellier, Toulouse, Valence, Nancy et Chambéry avec 55 % de grévistes

Les premières discussions engagées dans les derniers jours de décembre 2001 ont sûrement pesé. Au centre des préoccupations, la sécurité des personnels dans les mouvements de fonds semble avoir jusque-là été assurée. En revanche, sur les salaires comme sur les conditions de travail, les négociations ont abouti à des résultats différents selon les établissements. Au Crédit agricole et au CIC, des accords ont été conclus, ainsi que, samedi 29 décembre, à la BNP Paribas où deux organisations (CFDT et SNB) ont accepté les propositions d'une prime liée au surcroît de travail pouvant atteindre 700 euros et des augmentations générales. Bien que tardif, ce déblocage a atténué l'ampleur du mouvement, même si l'on signalait des fermetures comme au centre administratif de Marseille. Les contacts noués à la Société générale et au Crédit lyonnais devraient se prolonger en janvier.

Le blocage des discussions paraissait total dans les Caisses d'épargne après la dénonciation des accords collectifs de salaires. À Paris toutefois 61 agences sur 75 étaient ouvertes mercredi matin. En Midi Pyrénées, 73 % des agences devaient être ouvertes.

A la Poste, le mouvement national est appelé par Sud-PTT et FO, avec la CGT en relais sur des actions locales. Selon la direction, le taux de grévistes s'établissait en deçà de 5 % de l'ensemble du personnel.

Michel Delberghe et Anne Michel

TROIS QUESTIONS À ...

JEAN-CLAUDE BRANCHEREAU

1 En tant que secrétaire général adjoint de la CFDT banques, premier syndicat de la profession, quelle était, mercredi 2 janvier au matin, l'ampleur de la mobilisation ?

Les échos qui nous parviennent sont bons et confirment nos prévisions. Des agences sont fermées, toutes les catégories sont dans le mouvement. Bien sûr, il y a des inégalités selon les entreprises et les régions. Mais le malaise est très important. La mobilisation correspond à un bon niveau dans notre profession. Pour autant, nous y verrons plus clair dans les réunions de personnel que nous avons appelées pour le 3 janvier.

2 Quelles sont les raisons du mouvement et quelles sont vos revendications ?

Les conditions de travail, la sécurité et la question des salaires sont au cœur du mouvement. Les conditions de travail ne cessent de se dégrader, les effectifs sont insuffisants alors que les directions en demandent de plus en plus aux salariés. Le passage aux 35 heures et la réduction du temps de travail n'ont pas été compensés par des embauches suffisantes. La gestion par le stress, la multiplication des pressions et la course aux gains de productivité tendent à s'installer. De plus, la sécurité s'est amenuisée. La hausse des agressions et les morts d'employés de banque et de convoyeurs de fonds en témoignent. Aucune mesure générale sur les salaires n'a été prise depuis 1996. Le pouvoir d'achat se détériore. Cette situation nécessite d'abord des mesures immédiates : des effectifs suffisants avec des objectifs commerciaux adaptés, un respect des règles de sécurité, une augmentation annuelle de 1 000 euros pour tous.

3 Pensez-vous que le mouvement peut durer ? Ne pensez-vous pas que les salariés vont être influencés par les appels à un « comportement citoyen » pour le passage à l'euro ?

Nous avons appelé à une grève illimitée mais la balle est dans le camp patronal. Nous avons le souci permanent du service au public. Ce sont les banquiers qui manquent d'esprit citoyen. Ils doivent appliquer le décret sur la sécurité. Ils doivent cesser de se plaindre et mettre les moyens pour assurer un service de qualité. Ils doivent négocier plutôt que de tergiverser en permanence. Le passage à l'euro est l'occasion de nous faire entendre.

Propos recueillispar Pascale Santi

« No, please, we are British ! »

LONDRES

de notre correspondant à la City

« Je veux garder la livre, c'est notre héritage », *« L'euro fait un peu monnaie de singe, de Monopoly »*, *« Perdre notre identité monétaire est une perspective déplaisante ! »*... Beaucoup verront dans ce micro-trottoir réalisé à Hampstead, ce 1er janvier 2002, une nouvelle preuve de l'insularité d'un pays vivant sur un lambeau de gloire, la livre sterling. De la crêperie NW3 au bar à café Starbuck, du pub King of Bohemia au marchand de thé Whittard, le leitmotiv anti-euro revient inlassablement dans les conversations.

Pourtant cette image chauvine doit être nuancée. Tous les sondages indiquent en effet que, malgré son hostilité à l'abandon de la monnaie britannique, l'Anglais moyen estime que le basculement dans la zone euro sera inévitable dans les cinq prochaines années. Une opération qui serait d'autant plus facile, à en croire les banquiers, que les Britanniques viennent en tête des utilisateurs des cartes de crédit dans l'Union européenne.

« J'AI PEUR DE ME FAIRE AVOIR »

A quelques encablures de ce quartier chic du nord de la capitale, le fameux musée de cire Tussaud's jongle déjà avec l'euro et la livre. Même si le change se fait uniquement en sterling, c'est tout un symbole. La chambre de commerce du Royaume-Uni estime qu'une bonne moitié des grands magasins londoniens accepteront les paiements en euros. En particulier les chaînes très prisées par les treize millions de touristes qui viennent annuellement des pays de la zone euro (Marks & Spencer, Selfridges, Virgin, Harrods). Même les magasins de hi-fi Dixon, dont le patron est un europhobe notoire, affichent la mention *« euros acceptés »*. Certains supermarchés ont déjà acheté des consigneurs de chariots acceptant les euros. L'opérateur de téléphone BT, pour sa part, a converti ses 56 000 cabines pour que les nouvelles pièces y soient acceptées. Un vendeur de souvenirs installé à proximité du British Museum résume un sentiment répandu : *« J'accepterai les euros mais j'ai peur de me faire avoir. Le gouvernement va en profiter, comme ce fut le cas lors de la décimalisation de 1971. Je ne vois pas en quoi une telle adhésion améliorera le sort de gens comme moi. »*

En cette journée historique de l'autre côté du Channel, on les sent un peu braqués, les sujets de Sa Majesté. Le présentateur du journal télévisé de la BBC n'a pu s'empêcher de bousculer son correspondant à Bruxelles : *« Quand viendra la première crise, Justin ? »* Mais le ministre de l'Europe, Peter Hain, espère qu'en voyageant les gouvernés se familiariseront avec l'euro et finiront par s'y rallier à l'occasion du référendum promis. Pour ne pas prêter flanc à la critique des eurosceptiques, le gouvernement Blair n'a cependant prévu que 10 millions de livres pour y préparer l'économie : on en avait consacré 400 millions pour éviter le bogue de l'an 2000.

Un coup d'œil à la presse du jour permet de se rendre compte du malaise. *« Maintenant que l'Europe existe et que tous nos partenaires politiques et commerciaux l'utilisent, pouvons-nous nous permettre de rester en dehors ? »*, s'interrogeait le 1er janvier l'éditorial de *The Independent,* soulignant ces inquiétudes diffuses d'une Grande-Bretagne orgueilleusement figée et à part, hors du tumulte mais isolée. Parole d'expert, la livre survivra, mais à quel prix, diminuée, ramenée au statut du franc suisse ! Bref, un ersatz de monnaie spéculative dont le cours est déterminé par les marchés de capitaux. Qui dit mieux ?

Marc Roche

Abonnez-vous au Monde pour 26,35 € (172,84 F) par mois

Bulletin à compléter et renvoyer accompagné de votre relevé d'identité bancaire ou postal à : *LE MONDE*, Service Abonnements - 60646 Chantilly Cedex

Oui, je souhaite recevoir *Le Monde* pour **26,35 €** (172,84 F) par mois par prélèvement automatique.

❑ M. ❑ Mme Prénom : ..... Nom : .....

Adresse : .....

Code postal : |_|_|_|_|_| Localité : .....

Offre valable jusqu'au 30/06/2002 en France métropolitaine pour un abonnement postal. 201MQPAE

Autorisation de prélèvements

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à effectuer sur ce dernier les prélèvements pour mon abonnement au journal *Le Monde.*

Je resterai libre de suspendre provisoirement ou d'interrompre mon abonnement à tout moment.

Date : .....

Signature :

IMPORTANT : merci de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal, à votre autorisation. Il y en a un dans votre chéquier.

N° NATIONAL D'ÉMETTEUR
N° 134031

Organisme créancier : ***Société Editrice du Monde***
21 bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05

TITULAIRE DU COMPTE A DÉBITER
Nom .....
Prénom .....
N° .....rue .....
Code postal |_|_|_|_|_| Ville .....

NOM ET ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT DU COMPTE A DÉBITER *(votre banque, CCP ou Caisse d'épargne)*
.....
.....
N° .....rue .....
Code postal |_|_|_|_|_| Ville .....

DÉSIGNATION DU COMPTE A DÉBITER
Code Etablissement | Code Guichet | N°de compte | Clé RIB

Pour tout renseignement concernant le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abonnement, etc :
Téléphonez au 01.42.17.32.90 de 8h30 à 18h du lundi au vendredi.
Pour un changement d'adresse ou une suspension vacances, un numéro exclusif : 0 825 022 021 (0,15 € TTC/min)

"*Le Monde*" (USPS=0009729) is published daily for $ 892 per year "*Le Monde*" 21, *bis,* rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Champlain N.Y. US, and additionnal mailing offices, POSTMASTER : Send address changes to IMS of N.Y. Box 15-18, Champlain N.Y. 129191518
Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23-451-2983 USA - Tél. : 800-428-30-03

PATRICE LAPOIRIE/AFP

■ **ANTIBES.** Mardi 1er janvier, des automobilistes ont été bloqués au péage d'Antibes (Alpes-Maritimes). En raison du passage à l'euro, les automates du réseau autoroutier n'acceptent plus les francs.

Les banques françaises préparent une réforme de la tarification des chèques et des retraits par carte

L'EURO a été accueilli avec un certain plaisir par les consommateurs français, qui ne se sont heurtés jusqu'à présent à aucune difficulté d'approvisionnement en nouvelle monnaie et à aucun problème technique majeu. Les banques françaises, qui ont dépensé au total 4,6 milliards d'euros depuis 1998 pour réussir le basculement, s'en félicitent. Elles vont continuer à travailler, aidant massivement à retirer le franc de la circulation. Mais, derrière le travail de fourmi que les agences vont devoir effectuer, les dirigeants, au plus haut niveau, préparent déjà l'étape suivante, moins réjouissante pour les consommateurs : une réforme de la tarification des services bancaires, qui pourrait entrer en vigueur début juillet.

Dans un entretien à *La Tribune* du mercredi 2 janvier, Gilles Guitton, le directeur général de la Fédération bancaire française (FBF), annonce : *« Les banques françaises sont les seules en Europe à ne pas avoir de facturation pour les deux systèmes de paiement les plus utilisés, le chèque et le retrait par carte bancaire. Elles vont dorénavant devoir évoluer dans le nouveau cadre européen. Tout le monde a intérêt au maximum de transparence, les banques, mais aussi leurs clients. »* Le même jour, sur France-Inter, M. Guitton prévoyait *« la fin de l'exception française »* en matière de tarification des moyens de paiement. En clair, les banques vont non seulement relancer leur projet de faire payer les chèques, mais elles commencent également à réfléchir à faire payer les retraits par carte aux distributeurs.

Pour les banquiers, l'arrivée de l'euro entraîne en effet deux grands changements. Sur le plan français, l'euro fait sauter le dogme hexagonal du *« ni-ni »*, *« ni tarification des chèques ni rémunération des dépôts »*. A compter du 1er janvier, plus rien n'interdit de rémunérer les dépôts sur les comptes bancaires, la réglementation ne concernant que les comptes en francs. Pour compenser ce surcoût, les banques veulent donc faire payer les chèques au-delà d'un certain nombre par an. Elles avaient déjà tenté de préparer la réforme à la fin de l'année 2000 afin que le changement de tarfication devienne effectif avant juin 2001. Elles se sont heurtées à une levée de boucliers des consommateurs et des parlementaires, et à l'opposition du ministre des finances, Laurent Fabius.

Sur le plan européen, un autre changement réglementaire est intervenu. Le 13 décembre 2001, le Parlement européen et le conseil européen des ministres ont adopté un règlement obligeant les banques à aligner la tarification des paiements transfrontaliers sur les tarifs nationaux le 1er juillet 2002. Le 1er juillet 2003, ce sont les virements bancaires qui seront concernés par cet alignement, jusqu'à un montant de 12 500 euros : il n'en coûtera pas plus cher de faire un virement de Paris à Berlin que de Paris à Lyon.

En France, où les retraits et paiements par carte bancaire sont gratuits pour les consommateurs, les banques risquent un manque à gagner. Après l'adoption de ce règlement, elles ont donc prévenu qu'elles allaient sans doute augmenter les tarifs, envisageant de renchérir le prix des cartes de paiement internationales ou de facturer les retraits dans les distributeurs n'appartenant pas à la banque qui a émis la carte ou à un de ses partenaires. C'est un grand changement pour les consommateurs, habitués à ne pas payer les retraits, puisqu'ils payent déjà cher les cartes bancaires. Jusqu'à présent, seule BNP Paribas facture déjà 5 francs (0,76 euro) à ses clients les retraits effectués dans les distributeurs autres que ceux de son réseau, au-delà du sixième retrait par mois.

> Les établissements avaient déjà lancé une initiative à la fin de l'année 2000

Questionné par un auditeur un mercredi matin, toujours sur France-Inter, M. Guitton précisait : *« Tout service doit être payant. Il faut une transparence sur l'ensemble des transactions. »* Interrogé sur l'euro, dimanche 30 décembre sur Europe 1, Laurent Fabius a répété que la réforme des chèques payants n'était pas, de son point de vue, à l'ordre du jour.

Sophie Fay

Dans le Cantal, le Crédit agricole fait du zèle

AURILLAC
de notre correspondant

Minuit pile place du Square, en plein centre-ville d'Aurillac (Cantal), il y avait de la lumière lundi soir 31 décembre dans l'agence Saint-Eloi du Crédit agricole. Dehors, dans le froid, une queue commençait à se former devant le distributeur automatique. A l'intérieur, le nez sur le carreau, le directeur de la caisse régionale de Crédit agricole du Cantal (69 % du marché bancaire départemental), Marcel Château, était encore un peu anxieux avant de faire rentrer quelques clients afin de leur souhaiter la bonne année, de boire le verre de l'amitié et de mettre en circulation les premiers billets d'euros autrement que par le biais d'une machine. Le Crédit agricole du Cantal avait en effet décidé d'être la seule banque de France à ouvrir ses portes le jour même du passage à l'euro : *« Après des négociations, les trois quarts de notre effectif* (environ 200 salariés) *ont été appelés à travailler ce 1er janvier. »*

A une vingtaine de kilomètres d'Aurillac, en direction de Clermont-Ferrand, au creux de la vallée qui conduit au Lioran, Vic-sur-Cère est une petite station thermale où se croisent touristes, curistes et ruraux. Mardi 1er janvier après-midi, Yves Dulout, ancien joueur du Stade aurillacois, aujourd'hui conseiller de clientèle, déployait sa carrure de rugbyman et affichait un bel optimisme au cœur de l'agence locale pour rassurer et changer, calculette en main, des pleines poignées de francs contre des euros. Surpris par le succès de cette opération, il constatait : *« Nous recevons tout aussi bien des curieux du premier jour, des réveillonneurs pâlichons, des gamins avec leur tirelire, de nombreux touristes ou des personnes qui veulent transformer en euros les gains qu'elles ont obtenus la veille au casino. Plus inquiétant, il y a des commerçants qui sont déjà en rupture de stock. »*

Vers 19 heures, retour au bureau Saint-Eloi d'Aurillac, où M. Château se montre enthousiaste : *« En trois heures, nous venons de recevoir plus de 6 000 clients dans les 28 agences que nous avons dans le département. Ils y ont effectué environ 5 000 retraits d'une valeur moyenne de 14 euros. »*

Jean-Louis Rocher

Sur Internet, la monnaie unique devrait favoriser les comparaisons de prix

PAS DE queue pour payer à la caisse, pas de risques d'erreur au moment de rendre la monnaie, pas de stress... L'univers virtuel du commerce électronique, tel qu'il est brossé par ses promoteurs, a tout pour rassurer les consommateurs inquiets des conséquences du passage à l'euro sur leur porte-monnaie. *« La force d'Internet, c'est qu'avec lui certaines angoisses causées par l'arrivée de la monnaie unique n'existent pas »*, assure Jean-Christophe Hermann, le PDG de fnac.com, le site Web dépendant de la chaîne éponyme de distribution de biens culturels. *« Le seul risque, mineur,* concède-t-il, *c'est que des clients paient avec des chèques en francs, ce qui n'est plus autorisé à partir du 1er janvier. Mais, dans ce cas, nous pouvons renvoyer ces chèques à leurs auteurs. »* A l'instar d'Olivier Sichel, président du directoire d'alapage.com, filiale de commerce électronique de Wanadoo (France Télécom), les professionnels du secteur estiment qu'*« Internet va jouer un rôle éducatif en vue de l'adoption de l'euro, alors que souvent il inspire la méfiance du consommateur »*.

« EFFET DE CURIOSITÉ »

Elément déterminant pour le commerce électronique, la confiance sera-t-elle vraiment au rendez-vous ? Il était trop tôt, mercredi 2 janvier, pour établir un quelconque bilan du basculement vers l'euro. Juan Pirlot de Corbion, PDG de chapitre.com, site de vente de livres essentiellement anciens et épuisés, hésite : *« Soit les consommateurs auront l'impression que les prix sont inférieurs parce qu'ils sont convertis en euros, et, encouragés par l'arrivée des soldes, ils seront plus enclins à passer des commandes en ligne ; soit ils attendront que la calculette intellectuelle fonctionne bien avant de passer à l'acte. »* Pour Georges Aoun, le PDG d'amazon.fr, site de vente aux enchères, *« le vrai test pour l'euro arrivera le jour où l'affichage des prix en francs aura disparu »* des pages Web. Une échéance dont la date n'a pas encore été fixée par la plupart des cybermarchands, ceux-ci n'étant pas tenus par un calendrier précis.

Toute la profession s'accorde à dire que l'arrivée de l'euro dans douze pays devrait faciliter la comparaison, sur Internet, des prix proposés ici et là par les sites. La lire, la peseta, le franc belge et les autres devises n'ayant bientôt plus cours, il devrait être plus aisé de trouver les appareils photo numériques ou les CD les moins chers de la zone euro. Directeur de Kelkoo.fr, un site de comparaison des tarifs proposés par les cybermarchands, Pierre Gaudet *« pense qu'il y aura très rapidement un effet de curiosité sensible envers les prix en vigueur dans les autres pays européens »*. Présent dans huit capitales, Kelkoo étudie le lancement d'une version européenne de son site, qui reprendrait les offres de commerçants électroniques effectuant des livraisons hors de leurs frontières respectives.

FRAIS DE PORT

D'autres, comme les sites de vente aux enchères eBay (l'américain) et QXL-Ricardo (l'anglo-allemand), s'estiment bien armés pour profiter de la monnaie unique : leurs dispositifs techniques permettent de centraliser les offres et les propositions provenant de tous les pays où ils sont installés. L'arrivée de l'euro va permettre de se faire une idée plus claire des enchères en cours.

Mieux informés sans doute, les internautes se transformeront-ils en acheteurs éprouvés ? Rien n'est moins sûr, admettent les cybermarchands. Pour les acquisitions « techniques », comme de la hi-fi ou une voiture, les gens veulent pouvoir bénéficier de la garantie, note M. Hermann. Or cette notion varie au sein de la zone euro. Quant aux produits de consommation plus simples comme les disques ou les vidéos, l'intérêt peut vite être refroidi par les frais de port, qui restent relativement élevés.

Le cas du livre est un peu à part, car, en France, son prix est réglementé par la loi Lang. Certains sites installés hors de l'Hexagone, tels le belge Proxis, ont tenté de profiter de cette situation pour proposer des ouvrages à moindre coût. Le passage à l'euro pourrait leur donner un nouvel élan. Mais, objecte le patron de fnac.com, *« même sur Internet la notion de proximité culturelle et de services existe : les gens se disent qu'en cas de problème ils peuvent échanger leurs achats dans nos magasins »*.

De manière plus générale, pronostique M. Gaudet, *« pour que les internautes passent de la curiosité à l'achat, il faudrait instaurer, notamment, une assurance permettant le remboursement des produits commandés qui n'auraient pas été livrés »*. L'harmonisation européenne des régimes de TVA devrait être également plus poussée.

Enfin, conformément à une décision récente de Bruxelles, il faudra attendre le 1er juillet pour que disparaissent les commissions prélevées par les banques sur les paiements transfrontaliers par carte bancaire au sein de la zone euro, et donc sur les sites marchands européens (actuellement la commission est en général de 1 %).

Antoine Jacob

Le kit monégasque vendu jusqu'à 200 euros

La monnaie unique a beau désormais tinter au fond des poches des Européens, les kits euros continuent à être proposés par centaines sur les sites de vente aux enchères en ligne. Mercredi 2 janvier au matin, on comptait plus de 190 offres sur eBay.fr. C'est moins qu'il y a quelques jours (240 offres disponibles le 28 décembre 2001), mais les prix de départ restent stables : environ 25 euros pour un kit français, si possible *« scellé »* ou *« dans un sachet intact »*... Ces jeux de pièces avaient été mis en vente avant Noël pour 100 francs (15,24 euros).

La préférence des amateurs, note Franck Jamet, responsable des collections chez eBay, va toutefois aux euros monégasques. Certains tirages limités mis en circulation dans la Principauté ont été vendus jusqu'à 200 euros. Les kits du Vatican et du Luxembourg attirent aussi les numismates.

« Ça va être le cirque », lâche une caissière d'Auchan

● **Auchan Bagnolet (Seine-Saint-Denis)**. A 8 h 15, les *« hôtesses de caisse »*, selon la terminologie-maison, commencent à s'installer derrière leurs caisses. Un peu nerveuses. Déjà dans les couloirs, l'euro était dans toutes les conversations : *« ça va être le cirque »*, lâche l'une des caissières. Elles ont eu en tout et pour tout deux demi-journées de formation, plus une demi-heure la semaine dernière pour toucher enfin les pièces qu'elles vont devoir manipuler. Aux caisses en double monnaie, une fente de tirelire est prévue pour récupérer l'ancienne monnaie : c'est la « trappe à francs ».

8 h 30, lever de rideau. L'hypermarché de Bagnolet présente une particularité parmi les 118 Auchan de France : il enregistre 50 % des paiements en espèces. Entre 12 000 et 15 000 passages en caisse par jour sont comptabilisés par ses 86 caisses, dont une quinzaine seulement sont ouvertes mercredi 2 janvier au matin. *« Avec l'euro, nous ouvrirons environ 15 % de caisses en plus par jour »*, explique la direction du magasin.

8 h 45 : il y a déjà la queue aux caisses qui acceptent les francs, alors que le passage est fluide pour les clients qui ne paient qu'en euros. Une quinzaine de « gilets bleus », avec un gros « € » jaune dans le dos, sont là pour aider les clients... et les caissières. Auchan s'attend à un allongement de 30 % des temps d'attente. Les caissières auront besoin d'un peu de temps pour retrouver leurs automatismes. Ce mercredi, elles tâtonnent pour identifier les pièces, alors qu'en francs, elles ne regardaient même plus l'argent, rendant la monnaie « au toucher ». De plus, la direction de l'enseigne a tenu à ce qu'elles fassent aussi la formation du client en lui montrant les pièces une à une, et en annonçant les additions toujours dans les deux monnaies. Carole, neuf ans d'ancienneté, vit cela comme *« une mission »*. Les caissières vont retrouver *« un certain pouvoir »*, affirme-t-elle. Hawa, chez Auchan depuis un an seulement, s'avoue, elle, *« très stressée. C'est assez dur de se faire comprendre du client qui a l'esprit embrouillé par les différences de monnaies. »* Anne-Lise, au contraire, trouve qu'*« en fait c'est plutôt drôle, ça alimente les conversations avec les clients, qui d'habitude ne nous regardent pas. Les gens sont plus compréhensifs. Ils acceptent plus volontiers d'attendre »*.

● **Monoprix, Boulevard Saint-Denis, Paris.** A 8 h15, une poignée de clients attendent devant les portes du magasin. A l'intérieur, le sous-directeur, micro en main, souhaite la bonne année aux employés présents et leur donne les dernières recommandations : ne rendre que des euros aux clients. Depuis des mois, les journées de formation des caissières se sont succédé. Pourtant lorsque le premier client passe à la seule caisse ouverte, c'est le bug : la caisse se bloque au moment de rendre les 7 centimes d'euros. Dans l'affolement, on ouvre une deuxième caisse qui ne tarde pas à subir le même sort. Tandis que les files s'allongent, la direction apprend que le basculement des caisses à l'euro qui devait être opéré depuis la centrale de la chaîne vers tous les magasins n'a pas été effectué. *« Ce n'est pas les caissières le problème, c'est la caisse »*, s'excuse la responsable des caissières devant des clients particulièrement compréhensifs. Le problème résolu, les clients se succèdent à une allure plus habituelle.

Les caissières annoncent encore le prix en franc, les clients empochent la monnaie en euro. *« Je suis déjà habituée à regarder les prix en euros, le problème c'est que je me trompe avec les pièces, il y en a trop et je les confonds »* indique Doushka, 62 ans, une habitante du quartier. *« Ma poche droite c'est pour les euros, la gauche c'est pour les francs et le portefeuille, pourles billets »*, sourit un électricien, un convertisseur à la main.

● **Carrefour, porte de Bercy.** Il flottait comme un air de rentrée des classes mercredi 2 janvier. L'arrivée de l'euro dans les caisses des hypermarchés crée une certaine effervescence chez les caissières du distributeur français. Carrefour, présent dans plusieurs pays européens, était particulièrement concerné par le lancement de la monnaie unique.

Anne Lallemand, responsable des caissières de Carrefour Bercy, fait répéter ses troupes une dernière fois. Lunettes au bout du nez, elle interroge consciencieusement ses élèves en récapitulant tous les cas de figure qui pourront se présenter dans le courant de la journée : *« Accepterez-vous un chèque en francs ? – Non »*, répondent à l'unisson les caissières. *« Si un client exige qu'on lui rende la monnaie en francs ? – On refuse »*, entonnent-t-elles à l'unisson.

José Barroso, Stéphane Lauer et Gaëlle Macke

Pénurie dans les trains

Malgré tous les efforts de la SNCF pour figurer au palmarès des bons élèves de l'euro, les voyageurs du réseau grandes lignes au départ de la gare Montparnasse, à Paris (Bretagne, Sud-Ouest), ont le sentiment que l'entreprise ferroviaire a un train de retard. Aucun des agents de restauration à bord des trains n'est en effet en mesure de rendre la monnaie en euros, depuis le 1er janvier. La SNCF rejette la responsabilité sur la société Wagons-Lits (filiale du groupe Accor) qui détient le contrat de concession de la restauration ferroviaire. Cette dernière met en cause la société de transport de fonds Brink's, qui n'aurait pas livré à temps les 300 fonds de caisse nécessaires. Wagons-Lits espère être livrée jeudi 3 janvier.

Chez McDonald's, jeunes et vieux égaux face à la nouvelle devise

AU RANG des premières entreprises qui manipulent le plus d'espèces, la chaîne de restauration McDonald's était également l'une des rares à pouvoir dresser dès mardi 1er janvier au soir, un bilan complet d'une première journée d'activité en euros. *« Nous avons eu entre 30 % et 40 % des paiements en espèce effectués dans la nouvelle monnaie*, constate Jérôme Tafani, responsable de l'euro et vice-président chez McDonald's France. *Dans les simulations qui avaient été faites avant l'arrivée de la monnaie unique, nous estimions que, les premiers jours, nous n'aurions que des paiements en espèces en francs. »*

En province, on constate par ailleurs un taux plus fort qu'habituellement de billets de 500 francs. Les paiements en Carte bleue, qui sont acceptés sans limitation de montant, étaient en revanche sensiblement les mêmes qu'auparavant. C'est en décembre 2001 que leur proportion avait augmenté pour atteindre 35 % des paiements en moyenne nationale.

MÊME TEMPS D'ATTENTE

Plus encore que les premières statistiques d'utilisation de la nouvelle monnaie, le bilan de la journée d'activité des enseignes McDonald's permet de dessiner quelques tendances de comportement des consommateurs. *« Les clients ont payé soit tout en pièces avec leurs kits d'euros soit tout en billets, mais ils n'ont généralement pas fait l'appoint en utilisant les deux catégories »*, indique M. Tafani. Autre constat dressé au sein de la chaîne, si les gens âgés ont plus de mal à lire les pièces, les jeunes ne sont pas à l'aise non plus. Mais les premiers ont moins de mal à reconnaître leur embarras.

Ces difficultés d'adaptation de la clientèle, comme les premiers pas du personnel n'ont toutefois pas engorgé les files d'attente en caisse. *« Les principaux blocages en caisse étaient dus au consommateur qui compte et recompte sa monnaie »*, constate M. Tafani. Dans les tests effectués, l'entreprise avait constaté que si les caissiers étaient bien formés, le temps d'attente en caisse restait plus ou moins le même qu'habituellement, soit de trois minutes et demie, mais qu'en revanche, si le caissier hésitait, le client commençait alors à recompter sa monnaie.

Cécile Prudhomme

PRÉSIDENTIELLE **Placé à l'avant-scène par l'avènement de l'euro, qui lui a donné l'occasion de nombreuses interventions publiques au cours des dernières semaines, Laurent Fabius entend jouer un rôle important dans la campagne de Lionel Jospin. ● LE MINISTRE de l'économie, qui estime qu'une éventuelle victoire du candidat socialiste au second tour dépendra d'une ouverture au centre, se juge le mieux à même de rassurer cet électorat. ● LE PREMIER MINISTRE et son ministre de l'économie ont tous deux payé de leur personne, mardi 1er janvier, en effectuant quelques emplettes en euros, pour saluer le passage « en douceur » à la nouvelle monnaie européenne. ● AU SEIN DU PS, où les rivalités s'aiguisent pour le poste de premier ministre en cas de victoire de M. Jospin à l'élection présidentielle, les fabusiens ont préservé leur influence.**

M. Fabius entend jouer les premiers rôles dans la campagne de M. Jospin

Après plusieurs mois de dépit, le ministre de l'économie et des finances, qui critiquait la politique trop dépensière du gouvernement, semble avoir été rassuré par le premier ministre. Il s'estime désormais incontournable dans le dispositif du candidat socialiste « probable »

LE MINISTRE de l'économie et des finances ne boude plus. Omniprésent dans les médias à la faveur du lancement de l'euro, Laurent Fabius est redevenu, en quelques jours, le ministre le plus en vue du gouvernement Jospin. Le premier ministre l'a en outre rassuré : il aura aussi sa place dans le futur dispositif de campagne du candidat *« probable »*. Depuis la réunion à l'hôtel Matignon, le 18 décembre, autour d'un buffet froid, des principaux chefs du Parti socialiste (*Le Monde* du 20 décembre 2001), les inquiétudes et les manifestations d'amertume de M. Fabius et de ses partisans semblent s'être apaisées.

De fait, c'est notamment pour dissiper le trouble manifesté par son ministre de l'économie et par le ministre de l'éducation nationale, Jack Lang, que M. Jospin avait organisé cette réunion impromptue. Outre M. Fabius lui-même, nombre de ses proches avaient été conviés, aux côtés de François Hollande, Martine Aubry, Dominique Strauss-Kahn ou Bertrand Delanoë : M. Lang, bien sûr, mais aussi Claude Bartolone, ministre délégué à la ville, Pervenche Berès et Alain Claeys – dans le rôle du futur mandataire financier du candidat.

Le message a été reçu 5 sur 5. Même si le dîner du 18 décembre ne préfigure pas le futur comité de campagne, M. Jospin a voulu clairement signifier, en se disant prêt à accueillir les idées de toutes les sensibilités, que l'apport du ministre de l'économie serait un atout précieux dans sa course à l'Elysée. M. Fabius se savait redevenu incontournable, mais il avait besoin de se l'entendre dire, tant il avait eu le sentiment, depuis la rentrée de septembre, de ne plus être assez écouté.

De Bercy, il avait déjà, avant l'été, lancé des mises en garde contre la réforme des règles des licenciements économiques contenue dans la loi de modernisation sociale. Il en jugeait le dispositif incompatible avec *« une économie moderne, qui, dans l'intérêt même des salariés, doit être rapide, réactive et compétitive »*. Gardien de l'équilibre des finances publiques, militant de la baisse des impôts, il avait aussi exprimé sa différence sur la *« sécurisation »* des retraites, les nécessaires assouplissements dans l'application des 35 heures dans les PME ou encore sur la réforme de l'Etat.

« MODERNE » ET « EFFICACE »

Désireux de voir le PS s'*« écologiser »* davantage plutôt que de laisser les Verts rogner son influence, hostile aux concessions faites à un Parti communiste en perte de vitesse, M. Fabius était en outre apparu de plus en plus réservé sur la gauche plurielle. S'il avait dû admettre, le 20 octobre 2001, devant les membres de son courant, que *« la stratégie d'alliance avec les autres formations de la gauche est la condition du succès de tous »*, il insistait sur la nécessité, pour être *« moderne »* et *« efficace »*, de s'ouvrir en direction des classes moyennes. Dans la préparation du budget pour 2002 comme dans son refus de céder au pessimisme sur l'évolution de la conjoncture, il avait pu compter sur l'appui de M. Jospin. Mais, au temps de l'écoute – relative –, avait succédé celui du désenchantement.

M. Fabius a ainsi grimacé devant la montée des revendications catégorielles – traditionnelle en période préélectorale – et la propension du gouvernement à augmenter la facture des dépenses pour les hôpitaux, les cliniques privées, les policiers et les gendarmes. Aussi s'est-il inquiété d'un retour des *« dépensophiles »* (*Le Monde* du 8 décembre 2001). Désenchantement, aussi, à la lecture du « projet 2002 » du PS, qui n'inscrit qu'au troisième rang des priorités la poursuite de la baisse des impôts et multiplie les promesses sans les présenter en réformes *« financées durablement »*. M. Fabius avait regretté qu'un rôle de premier plan fût confié à Martine Aubry dans l'élaboration de ce projet. Il avait tout aussi peu goûté le retour de M. Strauss-Kahn et de son courant, Socialisme et Démocratie, lui aussi moderniste, après la relaxe de son prédécesseur à Bercy dans l'affaire de la MNEF. Il avait alors adressé des remontrances en forme de circulaires à ses amis socialistes et boudé le meeting national sur le bilan, le 6 décembre, à Paris.

L'annonce d'un dispositif de campagne préparatoire pour M. Jospin regroupant M. Hollande, Mme Aubry, M. Strauss-Kahn – rivaux potentiels pour Matignon en 2002 et... pour l'élection présidentielle de 2007 –, avec Jean Glavany comme directeur de campagne, avait achevé de le fâcher. L'épisode lillois du 9 décembre, lorsque des militants du Mouvement des jeunes socialistes avaient scandé *« Lionel à l'Elysée, Martine à Matignon, Fabius en prison »*, l'avait carrément blessé.

LOYAUTÉ TOTALE

Il était donc temps qu'un signe de Matignon annonçât l'heure du rapprochement. L'ancien premier ministre de François Mitterrand (1984-1986), longtemps héritier rival de M. Jospin, considère que, même si le candidat socialiste mène une campagne ancrée à gauche au premier tour, sa victoire dépendra d'une ouverture au centre au second tour. M. Fabius n'envisage certes pas une alliance formelle avec des centristes, mais il préconise un langage accessible aux chefs d'entreprise, aux professions libérales et aux classes moyennes sur les réformes à engager sur l'Europe, les retraites, l'éducation ou le fonctionnement de l'Etat. Même s'il peut redouter la concurrence de M. Strauss-Kahn, M. Fabius se juge incontournable sur ce terrain. En le réinsérant dans le jeu socialiste – sans lui faire aucune promesse pour la suite –, M. Jospin lui a, semble-t-il, signifié qu'il occuperait naturellement ce rôle dans la campagne. D'autant que, pendant que le candidat battra l'estrade, entre mars et mai, c'est bien à M. Fabius que devrait revenir, même sans intérim formel, le soin de « garder la maison » gouvernementale.

Le ministre de l'économie, qui a toujours excipé de sa totale loyauté depuis son entrée au gouvernement, le 27 mars 2000, a renvoyé l'ascenseur sans tarder. Le 20 décembre 2001, sur France 2, il s'abstenait de toute critique, même implicite, contre le gouvernement, conseillant simplement au futur candidat du PS de *« tenir un discours de vérité »*, sur des sujets comme *« la sécurité, les retraites, la réforme de l'Etat, l'élargissement de l'Europe »*. M. Fabius, qui entend être *« très présent »* dans la campagne, souhaite défendre les *« valeurs de la gauche »* et des *« idées nouvelles »*, avec la préoccupation de maintenir des comptes publics *« équilibrés »* et de conserver une *« vision à long terme »*. Le prochain président, précisait-il, devra être *« une référence morale »*, ajoutant : *« Je pense que Lionel Jospin, par son comportement, par ses choix, pourra faire ça magnifiquement. »* Le compliment servait aussi à prendre date.

Michel Noblecourt

Les jeunes préfèrent Lionel Jospin

Quel est le candidat à l'Elysée préféré des jeunes électeurs ? Selon une étude de CSA parue dans le numéro de janvier-février du magazine *Casting*, Lionel Jospin obtient 28 % des intentions de vote des 18-24 ans, contre 25 % pour Jacques Chirac. Le président de la République, qui avait séduit nombre de « jeunes » en 1995, devance toutefois le premier ministre dans l'ensemble de l'électorat, avec 25 % des intentions de vote contre 23 % pour l'hôte de Matignon. Le candidat des Verts, Noël Mamère, rallie 11 % des 18-24 ans, devant la porte-parole de LO, Arlette Laguiller (9 %), Jean-Marie Le Pen (FN) et Bruno Mégret (MNR) – 8 % chacun. Suivent le président du PCF, Robert Hue, (6 %), Jean-Pierre Chevènement (4 %), le président de l'UDF, François Bayrou (4 %), le président de DL, Alain Madelin (3 %), et Charles Pasqua (2 %). Le sondage a été réalisé d'octobre à décembre 2001 auprès de 4 000 personnes, dont 435 jeunes âgés de 18 à 24 ans.

Le premier ministre et son ministre de l'économie paient leurs roses en euros

IL NE FALLAIT PAS voler la vedette à Lionel Jospin en ce mardi 1er janvier. Laurent Fabius en a fait les frais. Le ministre de l'économie et des finances a été prié de décaler sa visite au marché aux Fleurs, place Louis-Lépine, au cœur de l'île de la Cité, à Paris. Prévue à 11 heures, avant celle organisée par le premier ministre dans une rue commerçante du 18e arrondissement, elle a finalement été reportée à 15 heures. Pour le passage à l'euro, le chef du gouvernement, qu'on avait pourtant peu vu et entendu sur le sujet les jours précédents, tenait à avoir la primeur.

« C'est une bonne répartition politique, a commenté laconiquement M. Fabius. *Le premier ministre le matin, le ministre de l'économie et des finances l'après-midi. »* Avant d'ajouter : *« J'ai vu que M. Jospin avait acheté des roses. Vous remarquerez que, dans cette histoire, l'important, c'est la rose. »* Effectivement, les roses ont eu un franc succès auprès des deux hommes. M. Jospin a fait une halte chez deux fleuristes. Après avoir acheté deux bouquets de roses orangées – l'un pour son épouse, Sylviane, l'autre pour la maire (PS) du 18e, Annick Lepetit – le premier ministre en a choisi des rouges pour sa sœur et sa belle-sœur, dans un magasin, rue du Poteau, qui vendait aussi des roses rouges à paillettes. *« Ça sent les élections »*, a lancé une passante, emmitouflée dans un manteau de fourrure. M. Fabius, lui, n'a acheté qu'un bouquet de sept roses jaunes, des « Yellow Island », pour son épouse, Françoise. Coût de l'opération : 23,45 euros. Signe que l'hôte de Bercy est décidément plus économe que celui de Matignon : M. Jospin, lui, a dépensé au total 125,72 euros en fleurs...

« J'ESPÈRE QU'IL AURA LA MONNAIE »

Maison Meunier, sur le marché aux Fleurs du Paris historique, la marchande n'a pas caché son scepticisme au ministre de l'économie et des finances : *« J'espère qu'il aura la monnaie*, a lancé Christiane Meunier, en écoutant M. Fabius passer sa commande. *J'ai été servie à moins de dix pour cent de ma demande d'euros. Et, jusqu'ici, tout le monde m'a payée en francs. » « Les gens n'aiment pas l'euro*, a poursuivi la fleuriste. *C'est compliqué. On se sent déshabillé, tout nu, sans argent. »* Le ministre ne s'est pas départi de son sourire. *« Cela se passe dans la douceur, avec gentillesse »*, a-t-il commenté.

M. Jospin voulait, pour sa part, répondre au discours europhile de Jacques Chirac, prononcé la veille, à l'occasion de ses vœux télévisés. Au président de la République, qui s'était félicité de l'*« effort considérable »* entrepris *« il y a six ans »* (*Le Monde* du 2 janvier) – c'est-à-dire l'année de son accession à l'Elysée –, le candidat *« probable »* à l'élection présidentielle a fait part de sa *« fierté d'être le gouvernement qui a à la fois qualifié la France à l'euro en 1998 et puis qui fait cet immense passage pratique »*. *« Je suis assez ému de ce premier contact avec l'euro »*, a-t-il conclu, place Charles-Bernard, au terme de son périple dans le 18e arrondissement. Une émotion telle, d'ailleurs, qu'il a confondu les deux monnaies – 7 euros au lieu de 7 francs – en payant son pain de seigle.

Clarisse Fabre et Virginie Malingre

L'hôte de Bercy postule à Matignon en cas de victoire de la gauche

Le premier secrétaire du PS, François Hollande, paraît toutefois favori

ILS N'EN PARLENT PAS, esquivent le sujet quand on leur pose la question, prennent une posture humble et mystérieuse. « Ils » : ceux qui se voient en « premier ministrable » d'un président nommé Lionel Jospin. Laurent Fabius, Martine Aubry, Dominique Strauss-Kahn et François Hollande figurent parmi ces prétendants et, s'ils s'accordent à moquer les empressements similaires des chefs de la droite, tous ont intégré l'hypothèse dans leurs stratégies personnelles.

Le candidat *« probable »* a alimenté les fantasmes en énumérant la liste, le 19 octobre 2000, sur TF1 : *« Martine, Elisabeth, Laurent, Dominique, peut-être un jour... »* M. Hollande, alors candidat à sa réélection au poste de premier secrétaire du PS, avait été délibérément oublié. Mme Guigou, défaite aux élections municipales de mars 2001 à Avignon et confrontée à des difficultés en série au ministère de l'emploi et de la solidarité, a vu son étoile pâlir. S'ajoute parfois, en revanche, le nom de Jean-Pierre Chevènement – au cas où M. Jospin devrait son succès à un apport de voix important de son ancien ministre de l'intérieur, désormais installé en rival.

Les proches de M. Fabius – à commencer par Claude Bartolone, ministre délégué à la ville, et Henri Weber, sénateur de Seine-Maritime – se disent en tout cas certains que l'addition des voix de la gauche plurielle ne pourra suffire à assurer la victoire et que, l'extrême gauche risquant de faire défaut au second tour, M. Jospin sera redevable de son éventuelle victoire à son ministre de l'économie. A sa gestion des dossiers économiques, d'abord ; au rôle important qu'il aura joué entre l'investiture du candidat – prévue pour le 10 mars – et le premier tour du scrutin, lorsqu'il se trouvera, de fait, en position d'assurer un intérim informel ; à son discours moderne enfin, propre à séduire les chefs d'entreprise, les classes moyennes et l'électorat centriste, jugés indispensables à une gauche plurielle à reconstruire.

M. Jospin s'interdit, bien sûr, d'évoquer le sujet. Mais la nomination de M. Fabius à Matignon supposerait une relation de confiance entre les deux hommes que la réconciliation engagée ne garantit pas encore. Hormis chez les fabiusiens, l'hypothèse est d'ailleurs jugée peu crédible. M. Jospin s'installant à l'Elysée ne préférerait-il pas désigner un premier ministre chargé d'exécuter une politique décidée par lui, sans véritable autonomie ?

« DSK » EN RÉSERVE

Mme Aubry, elle, a tellement dit et redit qu'elle n'était pas candidate à Matignon – *« J'ai dit que je m'engageais à Lille et que je ne me faisais pas élire pour aller à Matignon,* affirmait-elle en juillet. *Je suis sur la même position et je m'en tiens là »* (*Le Monde* du 27 juillet) – que M. Jospin a récemment dû lui demander le silence sur ce point. Pourtant, la maire de Lille, qui pense probablement autant que les autres prétendants à l'élection présidentielle de 2007, reste dans le jeu. Une victoire de M. Jospin serait forcément celle du bilan et du projet. Or la fille de Jacques Delors a joué un rôle-clé dans le premier – avec les 35 heures, les emplois-jeunes et la lutte contre le chômage –, et elle a conduit l'élaboration du second.

Même si M. Jospin a dernièrement confié à un visiteur qu'aucune règle n'obligeait à une succession de deux premiers ministres dans un quinquennat – lui-même ayant gouverné cinq ans d'affilée –, beaucoup au PS misent sur ce scénario. C'est dans cette hypothèse que se place notamment M. Strauss-Kahn, dont la sortie du purgatoire judiciaire est trop récente pour qu'il puisse déjà prétendre à Matignon. En revanche, celui qui sera sans doute porte-parole du candidat – comme en 1995 et à nouveau avec Mme Aubry – peut se mettre en réserve pour la seconde partie de la mandature.

Dans l'immédiat, puisqu'il ne veut ni de M. Fabius ni de Mme Aubry, l'ancien ministre des finances joue donc la carte François Hollande. Ayant conforté son autorité et sa notoriété – il est même le sujet d'une biographie très élogieuse du journaliste de TF1 François Bachy, intitulée *François Hollande, un destin tranquille* (Plon) –, le premier secrétaire conduira le PS à la double bataille de 2002 et, peut-être, le gouvernement en cas de victoire. Ceux qui, dans son propre camp, se résignent à le voir en favori, précisent que la fonction lui conviendra d'autant mieux qu'elle sera celle d'un *« superintendant »*.

M. N.

Les fabiusiens préservent leur influence au sein du Parti socialiste

SI LAURENT FABIUS a émis en privé des critiques sur le « projet 2002 » du Parti socialiste et si Jack Lang – qui l'a emporté en vacances pour le lire attentivement – n'a pas caché qu'il lui semblait manquer de *« souffle »*, les fabiusiens ont bel et bien été associés à la longue élaboration du document. Deux proches du ministre de l'économie et des finances appartenaient au comité de pilotage constitué autour de Martine Aubry, qui se réunissait chaque semaine et auditionnait des personnalités : le sénateur de la Seine-Maritime Henri Weber, secrétaire national du PS chargé de la culture et de la formation, et le député de la Nièvre Gaëtan Gorce, secrétaire national chargé des études.

Ainsi s'explique le fait que les lieutenants de M. Fabius n'aient relayé publiquement ses critiques qu'avec modération – y compris ses notes circulaires regrettant que la baisse des impôts soit rangée par le PS au rayon des accessoires de la politique économique. Dans la version amendée du projet présentée aux militants dans un numéro spécial de *L'Hebdo des socialistes* du 22 décembre 2001, M. Weber a ainsi fait ajouter, au registre de l'utilisation des *« marges de manœuvre disponibles »*, la poursuite de la réduction des déficits publics – *« comme nous l'avons fait »*, dit le texte. Le sénateur a également justifié des *« allégements fiscaux »*, formule préférée à celle de « baisses d'impôts », par le double objectif de *« redistribution »* et de *« soutien à la consommation des ménages et à l'investissement des entreprises »*.

De la même manière, les amis de M. Fabius n'ont pas suivi Paul Quilès quand il a proposé un amendement visant à réduire de 577 à 400 le nombre de députés à l'Assemblée nationale. Le député du Tarn, qui a dû concéder que cette réduction ne soit pas chiffrée pour que son amendement soit soumis au vote des militants, sait que nombre de proches du ministre de l'économie ne voteront pas son texte, mais espère des soutiens venus d'autres courants.

Dans l'organigramme de campagne du PS – organisé en dix pôles (mobilisation et animation des réseaux d'élus, relations avec la presse, communication, programme et études, etc.) –, figurent une petite dizaine de fabiusiens. M. Gorce anime le pôle « analyses, arguments et ripostes » et l'ensemble de l'équipe sera coordonnée par Alain Claeys, secrétaire national à la coordination et à la trésorerie. Seul hiatus : M. Claeys a été oublié lors de la première présentation de l'organigramme et semble avoir vécu cet épisode comme une humiliation, à un moment où les fabiusiens se sentaient déjà marginalisés.

L'ultime baromètre de la situation interne concerne les investitures pour les élections législatives des 9 et 16 juin. Les partisans de M. Fabius n'ont, en définitive, ni plus ni moins rechigné que les autres courants face aux sacrifices imposés par la parité ou par les accords avec les partenaires de la gauche plurielle. Ils n'ont pas été moins bien moins lotis qu'à l'accoutumée et ne se sont pas davantage plaints que les autres sensibilités. Défendant les intérêts du ministre de l'économie à la commission électorale, Géraud Guibert a été investi dans la 2e circonscription de la Sarthe, dans une primaire qui l'a opposé à une femme, là où il avait échoué lors de l'élection partielle provoquée par la démission de Raymond Douyère, nommé par M. Fabius au Conseil de la politique monétaire. M. Fabius a quand même grimacé devant l'investiture, dans la 6e circonscription de la Seine-Maritime – soit sur ses propres terres –, de Paul Dhaille, exclu du PS pour dissidence au moment des élections municipales et aujourd'hui candidat du... Parti radical de gauche.

M. N.

Les lieutenants de Laurent Fabius n'ont relayé ses critiques au « projet 2002 » qu'avec modération

A Strasbourg, trente personnes ont été interpellées après les incendies de voitures de la Saint-Sylvestre

Plusieurs d'entre elles devaient être jugées en comparution immédiate mercredi 2 janvier

Trente personnes, dont onze mineurs, ont été interpellées, mardi 1er janvier, après les violences de la nuit de la Saint-Sylvestre. Certaines devaient être jugées en comparution immédiate mercredi 2 janvier. Selon les préfectures du Haut-Rhin et du Bas-Rhin, 76 véhicules ont été incendiés dans la nuit du 31 décembre au 1er janvier en Alsace, dont 44 à Strasbourg. Quatre policiers ont été blessés par des tirs de plomb.

STRASBOURG (Bas-Rhin)
de notre correspondant

Trente personnes ont été interpellées à Strasbourg, selon le procureur de la République, Edmond Stenger, après les incendies de voitures et autres violences urbaines de la nuit de la Saint-Sylvestre. Onze d'entre elles sont des mineurs, dont les deux plus jeunes, âgés de onze ans, ont été remis à leurs parents. Plusieurs des autres interpellés devaient être jugés en comparution immédiate mercredi 2 janvier. Les interpellations les plus spectaculaires ont été réalisées à 6 heures, mardi matin : des hommes du groupement d'intervention de la police nationale (GIPN) ont arrêté, dans le quartier du Neuhof, les trois occupants d'un appartement d'où auraient été tirés des coups de pistolet à plomb dans la nuit. Quatre policiers avaient été blessés, dont l'un grièvement à l'œil. Des fusils de chasse et des douilles ont été saisis dans le logement.

Selon les préfectures du Haut-Rhin et du Bas-Rhin, malgré le déploiement d'un important dispositif de forces de l'ordre – plus de 700 fonctionnaires –, 76 véhicules ont été incendiés dans la nuit du 31 décembre au 1er janvier en Alsace, dont 44 à Strasbourg. Ces chiffres, qui comptabilisent les *« délits d'incendies volontaires »*, ne comprennent ni les feux d'épaves ni les incendies par propagation ou accident. A Strasbourg, la carte des véhicules brûlés montre, par rapport aux années précédentes, la concentration des incendies dans quelques quartiers sensibles, notamment à Cronenbourg (ouest) et au Neuhof (sud).

« Le bilan n'est pas insatisfaisant », a estimé Fabienne Keller, maire (UDF) de Strasbourg, à l'issue d'une nuit qu'elle a largement consacrée à une tournée dans les quartiers. *« Avec 44 feux de véhicules contre 54 en 2000, c'est une amorce de régression »*, a espéré la maire. Les élus ont noté la quasi-disparition des dégradations contre le réseau de transport, les équipements publics ou le mobilier urbain. Pour autant, ils ont exprimé leur *« inquiétude »* pour le Neuhof. Dans ce quartier, *« il y avait eu de vraies menaces dont on nous avait prévenus »*, a indiqué Mme Keller. *« Aurait-on pu mieux prévenir, contenir, éviter ce qui s'est passé ? »*, s'est-elle interrogée. Certains quartiers jusqu'ici touchés ont disparu de la cartographie des voitures brûlées. *« C'est encourageant »*, a souligné Robert Grossmann, président (RPR) de la Communauté urbaine de Strasbourg, donnant l'exemple du quartier des Ecrivains, à Schiltigheim (nord), où l'encadrement parental et associatif a permis d'éviter les délits.

Catherine Trautmann, ancien maire (PS) de Strasbourg, a estimé que *« le Nouvel An marquait l'échec et le mensonge du maire et de son équipe »*, et qu'il confirmait *« l'accroissement de l'insécurité constaté ces derniers mois »*. Elle reproche à l'équipe municipale *« le mépris politique »* qui *« ne favorise en rien le lien social »*.

Jacques Fortier

► www.lemonde.fr/securite

Une centaine de véhicules brûlés en Ile-de-France

Une centaine de voitures ont été incendiées en Ile-de-France au cours de la nuit de la Saint-Sylvestre, dont 42 dans le seul département de la Seine-Saint-Denis. Vingt-neuf véhicules ont subi le même sort dans le Val-de-Marne, dont cinq à Vitry-sur-Seine, où la mort d'un jeune homme au cours d'un hold-up, le 26 décembre, avait provoqué plusieurs nuits de violences urbaines. Dans l'Essonne, les sapeurs-pompiers sont intervenus pour éteindre une série d'incendies qui ont touché 22 véhicules dans différentes cités, comme les Tarterêts à Corbeil-Essonnes et la Grande-Borne à Grigny. Une trentaine de voitures ont également été brûlées dans les Yvelines, les Hauts-de-Seine et le Val-d'Oise. A Paris, la nuit du réveillon a été relativement calme, avec seulement 53 interpellations, dont la très grande majorité pour ivresse et jets de projectiles. Elle a été particulièrement agitée dans certains quartiers de l'agglomération nantaise, où 17 véhicules ont été incendiés au total.

Manifestation à Créteil après l'incendie d'une école juive

UNE MANIFESTATION a réuni deux cents personnes, mardi 1er janvier, à Créteil (Val-de-Marne), devant l'école juive Ozar Hatorah, dont une classe a été détruite par un incendie le 31 décembre 2001. Des bouteilles et des traces d'hydrocarbures, qui auraient servi à composer des cocktails Molotov, ont été découverts lundi matin dans les locaux de cet établissement sous contrat qui accueille quatre cents élèves de la maternelle au lycée. *« Nous sommes très inquiets car ces agressions s'ajoutent aux insultes dont sont régulièrement victimes les enfants de notre école quand ils se rendent au stade »*, a indiqué le président de l'association des parents d'élèves. Une enquête a été ouverte.
Le même jour, plusieurs individus ont tenté de pénétrer par effraction dans la synagogue Halimi de Créteil. Trois hommes ont été placés en garde à vue. Le 1er janvier, aucun lien n'avait pu être établi entre les deux affaires.

DÉPÊCHES

■ **CORSE : 65 % des Corses affirment être favorables à l'ouverture dans l'île d'un centre pénitentiaire pour les prisonniers corses** condamnés à des longues peines, d'après un sondage réalisé par l'institut Louis-Harris pour France 3 Corse, RCFM et le mensuel *Corsica*. Cette proposition avait été évoquée en octobre 2001 par le ministre de l'intérieur, Daniel Vaillant. Par ailleurs, 81 % des personnes interrogées pensent que le maintien de l'application de la loi littoral en Corse, votée par le Parlement en décembre 2001, est une *« bonne chose »*.

■ **INCENDIE : un violent incendie s'est déclaré, mardi 1er janvier, peu avant 20 h 30, dans le centre-ville ancien de Chambéry (Savoie).** Un périmètre de sécurité de 500 mètres a été mis en place. Quelque 150 personnes ont été évacuées, et 14 familles devront être relogées. Le feu serait parti d'un sapin de Noël dans un hôtel particulier.

■ **ACCIDENT DE LA ROUTE : trois personnes ont été tuées, mardi 1er janvier, sur l'autoroute A 16 près de Dunkerque (Nord)** dans une collision entre deux voitures dont l'une roulait à contresens. L'accident s'est produit vers 20 h 30 à deux kilomètres à l'est de Dunkerque, sous un brouillard givrant.

■ **MÉDECINE : le Syndicat des gynécologues et obstétriciens français (Syngof) appelle à la grève des échographies** de diagnostic anténatal à partir du 1er janvier. Ce mouvement a été décidé après la confirmation par la Cour de cassation de la jurisprudence qui permet d'indemniser les enfants nés handicapés à la suite d'une faute médicale dans le dépistage des malformations fœtales (*Le Monde* du 5 décembre 2001).

Les « petits » candidats écologistes ont du mal à se faire entendre

CLIN D'ŒIL à la brève et déjà longue histoire de l'écologie politique en France : mardi 18 décembre 2001, Brice Lalonde livre l'esquisse de son programme pour l'élection présidentielle de 2002 à bord d'une péniche amarrée à Paris, sur la rive gauche de la Seine. En 1974, René Dumont, le premier candidat écologiste à une élection présidentielle, avait également lancé sa campagne sur une péniche. Les « écolos » de l'époque manifestaient, en vélo, sur les rives de la Seine, pour protester contre la construction des voies sur berges, sous le slogan : *« Des goujons, pas de goudron ! »* M. Lalonde était en tête du peloton. Il allait devenir le directeur de campagne du candidat.

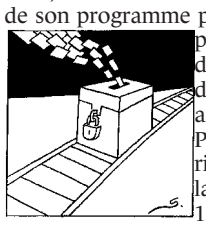

Un quart de siècle plus tard, il se veut toujours aussi flamboyant. Il a été candidat à la présidentielle de 1981, ministre de l'environnement dans le gouvernement de Michel Rocard. Avec les moyens que lui donnait son ralliement à François Mitterrand, il a fondé, en 1990, Génération Ecologie, le seul mouvement écologiste qui aurait pu prendre le pas sur les Verts – bien avant qu'ils intègrent la « gauche plurielle » de Lionel Jospin. Avec une écologie repeinte en bleu, M. Lalonde est désormais heureux d'avoir noué d'étroites relations avec le président de Démocratie libérale, Alain Madelin, et de pouvoir répondre à l'occasion aux invitations lancées par le RPR. A ceux qui lui reprochent d'avoir changé de camp, il répond : *« J'ai beaucoup travaillé avec Michel Rocard. J'ai beaucoup regretté que son courant ait disparu et qu'il n'y ait plus de gauche libérale. Je regrette aujourd'hui que la droite peine à être entraînante, enthousiasmante. »*

A bord de la péniche, assis derrière un guéridon, il se déclare *« heureux d'avoir formé deux candidats – Corinne Lepage et Noël Mamère –, qui ont été membres de Génération Ecologie, même s'ils n'ont pas eu la ténacité nécessaire pour rester indépendants »*. M. Lalonde se veut désormais le défenseur de l'*« art de vivre à la française »*. *« J'avais peur des centrales nucléaires,* dit-il pour expliquer ses engagements de jeunesse. *Je dois reconnaître, trente ans plus tard, qu'elles n'ont pas explosé. La priorité des priorités, aujourd'hui, c'est de sortir du pétrole. La société française doit passer à l'hydrogène. »*

M. Lalonde aime toujours la mise en scène. Un grand portrait du commandant Massoud, qu'il avait rencontré il y a trois ans, trône à sa droite et les cartons d'invitation annoncent que la conférence de presse sera suivie d'un *« buffet afghan »*. Mais, pour l'heure, le candidat n'a pas encore les cinq cents signatures d'élus requises pour entrer officiellement en lice : *« Trois cent vingt à ce jour,* assure-t-il. *Ça devrait aller, on a jusqu'à mars. »*

Son ancien rival Antoine Waechter, candidat des Verts en 1988 et alors très médiatisé, est lui aussi à la peine. A la mi-décembre, il revendiquait 252 promesses de parrainage : *« Ça va mieux depuis dix jours. On a mis en place une équipe de cinq permanents »*, indiquait-il au *Monde*, au lendemain des fêtes, en accusant de *« bluff »* la troisième des « petits » candidats écologistes, Corinne Lepage, qui affirme avoir recueilli plus de 520 promesses. Pourtant, même s'ils ont accueilli M. Lalonde à leur table d'honneur, lors du 25e anniversaire du RPR, les dirigeants du mouvement gaulliste ne cachent pas, en privé, que leur préférence va plutôt à Mme Lepage, qui fut ministre de l'environnement d'Alain Juppé de 1995 à 1997. Celle-ci leur paraît plus crédible que ses deux concurrents pour ratisser les voix écologistes de droite et tenter d'entamer le potentiel du candidat des Verts, M. Mamère.

LES VERTS ONT CREUSÉ L'ÉCART

Mme Lepage, qui compte effectuer une trentaine de déplacements avant le premier tour, regrette l'absence de tout débat entre les candidats écologistes. *« Ma candidature n'a pas été prise au sérieux par la presse politique »*, dit-elle, déplorant l'attitude des instituts de sondage, qui ne la mentionnent parmi les candidats à l'élection présidentielle qu'*« environ une fois sur trois »*. *« Cela crée un effet d'entraînement médiatique qui n'est pas favorable »*, regrette-t-elle.

En fait, à la différence des précédents scrutins, les Verts ont creusé l'écart dans les enquêtes sur les intentions de vote, et les trois « petits » candidats se réclamant à la fois de l'écologie et de l'opposition ne sont pas parvenus à s'entendre. M. Waechter a déjeuné avec Mme Lepage et dîné avec M. Lalonde, mais il en a surtout retiré la conviction que *« leur première préoccupation est d'essayer de faire à droite ce que les Verts ont fait à gauche, dans l'espoir de négocier des circonscriptions gagnables et d'obtenir à nouveau une place au gouvernement »*. Le président du Mouvement des écologistes indépendants (MEI) refuse avec constance une telle attitude, cantonné dans un ni gauche-ni droite qui lui fait porter le risque de la marginalisation.

Jean-Louis Saux

« Tout juste un an après sa naissance, Vivendi Universal vient de franchir une étape majeure pour son développement. L'accord avec le bouquet de chaînes satellite EchoStar et l'acquisition des actifs de divertissement de USA Networks permettent à Vivendi Universal de bénéficier désormais d'un formidable réseau de distribution aux Etats-Unis.

L'acquisition des actifs de divertissement de USA Networks, société dans laquelle Vivendi Universal détenait une participation de 43 %, nous permet à la fois d'élargir notre distribution aux Etats-Unis et de nous renforcer dans les contenus. Ces actifs sont composés de chaînes câblées telles que USA Network, disponible dans plus de 80 % des foyers américains, Sci-Fi, spécialisée dans la science fiction et le fantastique ; de studios de production et de distribution cinématographiques, dont USA Films, qui a notamment produit *Traffic* de Steven Soderbergh, récompensé aux Oscars 2001, et plus récemment *The Barber* des frères Coen. USA Networks est également très actif dans la production de programmes et de séries télévisés.

Le regroupement des studios américains au sein de Vivendi Universal Entertainment donne naissance à une nouvelle major américaine intégrant la création, la production et la distribution cinématographiques et télévisuelles.

Ces deux opérations se traduiront par une création significative de valeur pour les actionnaires du groupe dès 2002. L'excédent brut d'exploitation du groupe devrait ainsi progresser de plus de 600 millions de dollars US en 2002 par rapport au budget prévu. Le résultat net devrait progresser, grâce à cette acquisition, d'au moins 200 millions de dollars US et le cash flow disponible du groupe d'au moins 350 millions de dollars US dès 2002. L'opération est donc fortement relutive pour l'actionnaire de Vivendi Universal.

A la forte implantation de Vivendi Universal en Europe, à travers Canal+ et StudioCanal, répond désormais une solide présence sur le marché américain.

Ces opérations offrent à Vivendi Universal une nouvelle opportunité de distribution de films européens aux Etats-Unis avec la création d'une chaîne de télévision consacrée au cinéma européen.

Vivendi Universal – seul groupe de médias et de communication présent de manière équilibrée en Europe et aux Etats-Unis – confirme ainsi, plus que jamais, sa vocation à encourager, promouvoir et défendre la diversité de toutes les cultures. »

Jean-Marie Messier

VIVENDI UNIVERSAL

Légion d'honneur

Nous publions la liste des nominations, promotions et élévations dans l'ordre de la Légion d'honneur parues au *Journal officiel* daté lundi 31 décembre 2001-1er janvier 2002.

Jean Cabannes et Jacques Fauvet grand-croix

Est élevé à la dignité de *grand-croix :*
Jean Cabannes, premier avocat général honoraire à la Cour de cassation, ancien membre du Conseil constitutionnel ; Jacques Fauvet, ancien directeur du *Monde*, président honoraire de la Commission nationale de l'informatique et des libertés.

Sont élevés à la dignité de *grand officier :*
Albin Chalandon, ancien ministre, ancien député ; Jean Favier, historien, membre de l'Institut ; Dieudonné Mandelkern, président de section honoraire au Conseil d'Etat, président de la Commission nationale de contrôle des interceptions de sécurité ; Pierre Somveille, préfet honoraire.

Grande chancellerie

Sont promus *commandeurs* :
Prosper Amouyal, mécène ; Marc Saltet, membre de l'Institut, inspecteur général des bâtiments civils et des palais nationaux.

Premier ministre

Sont promus *commandeurs :*
Gérard Jaquet, ancien ministre, conseiller d'Etat honoraire ; Robert Touzery, conseiller d'Etat honoraire, président du comité consultatif de répression des abus de droit.

Economie, finances et industrie

Est promu *commandeur* :
François Logerot, premier président de la Cour des comptes.

Emploi et solidarité

Est promu *commandeur* :
Madeleine Cinquin, en religion sœur Emmanuelle, fondatrice d'une association humanitaire.

Justice

Est promu *commandeur* :
Jean Lemaire, avocat au barreau de Paris.

Intérieur

Est promu *commandeur* :
Jacques Barel, préfet hors cadre.

Éducation nationale

Sont promus *commandeurs* :
Pierre Deyon, professeur honoraire des universités ; Louis Favoreu, professeur des universités.

Affaires étrangères

Sont promus *commandeurs :*
Camille Cabana, ancien ministre, président de l'Institut du monde arabe ; Joseph Ehrsam, administrateur d'une société immobilière (Suisse).

Affaires européennes

Est promu *commandeur :*
André Bord, ancien ministre, président de la commission interministérielle de coopération France-Allemagne.

Défense

Est promu *commandeur :*
Michel Herchin, ancien vice-président dans une société.

Equipement, transports et logement

Est promu *commandeur* :
Gérard Pélisson, président du conseil de surveillance d'un groupe hôtelier.

Culture et communication

Sont promus *commandeurs :*
Bertrand Poirot-Delpech, membre de l'Académie française, écrivain, critique littéraire ; Jacques Rigaud, membre honoraire du Conseil d'Etat, président d'organismes culturels.

Agriculture et pêche

Est promu *commandeur* :
Pierre de Montesson, ancien président d'une société d'encouragement à l'élevage équin.

Relations avec le Parlement

Est promu *commandeur* :
Lucien Neuwirth, député honoraire de la Loire, ancien sénateur.

Fonction publique et réforme de l'Etat

Est promu *commandeur* :
Alain Blanchard, conseiller maître honoraire à la Cour des comptes.

Recherche

Est promu *commandeur* :
Henri de Lumley-Woodyear, ancien directeur du Muséum national d'histoire naturelle, professeur au Muséum, chargé du musée de l'Homme et de l'Institut de paléontologie humaine.

Grande chancellerie

Sont promus *officiers* :
Robert Fauris, ancien ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire ; Paul Jean, préfet et trésorier-payeur général honoraire ; Jacqueline Maillard, née Monick, fondatrice et membre de l'association Pénélope ; Jean Pascal, président de chambre honoraire à la cour d'appel de Paris ; Vincent Pasteau, grand invalide de guerre, pensionnaire de l'Institution nationale des invalides ; Guérin Peruccio, président d'un comité départemental de la Société d'entraide des membres de la Légion d'honneur.

Sont nommés *chevaliers* :
Ernest Cerutti, professeur émérite des universités ; Louis Courtiol, président d'une section départementale de la Société nationale « Les Médaillés militaires » ; Dr Paul Fenoll, ancien médecin, président d'un comité départemental de la Ligue contre le cancer ; Robert Flichy, ingénieur ; Ginette Ghibaudo, secrétaire administrative honoraire de la police nationale ; Bernard Hocheid, professeur honoraire au Conservatoire national des arts et métiers ; Laurent Iwanesko, ancien proviseur de lycée ; Claude Jacquinot, conseiller honoraire à la cour d'appel de Paris ; Gérard Jullien de Pommerol, membre du conseil et directeur des délégations des œuvres hospitalières de l'ordre souverain de Malte ; Joël Kerjean, commandant honoraire de la police nationale ; Marie Marie, née Leyko, ancien chef d'entreprise ; Adrien Martinez, porte-drapeau d'une section départementale de la Société nationale « Les Médaillés militaires » ; Guy Massonneau, ancien cadre d'une société ; Nicole Meyer, née Roulina, ancienne hôtesse de l'air ; Jacqueline de Mieulle d'Estornez d'Angosse, née Gaudin de Saint Rémy, administratrice des œuvres hospitalières françaises de l'ordre souverain de Malte ; Aline Mourier, née Justeau, ancien professeur de l'enseignement général, instructeur, testeur-avion bénévole ; Patrick Peuchot, ancien directeur de société ; René-Charles Plancke, ancien journaliste ; Marie Roussel, née Depoortere, ancienne résistante ; Andrée Roux, née Clouet, épouse et assistante d'un grand invalide de guerre.

Premier ministre

Sont promus *officiers* :
Jean-Marie Burguburu, avocat ; Michel Chemin, ancien médecin du travail ; Marcel Colin-Réval, journaliste, cinéaste, président-directeur général de sociétés de cinéma ; Philippe Duvernoy, président d'une association régionale des anciens auditeurs de l'Institut des hautes études de défense nationale ; Olav Olsen, président départemental de l'Association nationale des médaillés de la Résistance ; Alain Patel, consultant dans un service de chirurgie, professeur des universités ; Dominique Rolin-Milleret, écrivain ; Pierre Tchernia, auteur, réalisateur de cinéma et de télévision ; Lamartine Venance, inspecteur général de l'administration de l'éducation nationale et de la recherche.

Sont nommés *chevaliers* :
Florent Baran, secrétaire général de l'Institut français des relations internationales ; Philippe Barret, délégué interministériel au codéveloppement et aux migrations internationales ; Alain Bauer, consultant, administrateur de sociétés ; Maurice Benichou, comédien, metteur en scène ; Jacqueline Bidégorry, née Thibault, ancienne résistante ; Jeanne Boyer, née Daufes, ancienne adjointe à un maire ; François Buhl, membre honoraire du comité central de la Ligue des droits de l'homme ; Paulette Capliez, née Bouchoux, membre d'une amicale d'anciens internés ; Jacques Chedal-Bornu, président du Secours catholique, fondateur de la Banque alimentaire ; Michel Ciment, directeur de publication d'une revue ; Elisé Cogan, membre d'une œuvre en faveur d'enfants, ancien directeur d'une maison de retraite ; Alain Cordier, président du directoire d'un groupe de presse ; Patrick Delage, préfet ; Micheline Durand, interprète au ministère des affaires étrangères ; Mercédès Erra, présidente d'une agence de publicité ; Serge Foucher, vice-président exécutif et directeur dans une société ; Jacqueline Fourré, née Vannier, ancienne résistante ; Mireille Fric, née Fabre, directrice à la direction générale de l'ANPE ; Julia Gad-Errera, présidente-directrice générale de sociétés, présidente de la maison France-Israël ; Sylvie Geismar, née Wieviorka, directrice médicale, adjointe à un maire ; Christophe Girard, directeur dans une société, président d'une fondation culturelle ; Maryse Glandieres, née Gaubert, directrice dans un centre hospitalier ; Robert Guicharnaud, ancien résistant, membre d'une association d'anciens combattants ; Eugène Halart, président d'une association de résistants ; Liliane Halls-French, épouse Fansten, chargée de mission à l'inspection générale du tourisme ; Colette Jégouzo, née Beaufreton, présidente d'une fondation musicale ; Michel Leblanc, inspecteur général de l'éducation nationale ; Bruna Lejeau, née Marchesini, ancienne déportée résistante ; Gilles Martin, attaché principal à la direction des services administratifs et financiers du premier ministre ; Marie Merlin-Desmartis, née Desmartis, premier conseiller dans une cour administrative d'appel ; Alain Monod, avocat ; Michel Mouzon, conservateur des hypothèques ; Pierre Muet, inspecteur général des finances, adjoint à un maire ; Georges Pau-Langevin, née Pau, avocate, conseillère dans une mairie ; Henri Roussillon, professeur d'université ; Nicole Savy, née Friedland, chef de service dans un musée ; Geneviève Tapie, née Delon, présidente-directrice générale d'un cabinet de conseil ; Andrée Terré, présidente d'un conseil économique et social départemental ; Mathilde Turpyn, née Jaffe, membre de l'amicale d'Auschwitz, membre d'une association départementale des déportés juifs et résistants ; Michel Verpeaux, professeur d'université.

Premier ministre

PROMOTION DU TRAVAIL

Est promu *officier* :
Manoel Dias, membre d'un conseil économique et social régional, ancien syndicaliste.

Sont nommés *chevaliers* :
Jean-Pierre Andrighetto, maître d'apprentissage, meilleur ouvrier de France ; Jean-Michel Banlier, ébéniste d'art, président d'une chambre de métiers, membre d'un conseil économique et social régional ; Sylvain Basso, ancien ouvrier, chef d'entreprise ; Lucien Deloche, exploitant agricole, éleveur ; Jean-Claude Douillard, président d'une association en faveur d'enfants handicapés ; Jean-Pierre Dupré, menuisier-ébéniste dans un département ministériel ; Olivier Fanton d'Andon, artisan luthier, meilleur ouvrier de France ; Isidro dit Isidore Fartaria, chef d'entreprise ; Marie-Louise Gatteaux, née Blin, secrétaire administrative dans une préfecture ; Charles Goepp, artisan, maître plâtrier ; François Grillot, directeur dans une société ; Rémi Hénault, artisan peintre, meilleur ouvrier de France, adjoint à un maire ; Yves Laboudigue, ancien ouvrier, président-directeur général de société ; Bernard Laurent, chef de projet dans un établissement militaire ; Henri Lemetayer, ancien maître ouvrier, militant syndical ; Georges Margagliotta, ancien directeur dans une banque ; Amédée Menard, ancien directeur de l'Agence française de développement d'outre-mer ; Bernard Mousnier, président-directeur général de société, président d'une association en faveur de la formation professionnelle ; Sœur Louisa Oumando, religieuse, responsable d'un foyer social ; Paul Paoli, ancien ouvrier, ancien président-directeur général de société ; Pierre Perez, maître artisan carrossier, chef d'entreprise, président d'une chambre de métiers ; François Prieur, ancien chef d'entreprise ; Bernard Renaud, président d'une chambre de métiers ; Gérard Reschofsky, ancien inspecteur principal dans une compagnie aérienne ; André Traccard, ancien ouvrier, membre d'une association à caractère social.

Economie, finances et industrie

Sont promus *officiers* :
Marie-Hélène Bérard, née Genstein, présidente-directrice générale de société ; Christian Marbach, président de l'agence des petites et moyennes entreprises ; Philippe Nasse, conseiller maître à la Cour des comptes, vice-président du Conseil de la concurrence ; Jean-Pierre Ruault, ancien chargé de l'euro à la Fédération française des sociétés d'assurances ; Pierre Simon, président de l'Observatoire de l'euro ; Thierry Walrafen, contrôleur général dans une institution financière, responsable de l'euro.

Sont nommés *chevaliers* :
Jean Agnès, président d'une chambre de commerce et d'industrie, responsable de l'euro ; René Amsellem, président d'associations, responsable de l'euro ; Robert Arnaud, directeur général délégué d'une banque ; Nicolas Bazire, directeur général d'un groupe industriel ; Nicolas Beytout, membre du Comité national de l'euro, directeur de la rédaction des *Echos* ; Bernard Carton, directeur financier d'un groupe financier ; Annick Gaime, née Becquaert, rapporteuse du groupe euro au Conseil national de la consommation ; Marie-Christine Garcin, née Vallet, rédactrice en chef adjointe d'une chaîne radiophonique, chroniqueuse spécialiste de l'euro ; Alain Griset, président de l'assemblée permanente des chambres de métiers, coordonnateur euro ; François Junca, président d'une chambre de commerce et d'industrie, président-directeur général de société ; Christian Lacroix, directeur de société ; Claire Magne, responsable de l'euro dans une association de collectivités locales ; Elaheh Merel, née Ahmadi, journaliste économique spécialiste de l'euro ; Serge Muller, responsable de l'euro dans un groupe industriel et commercial ; Jean-Yves Nicolas, chef du bureau de l'euro et des campagnes européennes au ministère ; Jean Pardo, ancien directeur d'une entreprise de bâtiments et de travaux publics ; Joëlle Passelègue, responsable de l'euro dans une société de télécommunications ; Pierre Poncet, chargé de l'euro dans une association de trésoriers d'entreprises ; Jean-Paul Redouin, sous-gouverneur de la Banque de France ; Laurence Rughoonundun, née Boyer, responsable de l'euro dans une association féminine ; Christian Schricke, conseiller d'Etat, secrétaire général d'une banque ; Geneviève Yavchitz, née Garès, membre du Comité national de l'euro, responsable de la communication dans une institution financière.

COMMERCE EXTÉRIEUR

Est promu *officier* :
Alain-Dominique Perrin, président de société, directeur général d'un groupe international.

Sont nommés *chevaliers* :
Peter Allan, ancien président de la chambre de commerce et d'industrie franco-britannique ; Catherine Painvin, née Berche, présidente-directrice générale de sociétés.

BUDGET

Est promu *officier* :
Jean-Pierre Guillard, conseiller maître honoraire à la Cour des comptes.

Sont nommés *chevaliers* :
Jean Amiot, chef des services fiscaux à Annecy ; Georges Bown, trésorier-payeur général de l'Ain ; Alain Fargues, conservateur des hypothèques à Nantes ; Jacques Manardo, expert-comptable, président de société ; René Philippe, directeur interrégional des douanes à Lille ; Edward Pietrzyk, receveur des finances à Bayonne ; Jean Soulé-Susbielles, receveur principal des douanes à Rungis ; Michel Vallentien, chef des services fiscaux à Clermont-Ferrand.

PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES, COMMERCE, ARTISANAT ET CONSOMMATION

Sont promus *officiers* :
Philippe Bergey, conseiller dans une société ; Léon Limoujoux, président honoraire d'une chambre de commerce et d'industrie ; Léon Longworth Browne de Kilmaine, administrateur de sociétés. Alain de Pracomtal, ancien président-directeur général de société.

Sont nommés *chevaliers* :
Pierre Bardinon, président-directeur général de société ; Jean Béguier, ancien président d'une chambre régionale de commerce et d'industrie ; Domique Bouchet, chef des cuisines dans un grand hôtel ; François Chapuis, peintre plasticien ; Emile Corselle, ancien président-directeur général de société ; Jean-Pierre Divoux, gérant de société ; Jacques Duchemin, président d'une chambre de commerce et d'industrie ; Georges Guillaumou, ancien directeur de société ; Hélène Heimburger, née Bieth, présidente-directrice générale de société ; Jean-Louis Jamet, chef d'entreprise ; Pierre Levoyet, artisan coiffeur ; Jean-Jacques Peuch-Lestrade, directeur général adjoint de sociétés ; Patrick Samuel, délégué interministériel adjoint aux professions libérales ; Léon Sert, vice-président d'une chambre de métiers ; Jacques Sussot, président de société ; Pierre Tellier, ancien chef d'entreprises ; Claude Terminarias, ancien président-directeur général de société ; Alain Weber, président des Foires et Salons de France ; Michel Yahiel, rapporteur général de la commission pour les simplifications administratives.

INDUSTRIE

Sont promus *officiers* :
Denis Gautier-Sauvagnac, vice-président délégué général d'une union professionnelle ; Henri Lachmann, président d'un groupe industriel ; Simone Muet, née Gillet, directrice à France Télécom ; Claude Picot, président du conseil de surveillance du Laboratoire national d'essais ; Bernard Robert, vice-président d'une filiale de Charbonnages de France ; Claude Thimonier, ancien président-directeur général de société.

Sont nommés *chevaliers* :
Françoise Arnail, née Roure, inspectrice générale des postes et télécommunications ; Michel Bourade, directeur général de la filiale libanaise de France Télécom ; Martin Bouygues, président-directeur général de sociétés ; Daniel Burlin, directeur général dans un groupe parapétrolier ; Claude Cargou, ancien président d'un club informatique national, directeur général dans un groupe d'assurances ; Jean-Claude Coste dit Jitrois, styliste, président de société ; Jacques Frénehard, directeur dans un groupe industriel, président du conseil d'administration d'une société ; Olivier Géradon Mergeliza de Véra, vice-président de société ; Jean-Claude Hanus, directeur dans un groupe de construction d'automobiles ; Jean-Jacques His, directeur dans un groupe de construction d'automobiles ; Alain Jacob de Cordemoy, président de société ; François Jouanneau, chef de projet à EDF ; Marc Léger, directeur au Commissariat à l'énergie atomique ; Gérard Linglart, président d'une chambre de commerce et d'industrie ; Jean Modolo, ancien responsable de département à La Poste ; Jean-Claude Moisdon, directeur de recherche à l'Ecole des mines de Paris ; Jean Pagès, ancien délégué général d'une fédération professionnelle ; Olivier Peyrat, ingénieur en chef des mines, directeur général d'une association nationale pour la qualité ; Philippe Pouletty, président de sociétés, président d'une association professionnelle ; Michel Romieu, chargé de mission auprès du président de la commission de régulation de l'électricité ; Marcelin San Augustin, directeur général adjoint dans une société ; Guillaume Sarkozy de Nagy-Bocsa, président-directeur général de sociétés ; Jean-Claude Senez, ancien directeur à La Poste ; Jacques Trelin, ancien secrétaire général d'une union nationale syndicale et professionnelle ; Marcel Wacheux, ancien président d'une association de communes minières.

Emploi et solidarité

Sont promus *officiers* :
Jean-Pierre Davant, président de la Fédération nationale de la mutualité française ; Alain Deloche de Noyelle, praticien hospitalier-chef de service ; René Frydman, praticien hospitalier ; Jean Goumy, président d'une mutuelle ; Emile Rio, président d'une caisse de retraite ; Jean Saulnier, administrateur d'une fondation pour enfants handicapés.

Sont nommés *chevaliers* :
Sylvie Brunel, épouse Besson, conseillère stratégique d'une association caritative ; Patrice Franceschi, écrivain, président d'une association humanitaire ; Michel Fuillet, médecin-chef de service dans un centre hospitalier ; Jean-Albert Gastaut, président du Conseil national du sida ; Dominique Gillot, née Raviat, ancienne secrétaire d'Etat à la santé et aux handicapés ; Alain Hériaud, directeur d'un centre hospitalier universitaire ; Maurice Holivier, président d'honneur d'un organisme professionnel régional ; Paule Kerob, secrétaire adjointe d'une association caritative ; Michèle Marchand, née Mesnier, présidente d'associations à caractère social ; Yvette Mariel, née Lasserre, secrétaire générale d'une union syndicale ; Jean-Michel Maucolin, responsable d'une structure d'accueil pour les sans-abri ; Jean-Pierre Monier, président de la Fédération nationale des accidentés du travail et des handicapés ; Janine Picard, née Valade, adjointe à un maire ; Yves Robert, ancien président d'une union mutualiste ; Lucien Sokolowski, praticien hospitalier, chef de service ; Daniel Vial, président-directeur général d'une société de communication médicale ; Jean-Luc Zaffarano, responsable dans une Assedic.

Famille, enfance et personnes handicapées

Sont nommés *chevaliers* :
Yves Aujoulat, directeur d'une association d'aide à l'enfance ; Henri Bassaler, directeur d'un centre d'aide par le travail ; Jacqueline Catiau, née Delangue, cofondatrice d'une association d'aide aux handicapés ; Aimé Daly, président d'une association d'aide aux handicapés ; Gérard Desborde, directeur régional des affaires sanitaires et sociales ; Louis Hakim-Ged, président d'une association d'aide aux familles ; Danielle Housset, née Pocachard, présidente d'une association d'aide à l'enfance ; Marc Mainfonds, président d'une association d'aide à la famille et à l'enfance ; Paul Maurau (Paul, Marie, Robert), préfet honoraire, ancien chargé d'une mission gouvernementale d'aide à l'enfance ; Michel Reyns, président d'un centre régional d'aide aux handicapés.

Santé

Sont promus *officiers* :
Jean-Pierre Houtteville, professeur des universités, praticien hospitalier ; Gérard Saillant, professeur des universités, chef de service hospitalier.

Sont nommés *chevaliers* :
André Alland, chef de service hospitalier ; Gérard Besser, ancien médecin, président d'un comité régional d'entraide ; Liliane Bettencourt, née Schueller, présidente d'une fondation de lutte contre le sida ; Hervé Boissin, médecin ; Louis Darnet, pharmacien ; Bernard Descottes, professeur des universités, praticien hospitalier ; Gilles Errieau, médecin généraliste ; Jean-Louis Gastaut, professeur des universités, chef de service hospitalier ; Laurent Hannoun, professeur des universités, praticien hospitalier ; Jean-Yves Laffont, directeur d'un centre hospitalier ; Ambroise Martin, professeur des universités, directeur de l'évaluation des risques nutritionnels et sanitaires à l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments ; Gérard Mémeteau, professeur des universités, directeur du centre de droit médical de la faculté de droit de Poitiers ; Suzanne Menetrier, née Vautrin, présidente d'une délégation régionale de la Croix-Rouge française ; Christian Meyer, professeur des universités, chef de service hospitalier ; Jean-Paul Préziosi, médecin chef de service des hôpitaux ; Jean-Noël Treilles, président-directeur général d'un groupe pharmaceutique ; Rachel Triller, née Bach, chirurgien-dentiste honoraire des hôpitaux ; Dominique Versini, directrice d'un service médical d'urgence ; Georges Viala, professeur des universités, pharmacien ; Lise Weill, née Weil, ancienne chirurgien-dentiste, fondatrice d'un service de soins dentaires gratuits.

Ville

Est promu *officier* :
Jean-Louis Destandau, directeur de l'institut des villes.

Sont nommés *chevaliers* :
Arlette Dubalen, présidente fondatrice d'une association caritative ; Jean-Pierre Goudaillier, doyen d'une faculté de sciences humaines et sociales ; Michèle Ley, née Fourtillan, vice-présidente d'une association d'aide aux démunis ; Roger Madec, maire du 19e arrondissement de Paris.

DROITS DES FEMMES ET FORMATION PROFESSIONNELLE

Sont nommés *chevaliers* :
Alain Dumont, directeur de la formation au sein d'une organisation d'entreprises ; Gérard Goupil, chirurgien-dentiste, ancien président d'un fonds d'assurance formation ; Marie Lagune, née Piller, militante associative, conseillère municipale ; Laure Lataste, née Garralaga, conseillère en formation continue ; Jean-Luc Lefebvre, professeur de collège, responsable de formation professionnelle ; Laurence Mechelany, née Leroy, ancienne praticienne hospitalière, présidente d'une association féminine ; Jean-Claude Tricoche, délégué général d'une union syndicale, chargé de la formation.

PERSONNES ÂGÉES

Sont nommés *chevaliers* :
Alim Benabid, professeur des universités, directeur d'un service hospitalier ; Jean Castagné, délégué général adjoint d'un groupe de prévoyance et de retraite ; Paul Chapuy, ancien médecin-chef de service hospitalier ; Henri Déchaîne, ancien administrateur d'une maison de retraite ; Michel Thomas, président d'une association d'aide aux personnes âgées ; Pierre Vesse, président d'une association en faveur des personnes âgées.

ECONOMIE SOLIDAIRE

Sont nommés *chevaliers* :
Guy Courtois, directeur du développement dans une banque de solidarité ; François Lucchesi-Valette, président d'une mutuelle ; Georges Martory, président du conseil d'administration d'une banque de solidarité.

Justice

Sont promus *officiers :*
Pierre Borra, président de chambre honoraire à la cour d'appel de Paris ; Michel Carmet, conseiller honoraire à la Cour de cassation ; Jean Chazal de Mauriac, premier président de la cour d'appel de Montpellier ; Paul Colmou, huissier de justice honoraire à la résidence de Charenton-le-Pont, président honoraire de la chambre régionale des huissiers de justice du ressort de la cour d'appel de Paris ; Françoise Gaultier, épouse Ridé, conseiller honoraire à la Cour de cassation ; Pierre Granier, avocat général honoraire près la cour d'appel de Chambéry ; Etienne Grumbach, avocat au barreau de Versailles, ancien bâtonnier ; Claude Guilhen-Puylagarde, avocat honoraire au barreau de Paris ; Maurice Lafortune, avocat général à la Cour de cassation ; Philippe Marchand, conseiller d'Etat, ancien ministre ; Jean-Paul Sebileau, premier président de la cour d'appel de Saint-Denis-de-la-Réunion.

Sont nommés *chevaliers :*
Evry Archer, responsable du service médico-psychologique régional de la maison d'arrêt de Loos-Lille ; Serge Armand, substitut du procureur général près la cour d'appel de Paris ; François Badie, premier substitut du procureur de la République près le tribunal de grande instance de Créteil, détaché en qualité de magistrat de liaison auprès des autorités judiciaires espagnoles ; Anne-Marie Baudron, première procureure de la République adjointe près le tribunal de grande instance de Marseille ; Marie-Agnès Billet, épouse Credoz, présidente de chambre à la cour d'appel de Besançon ; Robert Bouteaud, président de l'association départementale d'aide aux victimes d'infractions du Morbihan ; Dominique Bruzy, président de chambre à la cour d'appel de Nîmes ; Guy-Bernard Busson, président de la Fédération des associations réflexion, action-prison et justice ; Nicole Courrech du Pont, née Berthier, avocate au barreau des Hauts-de-Seine ; Auguste Dorléans, ancien directeur régional de la protection judiciaire de la jeunesse ; Aimé Dupont, ancien directeur départemental de la protection judiciaire de la jeunesse ; Christian Elek, premier substitut à l'administration centrale du ministère de la justice, chef du service du casier judiciaire national automatisé ; Michel Falcone, président de chambre à la cour d'appel de Versailles ; Jean-Jacques Gomez, premier vice-président au tribunal de grande instance de Paris ; Jean-Michel Hayat, vice-président chargé de l'instruction au tribunal de grande instance de Nanterre ; Renée Koering, née Joulin, conseiller à la Cour de cassation ; Dominique Le Bras, procureur de la République près le tribunal de grande instance d'Amiens ; Gérard Loubens, procureur général près la cour d'appel de Fort-de-France ; Jean-Claude Marin, avocat général à la Cour de cassation ; Jean-François Meyer, avocat au barreau de Paris ; Bernard Monassier, notaire à la résidence de Paris ; Jean-Claude Mowat, adjoint au chef de l'inspection des services pénitentiaires ; Patrice Nocquet, huissier de justice à la résidence de Paris, ancien président de la chambre des huissiers de justice de Paris ; Louis Pimienta, conciliateur de justice pour le canton de Nice ; Marie-Elisabeth Ponroy, conseiller à la Cour de cassation ; Pierre Raffin, directeur du centre pénitentiaire de Moulins ; Robert Ramone, directeur régional des services pénitentiaires de Bordeaux ; François Roux, avocat au barreau de Montpellier, vice-président de l'Institut des droits de l'homme du barreau de Montpellier ; Gérard Sabater, avocat au barreau de Draguignan, ancien bâtonnier de l'ordre des avocats de Draguignan ; Michel Tudel, président de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes ; Marie Villey Desmeserets, épouse Viangalli, présidente de chambre à la cour d'appel d'Aix-en-Provence ; Jean-Louis Voirain, premier substitut du procureur de la République près le tribunal de grande instance de Bobigny.

Intérieur

Sont promus *officiers :*
Patrick Bardey, contrôleur général de la police nationale ; Louis Bayon, commissaire divisionnaire de police ; Jean Daubigny, préfet de la région Champagne-Ardenne, préfet de la Marne ; Gérald Gandon, chef de la division technique au groupement des moyens aériens ; Loïc Janot, commandant de police ; Pierre Ottavi, directeur honoraire des services actifs de la police nationale ; Philippe Ritter, préfet, directeur de l'agence régionale d'hospitalisation de Rhône-Alpes ; Jean-Pierre Ségal, médecin-chef à la préfecture de police.

Sont nommés *chevaliers :*
Sid Ali Benhafessa, contrôleur général de la police nationale ; Alain Berthe, contrôleur général de la police nationale ; Jean-François Bonnet, directeur général de l'action sociale en faveur des personnels de la Ville de Paris ; Marcelle Chiron, née Lheriau, vice-présidente du conseil général de la Mayenne, maire d'Azé ; Michel Clément, commissaire divisionnaire de police ; Jean-Arnold de Clermont, pasteur, président du conseil de la Fédération protestante de France ; Guy Delcourt, maire de Lens (Pas-de-Calais) ; Maurice Duron, conseiller régional de Basse-Normandie, vice-président du conseil général de l'Orne ; Paul Francheterre, directeur de la formation de la Fédération nationale de la protection civile ; Claude Giroud, vice-président du conseil général de la Savoie, maire d'Albens ; François Goffinon, commandant de police ; Andrée Gollot, née Mouquet, vice-présidente du conseil général de l'Yonne, maire de Saint-Maurice-le-Vieil ; Paul Grandjean, ancien conseiller général de Saône-et-Loire, ancien maire de Saint-Usuge ; Le père Antoine Heinrich, ancien curé de Kindwiller (Bas-Rhin) ; Maryse Joissains-Masini, née Charton, maire d'Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône) ; Alain Koegler, sous-préfet de Mantes-la-Jolie (Yvelines) ; Jacques Lamotte, contrôleur général de la police nationale ; Marie-Louise Lota, née Touhtarian, adjointe au maire de Marseille (Bouches-du-Rhône) ; Maurice Lovisolo, conseiller général de Vaucluse, maire de La Tour-d'Aigues ; Hélène Macé de Lépinay, née de Gaulle, conseillère de Paris ; Michel Maillot, maire de Verdelot (Seine-et-Marne), ancien conseiller régional d'Ile-de-France ; Armand de Malherbe, vice-président du conseil général de la Sarthe, ancien maire de Marçon ; Claudette Marquet, pasteure, chef du service télévision de la Fédération protestante de France ; Jean-Luc Marx, directeur du cabinet du préfet de la région Midi-Pyrénées, préfet de la Haute-Garonne ; Henri Masse, préfet de la région Guyane, préfet de la Guyane ; Yves Maveyraud, conseiller général d'Indre-et-Loire, maire de Preuilly-sur-Claise ; Marc Morel, gardien de la paix ; Jacques Morin, colonel de sapeurs-pompiers professionnels, directeur départemental des services d'incendie et de secours du Loiret ; Michel Neugnot, conseiller régional de Bourgogne, ancien conseiller général de la Côte-d'Or, maire de Semur-en-Auxois ; Joseph Oillic, maire de Theix (Morbihan) ; Marie, dite Marcelle, Pierrot, sous-préfète d'Arles ; Charles Pistre, conseiller général du Tarn, maire de Gaillac ; Agnès-Maire Planchais, née Richard, vice-présidente de l'Association pour le développement et l'aménagement du 13e arrondissement de Paris ; Marc Pommereau, président du conseil général d'Indre-et-Loire ; François Rebsamen, conseiller général de la Côte-d'Or, maire de Dijon ; Mgr Jean-Pierre Ricard, archevêque nommé de Bordeaux, président de la conférence des évêques de France ; Gérard Rivet, président d'une union départementale de sapeurs-pompiers ; Bernard Squarcini, inspecteur général à la direction centrale des renseignements généraux ; Patrick Strzoda, secrétaire général pour les affaires régionales de la région Rhône-Alpes ; Rémy Thuau, préfet délégué pour la sécurité et la défense auprès du préfet de la région Bretagne, préfet de la zone de défense Ouest, préfet d'Ille-et-Vilaine ; Marcel Trigon, conseiller général du Val-de-Marne, maire honoraire d'Arcueil ; Daniel Valade, adjoint au maire de Nîmes (Gard).

OUTRE-MER

Sont promus *officiers :*
Eloi Forstin, inspecteur divisionnaire honoraire de la police nationale (Guadeloupe) ; Lysis Lavigne, ancien ministre territorial de la santé et de l'environnement en Polynésie française.

Sont nommés *chevaliers :*
Bernadette Cassin, née Pierrot, ancienne professeure des écoles en Guadeloupe, présidente d'une association en faveur de personnes handicapées ; Bernard Catteau, directeur général adjoint d'une société en Nouvelle-Calédonie ; André Gopoea, maire de Ponerihouen, chef d'une agence de développement rural en Nouvelle-Calédonie ; Jeanne Han Huen Chong, née Vi-Tong, enseignante dans un centre de documentation pédagogique à la Réunion ; France Imaho, en religion sœur Marie-France, aumônière contractuelle du centre hospitalier départemental de la Réunion ; Pierre Reinette, directeur général des services du conseil général de Guadeloupe ; Mgr Louis Sankalé, évêque de Guyane ; René-Paul Victoria, conseiller général de la Réunion, maire de Saint-Denis.

Education nationale

Sont promus *officiers :*
Jacques Dupâquier (Jacques, André, Robert), membre de l'Académie des sciences morales et politiques ; Simone Fehlmann, née Dudemaine, inspectrice d'académie, inspectrice pédagogique régionale ; Jean Laffont, professeur des universités ; Jean Rey, professeur émérite des universités, praticien hospitalier ; Joseph Tudo, professeur honoraire des universités.

Sont nommés *chevaliers :*
Jacqueline Abaul, née Lucrèce, rectrice d'académie ; Jean-Claude Angué, vice-recteur d'académie ; Hervé Baro, professeur certifié de collège ; Alain Blondy, professeur des universités ; Anne Bouchet, née Le Guern, proviseure honoraire de lycée ; Maria Choquet, née Claessens, présidente d'un comité au ministère ; Jean-Paul Delahaye, inspecteur général de l'éducation nationale ; Jean-Pierre Delaubier, inspecteur d'académie, directeur d'un service départemental de l'éducation nationale ; Patricia Demichel, née Colin, maître de conférences ; Valérie Dixsaut, née Bensimon, professeure émérite des universités ; Renaud Fabre, enseignant-chercheur ; Nicole Frier, née Belloubet, rectrice d'académie ; Danielle Gourevitch, née Leherpeux, directrice d'études à l'Ecole pratique des hautes études ; André Graillot, inspecteur général de l'éducation nationale ; Gilles Guyot, président de l'université Lyon-III ; Bichi Hayat, professeur agrégé de cancérologie ; Jean Heffer, directeur d'études de l'Ecole des hautes études en sciences sociales ; Jacques Jumentier, inspecteur pédagogique régional honoraire, inspecteur d'académie honoraire ; Alain Leclercq, instituteur en zone d'éducation prioritaire ; Michèle Matringe, proviseure de lycée ; Georges Morin, inspecteur général de l'administration de l'éducation nationale ; Anne-Marie Naffakh, née Perrin, directrice de l'Institut national de recherche pédagogique ; Joël-Benoît d'Onorio di Meo, professeur de droit ; Francis Poux, inspecteur d'académie, directeur d'un service départemental de l'éducation nationale ; Jean-Robert Ragache, professeur dans un institut universitaire de formation des maîtres ; Jacqueline Sainclivier, professeure des universités ; Josette Travert, née Grégoire, rectrice d'académie ; l'abbé Joseph Varlet, directeur d'un établissement scolaire privé ; André Vergez, professeur honoraire des universités ; Alain Warzée, chargé d'une sous-direction au ministère ; Michel Zink, membre de l'Académie des inscriptions et belles lettres.

Enseignement professionnel

Sont nommés *chevaliers :*
Claude Fournier, directeur d'un comité d'expansion économique ; Laurent Jourdan, inspecteur général honoraire de l'éducation nationale ; Chantal Lebastard, née Tocqueville, proviseure d'un lycée d'enseignement général et technique ; Pierre Lebon, inspecteur général honoraire de l'éducation nationale ; Gérard Moreau, ancien secrétaire général d'académie ; Jacques Saraf, inspecteur général de l'éducation nationale ; Reine-Marie Saugey, née Crapez, inspectrice de l'éducation nationale ; Dominique Zanicoli, professeure de théâtre.

Affaires étrangères

PERSONNEL

Sont promus *officiers :*
Joëlle Bourgois, née Lombard-Platet, ambassadrice, chef de la représentation permanente de la France auprès de l'OCDE ; Jacques Demorand, consul général de France à Porto (Portugal) ; Henri Lecesve, chef du centre régional d'assistance des systèmes d'information et de communication à l'ambassade de France au Liban ; Jacques Rummelhardt, ambassadeur de France en Belgique.

Sont nommés *chevaliers :*
Jacques Mari, technicien de conception et de fabrication de supports protocolaires ; Edmond Pamboukjian, conseiller des affaires étrangères ; Yvon Roé d'Albert, ministre plénipotentiaire ; Yvonne Tarabal, née Errea, vice-consule au consulat général de France à Mexico.

PROTOCOLE

Sont promus *officiers* :
Robert Molinari, président-directeur général d'un groupe hôtelier (Thaïlande). Paul d'Ornano, ancien sénateur des Français établis hors de France ; Monique Sisich, née Lefevre, déportée-résistante, vice-présidente d'une association d'anciens combattants (Etats-Unis).

Sont nommés *chevaliers* :
Abd El Halim Assem, président directeur d'un groupe industriel (Egypte) ; Pierre Boppe, directeur général d'un groupe hôtelier (Chine) ; le père Pierre Bretaudeau, aumônier des Français (Malaisie) ; Mathilde Chambeyron, écrivain, journaliste (Grande-Bretagne) ; Luc de Clapiers de Collongues, président de banque (Etats-Unis) ; Michel Ducaud, avocat, délégué au Conseil supérieur des Français de l'étranger (Madagascar) ; Robert Dussol, ancien combattant, ancien directeur de sociétés (Australie) ; Pierre de Ferry de Fontnouvelle, membre d'une association d'anciens combattants (Etats-Unis) ; Joseph Guével, ancien président d'une association d'anciens combattants (Grande-Bretagne) ; Madeleine Hassan, née Dahan, vice-présidente d'une association (Israël) ; Eugène Horoux, consul honoraire de Pologne en France ; Pierre Joannon, consul général honoraire d'Irlande en France, écrivain, journaliste ; René Joseph, directeur général d'une société de courtage en assurances (Maroc) ; Jean-Lin Leurent, directeur général de société (République dominicaine) ; Mgr Jean Maksud, ancien directeur général de l'œuvre d'Orient ; Joëlle Maylam, née Garriaud, première vice-présidente du Conseil supérieur des Français de l'étranger (Grande-Bretagne) ; Jean de Saint Andrieu, chef de département dans une compagnie aérienne (Etats-Unis) ; Roland Simon, conservateur au Palais royal à Rabat (Maroc) ; Pierre Villet, directeur général d'un aéroport (Guinée).

Affaires européennes

Est promu *officier :*
Guy Cabanel, ancien membre d'une délégation parlementaire pour l'Union européenne.
Est nommé *chevalier :*
Maren Flouest, née Sell, éditrice.

Coopération et francophonie

Sont promus *officiers :*
Jean-Paul Angelier, ambassadeur de France au Pérou ; Jean Thiant, ambassadeur de France en Ouganda ; Bernard Bobée, directeur adjoint de l'Institut national de la recherche scientifique au Canada ; Maurice Collin, médecin pédiatre délégué d'une fondation contre la lèpre ; Bernard Demange, consul général de France à Abidjan (Côte d'Ivoire) ; Bernard Dutat, conseiller technique du ministre de la défense camerounais pour le corps des sapeurs-pompiers ; Noël d'Escrienne, président d'une association de soutien à l'éducation et à la culture ; Michel Gontier, attaché régional de coopération à l'ambassade de France en Lituanie ; Pascal Havard, logisticien expert aéronautique spécialiste de la lutte anti-acridienne ; Régis Koetschet, directeur adjoint à la direction d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient au ministère ; Pierre Petit, premier secrétaire à l'ambassade de France en Jamaïque ; Claude Rioux, professeur des universités en chirurgie thoracique et cardio-vasculaire ; Mgr Francis Rode, aumônier-administrateur d'une fondation en Espagne.

Défense

Est promu *officier :*
Jean-Yves Helmer, ancien délégué général pour l'armement.
Sont nommés *chevaliers :*
Pierre Bayle, directeur dans un groupe industriel ; Alain Bugat, président-directeur général d'une société ; Yves Caine, directeur général délégué dans une société ; Jean-Claude Cousseran, directeur au ministère ; François Heisbourg, directeur d'une fondation ; Jacques de Lajugie, directeur au ministère ; 25 ans de services civils et militaires. M. Leclère (Yves, Marie, Pierre), président-directeur général d'un groupe industriel ; Claude Lion, conseiller scientifique dans un service de recherche ; Jacques Paccard, directeur de division dans un groupe industriel ; Yves Vandenboomgaerde, directeur scientifique de la direction des applications militaires du Commissariat à l'énergie atomique.

ANCIENS COMBATTANTS

Sont promus *officiers :*
Jacques Blumenthal, secrétaire général d'une section de l'Association nationale des médaillés de la Résistance française ; Angel Gruppo, membre du Comité national de la Fédération nationale des déportés et internés résistants et patriotes ; Suzanne Laurant, secrétaire générale adjointe de l'Association nationale des médaillés de la Résistance française ; Marcel Seauvy, ancien président départemental d'une union d'associations d'anciens combattants.
Sont nommés *chevaliers :*
François Alenda, ancien secrétaire d'une association nationale d'anciens parachutistes ; Roland Andrieu, secrétaire départemental adjoint de l'Association nationale des anciens combattants de la Résistance ; Robert Barthélemy, président d'une union régionale d'anciens combattants et victimes de guerre ; Yves Berthomé, membre du conseil d'administration national et président départemental de l'Union nationale des combattants ; Yvonne Bing, née Xemaire, membre actif d'une association d'anciens combattants ; Daniel Chapelet, président départemental de l'Amicale de la 1re division française libre ; Louis David, président d'une section de l'Union nationale des combattants ; Jean François, président départemental de la Fondation Maréchal de Lattre ; Etiennette Gallon, née Dubet, présidente d'une union départementale de combattants volontaires de la Résistance ; Ernest Gombert, ancien résistant ; Alonso Gonzalez, vice-président national d'une amicale d'anciens combattants ; Robert Guilbaud, président départemental de la Fédération nationale des combattants prisonniers de guerre et combattants d'Algérie, Tunisie, Maroc ; Marguerite Henri, née Novi, ancienne résistante ; Roland Hoerdt, vice-président d'une association d'anciens combattants ; Jean Laborie, président d'une association d'anciens combattants et victimes de guerre ; Joséphine Le Manach, née Tilly, membre du bureau d'une section de l'Association nationale des anciens combattants de la Résistance ; Etienne Ortolé, président départemental de l'Association générale des mutilés de la guerre et de l'Union nationale des mutilés, réformés et anciens combattants réunies ; Jean Raggio, membre actif d'une association d'anciens combattants ; Robert Schleiss, président départemental de la Société nationale Les Médaillés militaires.

DÉPORTÉS ET INTERNÉS DE LA RÉSISTANCE

Sont promus *officiers :*
Guy Faisant, déporté résistant ; César Mirolo, déporté résistant.
Sont nommés *chevaliers :*
Kléber Aubert, interné résistant ; Esprit Bourel, interné résistant ; Pierre Duchamp, interné résistant ; André Guinard, interné résistant ; le Père Jean Kammerer (Jean, Georges, Henri), déporté résistant ; Maurice Levy, interné résistant ; Robert Salberg, interné résistant ; Gilles de Torcy, déporté résistant.

Equipement, transports et logement

Sont promus *officiers :*
Pierre Baud, directeur dans une société de construction aéronautique ; Bruno Grange, ingénieur général des Ponts et Chaussées, haut fonctionnaire de défense ; Pierre Matheron, ancien directeur au groupement d'intérêt économique Transmanche-construction, consultant dans une société d'exploitation d'autoroutes ; Jacques Truau, capitaine au long cours, président du conseil d'administration du Port autonome de Marseille.
Sont nommés *chevaliers :*
Dominique Blanchecotte, née Fouret, directrice du cabinet du président-directeur général de la RATP ; Jacques Bryckaert, délégué départemental de la Société nationale de sauvetage en mer ; Jean-Pierre Chapuis, chef de la mission actions extérieures à la direction générale de l'aviation civile ; Claude Charmeil, ingénieur général des Ponts et Chaussées honoraire ; Pierre Charpiot, président d'un groupe de transports, président d'une chambre syndicale ; Edgar Chillaud, commandant de bord dans une compagnie aérienne ; Alain Chouffier, ancien directeur dans une société d'économie mixte ; Dario D'Annunzio, ingénieur des Ponts et Chaussées, président-directeur général d'une société d'exploitation d'autoroutes ; Didier Durr, secrétaire général d'une organisation professionnelle du bâtiment et des travaux publics ; Yves Forestier, président du conseil d'administration d'une société de transports ; Guy Gimié, ancien maire, fondateur d'une station balnéaire ; Jean-Paul Lahouse, agent de maîtrise, membre du conseil d'administration de la SNCF ; Pierre Lefebvre, ancien sénateur, ancien agent de maîtrise à la SNCF, conseiller général ; Jean Mesqui, délégué général d'une association de sociétés d'exploitation d'autoroutes ; Serge Morin, conseiller régional, adjoint à un maire, chargé des transports ; Pierre Ortolan, ancien président d'une fédération de pilotes maritimes ; Michel Pernet, ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'Etat, conseiller auprès d'un directeur au ministère ; Jean Pinelli, ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'Etat, secrétaire général d'une mission interministérielle ; Yves Rufa, président-directeur général d'une société de travaux publics ; Jean-Pierre Vendeville, président-directeur général de société, ancien président national d'organisme professionnel.

LOGEMENT

Est promu *officier :*
René Lallement, administrateur d'un office d'HLM, membre du bureau d'une fédération nationale d'HLM.
Sont nommés *chevaliers :*
Michèle Attar, directrice d'une fédération nationale d'HLM ; Danièle Broust, née Gillot, professeure, présidente d'associations en faveur du logement ; Suzanne Buffet, née Vatier, directrice d'une association pour le logement des personnes handicapées ; Véronique Davienne, née Le Roy, déléguée nationale dans une association à vocation sociale ; Emmanuel Droz, directeur au sein d'un groupe immobilier ; Claude Guislain, architecte urbaniste ; Jacques Kunvari, directeur général adjoint d'un office public d'aménagement et de construction ; Léna Steinlen, née Salomon, ancienne architecte urbaniste.

TOURISME

Est promu *officier :*
Joseph Olivereau, conseil en hôtellerie et tourisme.
Sont nommés *chevaliers :*
Francesco Frangialli, secrétaire général d'une instance internationale du tourisme ; Jean-Marc Janaillac, président-directeur général d'un organisme touristique ; Jean-Claude Pujol, secrétaire général adjoint d'un comité régional du tourisme ; Robert Zolade, coprésident d'un groupe de restaurations.

Culture et communication

Sont promus *officiers :*
Jacques Lassalle, auteur, metteur en scène, ancien directeur de théâtre ; Claude Nougaro, auteur, compositeur, interprète.
Sont nommés *chevaliers :*
Pierre Arditi, comédien ; Eugénie Auerbach, épouse Angles, présidente d'une association culturelle franco-américaine ; Jacques Bayet, président de société ; Valérie Bernis, épouse Gentin, présidente-directrice générale de la chaîne Paris-Première ; Dominique Blanc, comédienne ; Agnès Bureau, épouse Desrayaud dite Vincent, réalisatrice d'émissions de télévision ; Amaury de Chaunac-Lanzac, dit François d'Orcival, président du directoire du groupe de presse Valmonde ; Jean-Sébastien Dupuit, directeur du livre et de la lecture au ministère ; Ginette Escoffier, épouse Carrere, créatrice et directrice d'une association culturelle ; Lionel Guérin, président de la Fédération nationale de la presse française ; Attilio Labis, danseur étoile, chorégraphe et maître de ballet ; Anne Landowski, épouse Chiffert, inspectrice générale de l'administration des affaires culturelles, présidente du Centre national de la danse ; Michel Le Bris, écrivain, directeur du festival des Étonnants voyageurs de Saint-Malo ; Frédéric Lodéon, violoncelliste, chef d'orchestre ; Daniel Lorieux, photographe ; Marcelle, dite Lotus, Mahé, née Morvan, secrétaire générale d'une société d'amis de musée ; Jean-François du Moustier de Canchy, inspecteur général de l'administration des affaires culturelles ; Jean Novarina, auteur dramatique, artiste plasticien ; Jacques, dit Jack-Henri, Soumère, directeur général de l'opéra de Massy ; Bruno Suzzarelli, directeur de l'administration générale au ministère ; Denis Valode, architecte ; Robert Werner, journaliste.

PATRIMOINE ET DÉCENTRALISATION CULTURELLE

Sont nommés *chevaliers :*
Didier Lockwood, violoniste de jazz ; Jean-François Manier, éditeur d'art ; Denise Séguy, épouse Foucard, présidente d'honneur d'une fédération nationale en faveur de la culture.

Agriculture et pêche

Sont promus *officiers :*
Claude Bernet-Briot, inspecteur général de l'agriculture ; Jean Billiémaz, ancien directeur d'une société de produits chimiques ; Charles Hochman, exploitant agricole.
Sont nommés *chevaliers :*
Bernard Claverie, directeur général délégué d'un groupement d'assurances mutuelles agricoles ; Gérard Dumonteil, président-directeur général d'une société agroalimentaire ; Marie-Louise Escoubas, née Dasque, ancienne présidente du service formation d'une chambre départementale d'agriculture ; Edouard Fabre, président du conseil de surveillance d'un groupe semencier ; Jean-Claude Flamant, ancien président d'un centre de recherche de l'Institut national de la recherche agronomique ; Alain Furic, gérant d'une société d'armement à la pêche ; Michèle Gamet, née Laure, gérante d'une société d'exploitation agricole ; Georges Gilbert, vice-président d'une coopérative céréalière ; Guy Giva, président d'une chambre départementale d'agriculture ; Michel Hermand, président-directeur général d'une société agroalimentaire ; Brigitte Jouveau, née Abadie, ancienne vice-présidente d'un établissement départemental d'élevage ; Hervé Lamaury, ingénieur général d'agronomie, chargé d'inspection générale au Conseil général d'agronomie ; Irène Laurençon, née Lavoix, ancienne gérante d'une coopérative agricole ; Edmond Lauret, ingénieur général d'agronomie ; Edouard Lefevre, ancien directeur de laboratoires vétérinaires ; Michelle Nasles, née Gautier, présidente d'un syndicat viticole ; Alain Pargade, président d'une caisse locale d'assurances mutuelles agricoles ; Paul Pautrel, ancien président d'une fédération départementale de syndicats d'exploitants agricoles ; Daniel Perrin, ingénieur général du génie rural, des Eaux et Forêts ; Jérôme Quiot, président du Comité national des interprofessions des vins et eaux-de-vie ; Geneviève Rey, présidente d'un centre d'étude de techniques agricoles ; Christian Rondeau, président du Conseil supérieur de l'ordre des vétérinaires ; Pierre-Eric Rosenberg, directeur à l'administration centrale ; Alice Séon, née Michel, présidente d'une association pour le développement de l'emploi agricole et rural ; Jean-Luc Thonnat, secrétaire général d'une société scientifique d'hygiène alimentaire ; Armand Touzanne, vice-président d'une caisse de mutualité sociale agricole.

Aménagement du territoire et environnement

Sont nommés *chevaliers :*
Dominique Bernard, président d'une association en faveur de l'environnement ; Jean-Claude Bury, représentant d'un syndicat au Conseil national de l'aménagement et du développement ; Jean-Marie Géhu, fondateur d'un centre régional de phytosociologie ; Paul Havet, directeur de l'évaluation et de la prospective dans un office national ; Alexandre Kosck (Alexandre), garde-chasse ; Alain Navarro, ancien professeur des universités ; Régis Ruffier des Aimes, maire, président d'un parc national.

Relations avec le Parlement

Sont promus *officiers :*
Charles de Cuttoli, ancien sénateur représentant les Français établis hors de France ; Marie-Madeleine Dieulangard, née Chauve, ancienne sénatrice.
Sont nommés *chevaliers :*
Guy Allouche, ancien vice-président du Sénat ; Christian Bonnet, ancien ministre, ancien sénateur, ancien député du Morbihan ; Luc Dejoie, ancien sénateur ; Charles Descours, ancien sénateur ; Anne Heinis, née Barthélémy, ancienne sénatrice ; Claude Huriet, ancien sénateur ; Jean-Pierre Pouzoulet, ancien attaché parlementaire, ancien conseiller parlementaire ; Nicolas Schiffler, ancien assistant parlementaire, ancien député de la Moselle ; Bernard Schreiner, ancien député des Yvelines ; Bertrade Vallery-Masson, assistante parlementaire ; Andrée Vauban, collaboratrice parlementaire à l'Assemblée nationale ; Joseph Vidal, ancien député de l'Aude.

Fonction publique et réforme de l'Etat

Est promu *officier :*
Jean Recoules, conseiller maître à la Cour des comptes.
Sont nommés *chevaliers :*
Marie-Thérèse Artus, née Cornette, conseiller maître à la Cour des comptes ; Henri Aussenac, directeur de la réglementation et des libertés publiques à la préfecture du Nord ; Didier Boucart, secrétaire général de la mairie de Bordeaux (Gironde) ; Daniel Bretin, directeur national de l'audit interne de La Poste ; Marguerite Caill, née Audibert, ancienne maire de Plouzévédé (Finistère) ; Pierre Caldi, maire honoraire de Sancoins, vice-président du conseil général du Cher ; Hubert Cardon, directeur du service des soins infirmiers au centre hospitalier régional de Lille (Nord) ; Daniel Chenard, sous-préfet de Haguenau (Bas-Rhin) ; Danielle Comtet, née Laplace, administratrice territoriale, directrice du centre de gestion de la fonction publique territoriale du Rhône ; Gérard Comunetti, administrateur civil hors classe, directeur de l'institut régional d'administration de Lyon ; Michèle Dayries, née Foucre, conseillère référendaire à la Cour des comptes ; Jean-Claude Delamare, chef des services fiscaux à Créteil (Val-de-Marne) ; Jean-Pierre Deneuve, sous-préfet de Verdun (Meuse) ; Jean-Michel Drevet, sous-préfet de Bayonne (Pyrénées-Atlantiques) ; Francine Duvivier, née Button, directrice de la réglementation, des libertés publiques et de l'environnement à la préfecture de l'Oise ; Jeannine Huon, née Lepinay, conseillère générale d'Ille-et-Vilaine, adjointe au maire de Rennes ; Fernand Lamouille, maire honoraire de La Chapelle-Rambaud (Haute-Savoie) ; Henri Landier, ancien adjoint au maire de Saint-Malo (Ille-et-Vilaine) ; Bernard Lepers, inspecteur principal de la jeunesse et des sports ; Philippe Mahé, administrateur territorial, directeur général des services du conseil régional du Centre ; Lucienne Malovry, née Latallerie, conseillère régionale d'Ile-de-France, maire de Cormeilles-en-Parisis (Val-d'Oise) ; Marc Montuelle, maire de Lourches (Nord) ; Laurent Perros, ancien maire de Ploudiry (Finistère) ; Raymond Piganiol, administrateur civil hors classe, sous-directeur à la direction générale de l'administration et de la fonction publique ; Henri Probst, ancien maire de Dietwiller (Haut-Rhin).

Jeunesse et sports

Est promu *officier :*
René Desmaison, guide de haute montagne, cinéaste.
Sont nommés *chevaliers :*
Roland Chatard, ancien secrétaire général de la Fédération sportive de la police nationale ; Hugues Chaunac-Lanzac, président-directeur général d'une société ; Jean Dahm, président du Comité national de marche au sein de la Fédération française d'athlétisme ; Daniel Dauga, membre du comité de surveillance d'un club de rugby ; René Glay, vice-président d'un district de football ; Andrée Leyraud, née Tournillon, fondatrice d'un centre d'animation ; Michel Monédiere, secrétaire général d'une association sportive ; Bruno Troublé, ancien directeur général du Tour de France à la voile ; Robert Wurtz, membre d'une commission d'une ligue régionale de football, ancien arbitre international.

Recherche

Sont promus *officiers :*
Roger Chartier, historien, directeur d'études à l'Ecole des hautes études en sciences sociales ; Geneviève Comte-Bellot, professeure émérite à l'Ecole centrale de Lyon, membre correspondant de l'Académie des sciences, membre de l'Académie des technologies ; Philippe Jeanteur, professeur d'université, directeur d'une unité de recherche du Centre national de la recherche scientifique.
Sont nommés *chevaliers :*
Anne Collet, directrice d'une association pour la conservation, l'information et la recherche sur les cétacés ; Claire Dupas, née Haeberlin, professeure à l'université Paris-XI, directrice de l'Ecole normale supérieure de Cachan ; Alain Le Duc, chef du service d'urologie de l'hôpital Saint-Louis, doyen de la faculté Lariboisière-Saint-Louis ; Alain Pavé, professeur à l'université Lyon-I-Claude-Bernard ; Denis Raoux, directeur de recherche au Centre national de la recherche scientifique, directeur de la société civile Synchrotron Soleil.

Affaires étrangères

PROTOCOLE

Est promu *officier :*
Jean-François Clervoy, astronaute.

Relations avec le Parlement

Est promu *officier :*
Roland Nungesser, ancien ministre, membre honoraire du Parlement.

Recherche

Est promue *officier :*
Claudie Haigneré, née André, médecin-rhumatologue, spécialisée en médecine aéronautique, membre du corps des astronautes européens.

Affaires étrangères

PROTOCOLE
ETRANGERS EN FRANCE

Sont nommés *chevaliers :*
Mary-Sargent d'Anglejan-Chatillon, née Ladd (Etats-Unis), présidente d'association ; Benno Besson (Suisse), metteur en scène ; Lily Coleman, née Yersin (Suisse), membre d'associations caritatives et culturelles ; Christoph Eschenbach (Allemagne), chef d'orchestre ; Kurt Schlotthauer (Allemagne), président-directeur général de société ; Tiao Sayavong (Laos), président d'une association d'anciens combattants réfugiés.

Affaires européennes

ÉTRANGERS EN FRANCE

Sont nommés *chevaliers :*
Paraschos Caligiorgis (Mgr Jeremie), métropolite orthodoxe grec de France ; Siegfried Sobotta, ancien vice-président d'Eurocopter ; Jacob Södermann, médiateur européen.

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Séverine MATHIEU
et
Stéphane FREY
sont heureux d'annoncer la naissance de

Ninon,

le 27 décembre 2001.

34, rue Sorbier,
75020 Paris.

Décès

– Déborah, sa tulipe,
Jacques,
Marie, sa grand-mère,
Jean-Philippe et Pierre-Yves,
Sophie et Laurence,
ainsi que leurs enfants,
Liliane et ses enfants,
Ses oncles et tantes,
Ses cousins et cousines
font part du décès de

Patrick BAUDU,

survenu à la Noue-Ronde de Chiché, le 23 décembre 2001.

– Argelès-sur-Mer.

Patrick Biffaud,
son époux,
Malika et Frédéric Biffaud,
et leur fils Boris,
Mme Jacques Biffaud,
Michèle et Maurice Fournier,
et leurs enfants,
Marie-Hélène et Alain Delepierre,
et leurs enfants,
Les familles Biffaud, Déroulède, Péponnet,
Parents,
Et amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Annick BIFFAUD,
née **DELEPIERRE,**

survenu le 30 décembre 2001, à l'âge de soixante-trois ans.

La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 3 janvier 2002, à 11 heures, en la chapelle d'Argelès-Plage, suivie de la crémation dans la stricte intimité familiale.

La famille remercie par avance toutes les personnes qui s'associent à leur peine.

Ni fleurs ni couronnes, mais vous pouvez faire vos dons aux associations de recherche contre le cancer.

– Toulouse.

Jean-Paul FONVIEILLE

est décédé à Toulouse, le 30 décembre 2001, à l'âge de cinquante-deux ans.

De la part de
Christiane Desplats-Fonvieille,
Laure Fonvieille,
Annie Laval, Sandrine, Fabrice,
Max et Hélène Fonvieille,
Jacqueline, Jean et Emilie Ferrasse.

Adresse du deuil et visites :
Salon funéraire,
2, rue Jules-Lemire (Zénith),
Toulouse.

Un hommage public lui sera rendu, le jeudi 3 janvier 2002, à 10 h 30, à la salle des colonnes de l'Hôtel-Dieu, 1, rue de la Viguerie, à Toulouse.

La crémation aura lieu le même jour, à Trèbes (Aude), à 15 h 30.

Ni fleurs ni couronnes.

– Fontainebleau. Rouen.

Marie-Annick et Serge Lamet,
sa fille et son gendre,
Christian, Laurent et Catherine Lamet,
ses petits-enfants,
Juliette, Jean-Baptiste et Alexis,
ses arrière-petits-enfants,
M. et Mme Maurice Doublet,
M. et Mme Bernard Doublet,
Les familles Lizier-Buffet et Le Coat,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

Georges HUET,
procureur honoraire,

chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,
chevalier du Mérite agricole,

survenu le 26 décembre 2001, à Fontainebleau, dans sa quatre-vingt-huitième année.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

– Mme Murtin Thi Nam,
Margaret et Roger,
ses enfants,
ont la douleur de faire part du décès de leur mari et père

M. Jean MURTIN,
officier de la Légion d'honneur,
président d'honneur des Brasseries
et glacières de l'Indochine,
ancien président de la Compagnie
fermière de Vichy,

endormi dans la paix du Seigneur, le 31 décembre 2001 à Paris, dans sa centième année.

L'inhumation aura lieu le jeudi 3 janvier 2002 à 10 heures au cimetière de Passy, 2 rue du Commandant-Schloesing, Paris-16e.

– Gabriella et Fabrice Serodes,
Sa famille,
Et ses amis,
ont la tristesse de faire part du décès de

Serge SERODES,
ancien élève
de l'Ecole normale supérieure
de Fontenay-Saint-Cloud,
agrégé de l'Université,
docteur ès lettres,
professeur des universités,

survenu le 24 décembre 2001, à l'âge de cinquante-sept ans.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale, au Malzieu-Ville (Lozère), le 28 décembre, à 16 heures.

Bernard TARDIVON
ingénieur agronome INA Paris (1948),
ingénieur frigoriste IFFI,
ingénieur général honoraire
du génie rural des eaux et des forêts,
officier du Mérite agricole,

nous a quittés le 29 décembre 2001, à l'âge de soixante-treize ans.

Une cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-Léonard, place de l'Eglise, à l'Haÿ-les-Roses (Val-de-Marne), le vendredi 4 janvier 2002, à 10 heures.

Une bénédiction aura lieu le même jour, à 16 heures, à Saint-Amand-Montrond (Cher), à la maison funéraire, 80, avenue du Général-de-Gaulle, suivie de l'inhumation au nouveau cimetière.

De la part de
Françoise Tardivon, née Landouar,
son épouse,
Christian, Alain, François et Anne,
ses enfants,
Pauline, Julien, Maude, Benoît, Florent, Benjamin, Marion et Damien,
ses petits-enfants,
Et de leurs mères,
Chantal, Marie-Christine et Claude,
Ses neveu, petits-neveux et petites-nièces.

Vos dons seront transmis à
Mouvement pour les villages d'enfants,
2, rue de Lisbonne,
75008 Paris.
CCP 17-115-61-Y-Paris.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– M. Pierre Schœndœrffer,
président,
M. Arnaud d'Hauterives,
secrétaire perpétuel,
Et tous les membres de l'Académie des beaux-arts,
ont la douleur de faire part du décès de

Gérald VAN DER KEMP,
membre de la section
des membres libres de l'Académie
des beaux-arts de l'Institut de France,

commandeur de la Légion d'honneur,
commandeur dans l'ordre
des Arts et Lettres,

survenu le 28 décembre 2001, dans sa quatre-vingt-dixième année.

Les obsèques auront lieu le vendredi 4 janvier 2002, à 10 h 30, en l'église Saint-Honoré d'Eylau, 66 *bis*, avenue Raymond-Poincaré, Paris-16e, suivies de l'inhumation au cimetière de Giverny (Eure).

Cet avis tient lieu de faire-part.

Académie des beaux-arts,
23, quai de Conti,
75006 Paris.Le
(Le Monde du 1er janvier.)

– Bernard Waysfeld,
son fils,
Catherine Waysfeld,
sa belle-fille,
David, Julia,
Chloé et Jérôme,
Elsa et Michaël,
Noëmi,
ses petits-enfants et leurs conjoints,
Annie Peisac,
sa sœur,
Maurice et Rachel Peisac,
son frère et sa belle-sœur,
Les familles Peisac, Godinger, Raab et Stora,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Esther WAYSFELD,
née **PEJSAKOWICZ,**

survenu dans sa quatre-vingt-troisième année.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité, le 27décembre 2001.

Anniversaires de décès

– Le 5 janvier 2001, disparaissait

Jean JOCHEM.

Une messe anniversaire sera célébrée le samedi 5 janvier 2002, à 11 heures, en l'église Saint-Louis des Invalides, Paris-7e.

– 2 janvier 1999, il y a trois ans,

Horace TORRUBIA.

Si longue est l'absence.

Conférences

– Dans le cadre du cycle « Commentaire biblique et interprétation philosophique », Maurice-Ruben Hayoun traitera de **« Comment les Juifs écrivaient l'Histoire : les grands courants de l'historiographie juive. De la destruction du Temple à la Shoah ».**
Le jeudi 10 janvier 2002, à 20 h 15, mairie du 16e arrondissement (71, avenue Henri-Martin, Paris-16e).
Renseignements et inscriptions :
Tél. : 01-40-82-26-02 ;
E-mail : mrh@consistoire.org

Conférences de l'Etoile :
« Les grands théologiens ».
Six mercredis de suite, à 20 h 30 :
• Le 9 janvier 2002, saint Augustin, avec Jean-Paul Guetny, journaliste.
• Le 16 janvier, saint Thomas d'Aquin, avec Claude Geffré, dominicain.
• Le 23 janvier, saint Jean de la Croix, avec Dominique Poirot, carme déchaux.
• Le 30 janvier, Pascal, avec Marianne Alphant, philosophe et écrivain.
• Le 6 février, Luther, avec Michel Leplay, pasteur.
• Le 13 février, Calvin, avec Bernard Cottret, historien.
A l'église protestante de l'Etoile,
54, avenue de la Grande-Armée,
Paris-17e. Entrée libre.
Libre participation aux frais.

Conférences-Débats

Le comité de soutien du
16e arrondissement
à l'élection présidentielle de
M. Jean-Pierre Chevènement
a l'honneur de vous convier à une conférence-débat par **M. Max Gallo**,
ancien ministre, écrivain :
« Pourquoi je soutiens la candidature de Jean-Pierre Chevènement à l'élection présidentielle »,
le mercredi 9 janvier 2002, à 20 heures,
à l'Aéro-Club de France,
6, rue Galilée, Paris-16e.
Entrée libre.

Soutenances de thèse

– **M. Régis Burnet** a soutenu avec succès, à Paris, le 24 novembre 2001, une thèse de doctorat intitulée : **« La pratique épistolaire chrétienne aux Ier et IIe siècles : de Paul de Tarse à Polycarpe de Smyrne »,** devant un jury composé de MM. Dubois, président (Ecole pratique des hautes études), Le Boulluec (EPHE) et Panier (Lyon-II), codirecteurs de la thèse, Lémonon (Institut catholique de Lyon) et Rastier (CNRS).
Il a été déclaré digne du titre de docteur de l'Ecole pratique des hautes études, sciences des religions, mention Très Honorable avec félicitations, à l'unanimité du jury.

–Remise du prix de thèse 2001 de l'IFP, le mercredi 9janvier 2002, à 17heures, à l'IFP, 4, avenue de Bois-Préau, 92500 Rueil-Malmaison, à **Alexandre Hugot,** pour sa thèse, préparée à l'IFP, sur **« La Modélisation des écoulements gravitaires catastrophiques par une approche objet dynamique : érosion, transport, dépôt »**, par le professeur Jean Dercourt, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences et président du conseil scientifique de l'IFP, en présence de Claude Mandil, président, et de Jacqueline Lecourtier, directeur scientifique de l'IFP.

– **M. Dominique Jaillard** a soutenu avec succès, à Paris, le 1er décembre 2001, une thèse de doctorat intitulée : **« Configurations d'Hermès »,** devant un jury composé de MM. Borgeaud (université de Genève), président, Détienne (université Stanford, Californie), directeur de thèse, et de Mmes Georgoudi (Ecole pratique des hautes études), Jost (Paris-X -Nanterre), Schmitt-Pantel (Paris-I).
Il a été déclaré digne du titre de docteur de l'Ecole pratique des hautes études, sciences des religions, mention Très Honorable avec félicitations.

Vœux de fin d'année

– 3 janvier 2002.

Pour C. G.,

qui se reconnaîtra si elle lit ces lignes.

Fleur rare et précieuse plantée au milieu des tulipiers, sur l'exacte ligne de partage entre pont Mirabeau et Vieux-Port : au seuil de cette nouvelle année, je te souhaite tous les bonheurs et t'offre *Le Monde*... parce que tu le vaux bien !

Hasta la vista, en 2002 ou plus tard ? Je suis prêt à attendre... parce que tu le vaux bien.

– « Nos vœux pour un art virtuel »
info@world-eternity-center.net

CARNET DU MONDE
TARIFS année 2001-2002 -TARIF à la ligne
DÉCÈS, REMERCIEMENTS, AVIS DE MESSE, ANNIVERSAIRES DE DÉCÈS
22 € - 144,31 F TTC
TARIF ABONNÉS
18,50 € - 121,35 F TTC
NAISSANCES, ANNIV de NAIS., MARIAGES, FIANÇAILLES, PACS
FORFAIT 10 LIGNES
120 € - 787,15 F TTC
Ligne suppl. : 12 € - 78,71 F TTC
TARIF ABONNÉS 100 € - 655,96 F TTC
La ligne suppl. : 10 €- 65,60 F TTC
THÈSES - ÉTUDIANTS :
13,35 € - 87,55 F TTC
COLLOQUES - CONFÉRENCES :
Nous consulter
☎01.42.17.39.80 + 01.42.17.38.42
Fax : 01.42.17.21.36
e-mail: carnet@mondepub.fr
Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées.

MICHEL BIROT

Le héros débonnaire

Un peu plus d'une année après son deuxième titre olympique et la fin de sa carrière de judoka, David Douillet reste une des personnalités les plus populaires de France. Champion hors normes et homme sans prétention, il est devenu, presque sans le vouloir, l'un des mythes de l'époque

ICI, David Douillet est dans son élément. Presque quinze ans qu'il fréquente la cafétéria de l'Institut national du sport et de l'éducation physique, planté en plein bois de Vincennes. Il a beau être devenu – avec les Bleus – le champion emblématique du « sport français qui gagne », figurer en tête des sondages de popularité et fréquenter le président de la République, dans ce lieu sans charme, il reste « David », le gamin vite monté en graine, arrivé à dix-huit ans pour apprendre le métier de champion. Ici, pas de cérémonial, pas d'autographes. Les potes, pour beaucoup devenus entraîneurs, sont toujours dans le coin, prêts à partager un « jus » ou une entrecôte-frites. Et David Douillet, au guidon de l'une de ces grosses cylindrées qu'il affectionne, vient y vérifier régulièrement que le monde continue de tourner.

Car, pour le reste, il y aurait de quoi perdre la tête : depuis son deuxième titre olympique et la fin de sa carrière de judoka, le 22 septembre 2000 à Sydney, David Douillet est un homme acclamé et réclamé de toutes parts. En janvier 2001, TF1 lui a consacré une émission en première partie de soirée, au cours de laquelle Jacques Chirac s'est fendu d'un hommage au héros. Dans la foulée, le *Journal du dimanche* a publié son Top 50 des personnalités. Dix-huitième du précédent sondage, David Douillet s'est retrouvé en tête de la cote de sympathie, devant l'abbé Pierre et Zinedine Zidane. En juillet, il a conservé cette première place – ce que seuls l'abbé Pierre et le commandant Cousteau avaient fait avant lui –, et accru son avance sur ses dauphins.

Avant les élections municipales, Philippe Seguin lui a fait savoir qu'il était prêt à lui confier la tête de sa liste dans le 13e arrondissement de Paris. Le champion a sagement décliné l'offre. Il a accepté en revanche de devenir parrain de la Patrouille de France. En avril, il a fait la couverture de *Paris Match* à deux reprises, d'abord à l'occasion d'un voyage au Japon, puis lors de son mariage, auquel assistaient les époux Chirac. Le phénomène ne s'essouffle pas : David Douillet vient d'effectuer son entrée dans le Petit Robert, l'Unesco a fait de lui son *« champion pour la jeunesse »*. Il apparaissait récemment, coiffé d'un cœur rouge ou en compagnie de Laetitia Casta, sur les bus et panneaux d'affichage parisiens dans une campagne de publicité réalisée par Jean-Paul Goude pour les Galeries Lafayette.

Lundi 19 novembre, il a animé au côté de Daniela Lumbroso la première de son émission, intitulée « David contre Goliath » et produite par Réservoir Prod., la société de Jean-Luc Delarue, qui doit être diffusée sur France 2 quatre à cinq fois par an. Quelques jours auparavant, l'ancien champion avait publié un livre, *110 %* (Editions Michel Lafon), où il livre dix-huit *« clés pour devenir un champion de la vie »*. Bientôt, il enchaînera sur l'Opération pièces jaunes, une manifestation organisée par la Fondation Hôpitaux de Paris-Hôpitaux de France, qu'il parraine depuis 1997. *« Lors de la dernière édition, sa présence a attiré tant d'enfants que ça devenait limite au niveau sécurité »*, assure un proche.

Ainsi va la vie de David Douillet, devenu idole nationale et héros consensuel sans même l'avoir fait exprès. De conseiller en communication, le judoka n'en a jamais eu. Après ses premiers titres, la Fédération française de judo et disciplines associées (FFJDA) avait mis à sa disposition une petite cellule pour l'aider à gérer cette gloire toute neuve. Rapidement, il a volé de ses propres ailes. *« Franchement, je n'ai aucune explication à donner à ce "truc", à part que j'ai toujours fait mon boulot et que je crois être resté authentique*, assure l'intéressé. *Les gens se sont peut-être attachés à moi parce que je représentais le gars qui en bave, qui a des problèmes de santé et qui y arrive quand même. »* En 1996, deux mois après les Jeux d'Atlanta et son premier titre olympique, alors qu'il était menacé d'être emporté dans un premier tourbillon médiatique – *« Une période difficile, il était un peu dépassé »*, estime Cédric Dermée, son meilleur ami –, David Douillet était victime d'un grave accident de moto. *« L'accident est un élément essentiel de la structuration des mythes,* rappelle Jean-Marc Lech, président de l'institut d'enquêtes d'opinion Ipsos. *Voyez Marcel Cerdan, James Dean, Coluche... »* Le judoka, malgré une cheville en bouillie et une épaule luxée, s'en sort plutôt bien : une année plus tard, à Bercy, il est champion du monde.

Le mythe commence à se construire. Au départ, pourtant, rien n'était évident. Le sport de haut niveau a connu des personnalités plus charismatiques que celle de David Douillet, au demeurant un garçon sympathique et futé. Certains passages de son autobiographie (*David Douillet, l'âme du conquérant*, Robert Laffont, 2000) font apparaître des conceptions qui ne brillent pas précisément par leur modernité : *« J'ai toujours pensé que conquérir une femme, (...) c'était un peu partir à la chasse. (...) L'excitation n'est pas loin, alors, de ce que l'on éprouve avant d'avoir enfin le gibier au bout de son fusil »*, peut-on ainsi y lire.

« Il y a quelques années, des journalistes lui ont dit que les valeurs qu'il défendait faisaient un peu Vieille France, raconte Valérie Douillet, sa femme. *Mais finalement, est-ce que les gens ne se retrouvent pas là-dedans ? »* Avec le champion d'exception, le judoka le plus titré au monde, cohabite un homme qui paraît relever de la plus parfaite normalité. *« Il est comme tout le monde »*, témoigne Cédric Dermée. *« Son histoire est ordinaire, à un détail près : il est arrivé au pinacle. Il est ce que chacun d'entre nous espère que ses gosses vont devenir »*, ajoute l'écrivain Denis Tillinac.

David Douillet n'a jamais oublié d'où il venait : du pays de Bray, un rude coin de Normandie où ses grands-parents maternels, qui l'ont élevé, exploitaient des cressonnières. Le petit David, éloigné d'une mère partie vivre en Suisse pour des raisons professionnelles, privé d'un père dont il ne fera la connaissance qu'une fois adulte, et bien que choyé par une grand-mère aimante, « Mémé Blanche », s'y sentait parfois *« le gamin le plus seul de la terre ». « Il vient de la France de tout le monde et constitue une surface projective idéale*, analyse Jean-Marc Lech. *C'est un champion, mais il n'est ni aigri comme Pérec, ni introverti comme Poulidor, ni arrogant comme un footballeur. »*

ET puis il y a le physique, hors normes évidemment : 1,96 m et un poids qui oscille autour des 130 kg. Une masse, mais aussi un visage rassurant et une coupe de cheveux d'écolier sage. *« Avec sa tête de bon gros nounours, il incarne le grand gentil »*, déclare sa femme. *« Les gros plaisent toujours, ils représentent le confort et la sécurité »*, renchérit l'ancienne championne Brigitte Deydier, aujourd'hui vice-présidente de la FFJDA. *« Il incarne le grand frère dont tous les gosses rêvent »*, dit Eric Buonomo, intendant des équipes de France de judo. *« Il y a quelque chose de formidablement rassurant qui émane de lui, de ce sourire bienveillant et innocent, de cet aspect tout en rondeurs*, estime Denis Tillinac. *Il a une tête de Français moyen, à une époque où les gens veulent être conduits par des gens qui leur ressemblent. Et il possède la force – celle, maligne, du judoka, pas la force brute du boxeur – qui protège de cette violence qui fait tellement peur à nos contemporains. »*

> « Il possède la force – celle, maligne, du judoka, pas la force brute du boxeur – qui protège de cette violence qui fait tellement peur à nos contemporains »
> **Denis Tillinac**

David Douillet, un héros de proximité ? Sans doute, mais le plus naturellement du monde. *« Les gens l'ont toujours trouvé sympa »*, témoigne Cédric Dermée. *« C'est quelqu'un qui aime les gens et qui est foncièrement naturel*, ajoute Valérie Douillet. *Je l'ai rarement vu refuser un autographe. »* A ce sujet, les anecdotes abondent, de l'incrédulité des vacanciers, un été dans le Var, se demandant si le grand escogriffe qui fait la queue le plus simplement du monde devant une camionnette à pizzas est le judoka ou bien un sosie, jusqu'au cyclotouriste, chasseur d'autographe, qui alpague David Douillet sans même lui laisser le temps de reprendre son souffle alors que le champion vient de monter l'Alpe-d'Huez à vélo. *« Franchement, il a de la patience,* souligne Stéphane Traineau, son complice, aujourd'hui directeur de l'équipe de France masculine. *Pour qu'il se fâche, il faut vraiment qu'il ait affaire à un malotru. »* Le plus étonnant est sans doute que l'intéressé semble réellement, malgré l'ampleur du phénomène dont il fait l'objet, être resté lui-même, placide et aimable. *« A sa place, beaucoup auraient disjoncté depuis longtemps,* reprend Stéphane Traineau. *Alors que ses goûts sont toujours les mêmes, simples. »* Après les Jeux de Sydney, David Douillet, malgré les sollicitations, a décidé de conserver sa place dans le monde du judo, sa seconde famille : il est désormais, à trente-deux ans, entraîneur national à temps partiel. *« J'y ai des potes qui sauront me dire si un jour je déconne »*, glisse-t-il.

Cela ne l'a pas empêché d'aller voir ailleurs. Directeur associé de Réservoir Sport, filiale de Réservoir Prod. au sein de laquelle il est partenaire (minoritaire) de Jean-Luc Delarue et Pierre Sled, il est également associé, depuis 1994, à Cédric Dermée au sein de Double D, une entreprise qui commercialise notamment une ligne de produits de fitness qui porte son nom. Il a monté Ours Blanc, une société familiale – sa femme et lui en sont les gérants, son beau-frère y travaille depuis cette année – chargée de gérer son image et de facturer ses prestations, notamment les interventions en entreprises (plusieurs dizaines de milliers de francs l'une). Le temps des investissements hasardeux, comme ceux qui conduisirent à sa mise en examen pour abus de biens sociaux dans le cadre de la faillite de l'agence de voyages Travelstore, en 1997, est révolu. *« J'ai une famille à nourrir »*, aime-t-il rappeler.

> « Il incarne le grand frère dont tous les gosses rêvent »
> **Eric Buonomo,** intendant des équipes de France de judo

SI le champion s'est fait plus prudent, c'est aussi qu'il est conscient que son image constitue aujourd'hui son seul capital. *« Pour prolonger le mythe, il doit absolument éviter les histoires, ne surtout pas tomber dans le fait divers*, estime Jean-Marc Lech. *Il a tout fait raison de ne pas se lancer en politique : ce serait la meilleure façon de casser le mythe. »* Le discours de David Douillet est aujourd'hui parfaitement consensuel, à la limite du politiquement correct. *« Parfois un peu démago »*, lance l'un de ses anciens coéquipiers. *« Il ne prend pas de risques, il ne parle pas de ce qui pourrait fâcher,* regrette un dirigeant de la FFJDA. *Il est l'homme le plus populaire de France et il ne s'engage pas. Si j'étais un peu dur, je dirai qu'il n'a de proposition sur rien. »*

Un point de vue que tout le monde ne partage pas : *« David prend des risques en acceptant de parler – et en général de façon plutôt sensée – d'un certain nombre de sujets, alors qu'un Zinedine Zidane ne s'exprime pas*, estime un ancien champion aujourd'hui familier du monde de politique. *Et pourquoi faudrait-il que, sous prétexte qu'il est un personnage public, il engage la polémique à tout bout de champ ? »* David Douillet est un héros positif : par ses succès, par un discours invariablement optimiste, comme celui qu'il continue de tenir sur les valeurs véhiculées par le sport de haut niveau, pourtant régulièrement battues en brèche, par sa capacité à rebondir après chaque coup dur. *« Il a une faculté d'absorption assez surprenante »*, reconnaît un proche. *« Il donne l'impression de gérer comme un événement ordinaire de la vie ce qui, chez d'autres, serait vécu comme un drame »*, complète Denis Tillinac.

Dernier exemple en date : l'irruption d'un fils naturel de dix ans, dont le champion affirme n'avoir appris l'existence qu'au lendemain des Jeux de Sydney, aussitôt intégré dans une famille déjà largement recomposée : David et Valérie Douillet sont les parents d'un garçon de trois ans et ont eu chacun deux enfants d'unions antérieures. *« Il incarne de façon extrêmement naturelle la famille remembrée*, estime Jean-Marc Lech. *Et son parcours est très évocateur de ce qu'on aime en France : je pars d'en bas, avec un physique pas facile, je gagne, je me blesse, je reviens, et là, parvenu tout en haut, je vous présente ma famille, composée de six enfants de quatre lits différents, où tout le monde semble vivre en harmonie. »* David Douillet ne fait sans doute que renvoyer aux Français l'image qu'ils aimeraient avoir d'eux-mêmes...

Gilles van Kote

Les occasions manquées de la loi sur les musées

par Guillaume Cerutti

ATTENDUE depuis plusieurs années, la loi sur les musées, définitivement adoptée le 20 décembre 2001, déçoit les professionnels et les observateurs du monde de l'art, car elle ne comporte aucune avancée majeure sur deux sujets pourtant primordiaux : l'adaptation des statuts et du fonctionnement des musées nationaux et l'association du secteur privé aux missions de protection, d'enrichissement et de valorisation du patrimoine artistique.

Ces omissions sont révélatrices du chemin qui reste à parcourir pour rompre avec une tradition régalienne bien ancrée dans notre pays, mélange d'étatisme (seul l'Etat est à même de protéger convenablement le patrimoine artistique) et de centralisme (les musées nationaux sont placés sous le contrôle étroit de l'administration centrale du ministère de la culture).

L'intérêt d'affirmer l'autonomie de gestion des plus grands de nos musées nationaux, en matière de politique scientifique et culturelle, de gestion des ressources humaines et de conduite de leurs activités commerciales, apparaît pourtant comme une évidence. La capacité d'action de ces établissements s'en trouverait renforcée. Soulagé des charges de la gestion quotidienne, le ministère de la culture pourrait exercer de façon plus dynamique son rôle d'orientation politique.

Seul le Centre Georges-Pompidou bénéficie déjà, du fait de sa spécificité, d'une telle autonomie. Il conviendrait d'appliquer les mêmes principes au Louvre et à Versailles, qui disposent du statut d'établissement public mais sont encore privés de l'exercice de certaines responsabilités essentielles, notamment dans le domaine des acquisitions et des éditions. Orsay, Guimet, le Musée Picasso, le Musée de Cluny, à l'heure actuelle directement administrés depuis le ministère de la culture, et, au moment de leur ouverture, le Musée des arts premiers et celui des arts et civilisations d'Europe et de la Méditerranée, devraient également profiter de plus larges délégations de responsabilités.

Ces établissements, par leurs richesses, l'attrait qu'ils exercent auprès du public, leur rayonnement national et international, réunissent tous les atouts pour constituer des pôles de développement auxquels devraient être associés les autres musées nationaux de taille plus modeste concernés par les mêmes disciplines ou les mêmes périodes de l'histoire de l'art.

Cette politique de réseau viendrait se substituer à la gestion directe « en râteau » par l'Etat d'une trentaine de musées nationaux, issue d'une époque où la fréquentation et les enjeux des musées n'avaient que peu à voir avec la situation actuelle.

L'accession des établissements à une plus grande responsabilité offrira également l'occasion d'adapter les missions et les modes de fonctionnement de la Réunion des musées nationaux. Cet organisme devrait être astreint à une plus grande transparence d'organisation et de gestion et être progressivement soumis aux règles de la concurrence pour la partie commerciale de ses activités.

Ces évolutions, loin de constituer un abandon de prérogatives sans contrepartie, sont au contraire la meilleure voie pour redonner à l'Etat les moyens d'une politique ambitieuse et efficace dans le domaine du patrimoine artistique. Les musées nationaux pourraient ainsi devenir des vecteurs de la décentralisation culturelle, en se voyant fixer par l'Etat des objectifs de coopération avec les musées dépendant des collectivités locales. De même, plus sûrement que par l'intervention lointaine de son administration centrale, c'est par l'entremise des grands établissements que le ministère de la culture pourrait donner corps à sa politique de démocratisation culturelle ou en faveur du rayonnement international de la France. A une condition : que l'Etat, délaissant un mode de gestion direct devenu stérile, entre avec ses musées dans une véritable logique de contrat, mette en balance les subventions versées pour leur fonctionnement avec les objectifs négociés dans les domaines scientifique, culturel, financier, et se donne ensuite les moyens de vérifier précisément le degré de réalisation de ces objectifs.

C'est le même souci d'efficacité partagée qui aurait dû amener le gouvernement à élargir la loi sur les musées aux autres acteurs de la protection et de l'enrichissement du patrimoine artistique que sont les collectionneurs et les propriétaires d'œuvres d'art et que pourraient devenir les entreprises.

Concernant ces dernières, la loi comporte quelques ouvertures intéressantes : ainsi, la contribution d'une entreprise à l'achat par l'Etat d'un chef-d'œuvre menacé d'exportation ouvrira désormais droit à une exonération d'impôt sur les sociétés à hauteur de 90 % de l'apport de ladite entreprise.

Mais on n'y verra, au mieux, qu'une esquisse de ce que devrait être une politique ambitieuse de développement du patrimoine artistique, résolument articulée autour de trois mots d'ordre : enrichir les collections des musées publics ; inciter les particuliers à collectionner et à conserver en France leurs œuvres d'art ; créer des conditions favorables à la création de fondations par les entreprises.

Les pouvoirs publics ne manifestent traditionnellement que peu de considération à l'égard des collectionneurs, lorsqu'ils ne les regardent pas avec suspicion ou ne menacent pas d'inclure les œuvres d'art dans le champ de l'impôt de solidarité sur la fortune.

> Que l'Etat, délaissant un mode de gestion direct devenu stérile, entre avec ses musées dans une véritable logique de contrat

La mise en place de quelques mesures fiscales attractives pourrait contribuer de façon décisive à cette ambition, sans constituer un risque de pertes de recettes rédhibitoire pour le budget de l'Etat.

Au plan communautaire, la France devrait ainsi prendre l'initiative de relancer les débats sur la TVA à l'importation, qui pèse sur les œuvres d'art, qui pénalise les marchés européens et provoque des détournements des transactions en faveur des pays où rien de tel n'existe, comme les Etats-Unis et la Suisse. Nul doute qu'elle trouverait dans le Royaume-Uni un allié déterminé pour l'accompagner dans cette démarche.

Le maintien durable de chefs-d'œuvre sur notre territoire serait également mieux assuré si l'Etat prenait la décision d'octroyer à leurs propriétaires certains avantages fiscaux, par exemple l'exonération de droits en cas de succession ou de donation, en contrepartie de l'obligation de faire classer ces œuvres (mesure qui empêche toute perspective ultérieure de vente à l'étranger) et d'organiser, dans des conditions à prévoir par convention, leur présentation régulière au public. Ce dispositif, qui fonctionne avec succès outre-Manche, présente l'avantage d'un coût relativement modéré pour le budget de l'Etat, qui se verrait ainsi soulagé du risque d'avoir à acheter ces œuvres si leurs propriétaires envisageaient un jour de les mettre en vente.

Il faudrait enfin sortir notre pays de son rang peu enviable de dernier de la classe européenne en matière de fondations privées. En procédant à l'harmonisation de leurs statuts (car il existe en France trois catégories de fondations obéissant à des règles de constitution spécifiques et ouvrant droit à des avantages différents) et en améliorant sensiblement le régime fiscal des dons qui leur sont destinés, on donnerait aux fondations les atouts qui leur font actuellement défaut pour devenir le mode privilégié d'implication des entreprises en faveur des causes d'intérêt général, au nombre desquelles figurent la constitution et la présentation au public de collections d'œuvres d'art.

On se consolera en se disant que l'acuité des problèmes rencontrés ne devrait guère permettre de différer des réformes devenues indispensables. Un seul exemple chiffré suffira à en signaler l'urgence : les œuvres d'art qui quittent chaque année la France pour être placées ou vendues à l'étranger représentent désormais des valeurs excédant 762,2 millions d'euros, tandis que les œuvres importées par la France n'atteignent que 228,7 millions d'euros. Cet appauvrissement ne pourra être enrayé par les seuls musées nationaux, qui disposent chaque année de crédits d'acquisition de l'ordre de 38,1 millions d'euros. Par quelques signes forts, l'Etat doit donc avoir la clairvoyance de montrer qu'il considère la protection et l'enrichissement du patrimoine comme des tâches d'intérêt national auxquelles particuliers et entreprises doivent contribuer de façon essentielle, aux côtés de musées plus responsables.

***Guillaume Cerutti**, inspecteur des finances, est ancien directeur général du Centre Georges-Pompidou.*

Le Monde

21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD – 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : **01-42-17-20-00.** Télécopieur : **01-42-17-21-21.** Télex : **202 806 F**
Tél. relations clientèle abonnés : **01-42-17-32-90**
Changement d'adresse et suspension : **0-825-022-021 (0,99 F la minute).**
Internet : **http: // www.lemonde.fr**

ÉDITORIAL

L'après-euro

DANS un éditorial en forme de coup de chapeau au lancement de l'euro, le *New York Times* écrivait mardi 2 janvier : *« A partir de ce jour, que vous soyez à Amsterdam, Lisbonne, Helsinki, Naples ou Dresde, les mêmes pièces et les mêmes billets vous permettront de payer votre café et votre journal. »* L'union monétaire européenne est dans la rue ; quelques-unes des plus vieilles nations d'Europe se sont volontairement séparées de quelques-unes des plus anciennes monnaies du Vieux Continent : *« Un bouleversement* [monétaire] *de cette ampleur est quasiment sans précédent »*, ajoutait, plutôt admiratif, le grand quotidien new-yorkais. A en juger par la journée de mardi, le grand « bang » du passage à l'euro paraît devoir bien se dérouler. Avec une fierté bien placée, les Européens peuvent se féliciter de ce que la monnaie unique a déjà accompli. L'eurozone, malgré nombre de chocs extérieurs, a été une oasis de stabilité monétaire ; elle a permis l'instauration d'un vrai marché unique, lui-même facteur de croissance et de création d'emplois. Que n'avait-on pourtant entendu, outre-Atlantique mais en Europe aussi et particulièrement en France, comme prophètes de malheur...

Mais la prudence reste de rigueur. Si la mise en place de l'union monétaire est une belle performance, elle reste incomplète. Le système est dangereusement déséquilibré. Une monnaie suppose une banque centrale et, sinon un Etat, du moins une politique économique commune dans sa zone de circulation. La première existe (la banque), pas la seconde (la politique). D'où un déficit de crédibilité qui explique, en partie, quelques grosses déceptions, pour ne pas parler d'échecs : depuis son lancement il y a trois ans, l'euro a perdu plus de 25 % de sa valeur par rapport au dollar ; la devise américaine reste la seule vraie monnaie de réserve mondiale.

La BCE est la seule institution européenne véritablement fédérale. Face à elle, l'absence de gouvernement économique en est d'autant plus frappante. Il y a bien au sein de l'Union une politique commerciale extérieure unique ; une politique de la concurrence et une « surveillance » des grandes orientations budgétaires des pays membres. Mais face à l'unicité de la politique monétaire de la BCE, il n'y a pas ou pas encore de politique budgétaire unique définie par l'Eurogroupe (les ministres de l'économie de la zone). L'intégration monétaire n'a pas son pendant économique. Au fédéralisme monétaire, doit correspondre, dit Laurent Fabius, *« un fédéralisme budgétaire »*. Il faut que l'instrument budgétaire soit utilisé de façon que les cycles de croissance des membres de la zone convergent, condition indispensable à l'adoption de taux d'intérêt qui ne pénalisent aucun des Douze. Le vrai test de l'euro est là. Sur le papier, tout le monde est d'accord sur la nécessité de ce gouvernement économique. Mais face à la BCE, le conseil des ministres a plus donné l'exemple d'un affrontement d'égoïsmes budgétaires nationaux que d'une volonté de convergence des politiques économiques.

Le Monde est édité par la **SA LE MONDE**
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : **Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy**, directeur général ; **Noël-Jean Bergeroux**.
Directeurs généraux adjoints : Edwy Plenel, René Gabriel
Secrétaire général du directoire : Pierre-Yves Romain

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomeau
Directeur artistique : Dominique Roynette ; *adjoint* : François Lolichon
Secrétaire général : Olivier Biffaud ; déléguée générale : Claire Blandin
Chef d'édition : Christian Massol ; chef de production : Jean-Marc Houssard
Rédacteur en chef technique : Eric Azan ; directeur informatique : José Bolufer
Rédaction en chef centrale :
Alain Frachon, Eric Fottorino, Laurent Greilsamer,
Michel Kajman, Eric Le Boucher, Bertrand Le Gendre
Rédaction en chef :
Alain Debove *(International)* ; Anne-Line Roccati *(France)* ; Anne Chemin *(Société)* ;
Jean-Louis Andréani *(Régions)* ; Laurent Mauduit *(Entreprises)* ; Jacques Buob *(Aujourd'hui)* ;
Josyane Savigneau *(Culture)* ; Serge Marti *(Le Monde Economie)*

Médiateur : **Robert Solé**

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la **SA LE MONDE**
Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 166 859 €. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du *Monde*,
Fonds commun de placement des personnels du *Monde*,
Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*, Le Monde Entreprises,
Le Monde Europe, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations.

Faut-il être « républicain » ?

Suite de la première page

« Tout ce qui est national est nôtre », titrait *L'Action française*, ce qui permettait de traiter Jean Jaurès, Joseph Caillaux et Aristide Briand d'agents de l'étranger, et de soutenir Georges Clemenceau et Raymond Poincaré que l'on avait combattus et insultés dans la période précédente. La France est ainsi devenue une République dans laquelle une partie des citoyens sont soupçonnés de ne pas être suffisamment « républicains », après avoir été une nation dont les habitants n'ont pas toujours été considérés comme des « nationaux ».

Heureusement, cette façon d'ostraciser un adversaire vague et multiforme ne conduit plus à l'incrimination. Elle devrait au moins offrir de multiples occasions de débat. Encore faut-il cerner le contenu concret de ce débat plutôt que d'entretenir l'obscurité, ce qui est fâcheux quand on invoque les Lumières. L'homme ordinaire est la proie du doute, même s'il recherche la vérité. Il sait qu'en politique elle est d'autant plus nuancée qu'il faut choisir dans l'incertain. Le « républicain », au contraire, affiche sa fermeté et sa certitude. La lutte avec l'hydre ne lui rappelle-t-elle pas que la vérité est une et l'erreur multiple ? Surtout, la vraie raison qui fait du « républicain » un bloc est qu'il est motivé par la crainte (et éventuellement par l'ambition qui utilise la crainte des électeurs).

Aussi, on ne peut plus dire que le « républicain » est simplement un homme de gauche. D'abord, parce qu'il critique des positions que l'on trouve défendues aussi bien par des gens de droite que par des gens de gauche (l'Europe, la décentralisation) et même des causes propres à la gauche (l'internationalisme). Ensuite, parce que la crainte exprime la passion principale de la droite.

On peut dire, en effet, en simplifiant, et philosophiquement, que le principe de la droite est la fidélité et celui de la gauche la justice. La passion de la droite sera donc la crainte et celle de la gauche le ressentiment. La fidélité porte à conserver, donc à redouter le changement. L'esprit de justice, au contraire, porte à transformer, à émanciper et à libérer.

PERDRE LE SENS DES RÉALITÉS

A chacun de combiner en lui les deux principes et de lutter contre les deux passions. Mais, quand le « républicain », fût-il de gauche politiquement, s'abandonne à la seule crainte parce qu'il imagine que la Nation, l'Etat, la loi, l'enseignement secondaire, le corps préfectoral et la gendarmerie sont sur le point de disparaître après la conscription et le franc, il glisse plus à droite qu'il ne le pense, mais, surtout, la crainte lui fait perdre le sens des réalités.

Prenons deux exemples : l'Europe et les communautarismes.

Le « républicain » s'oppose au fédéraliste européen. Cela signifie-t-il qu'il considère que la nature de la souveraineté nationale interdit toute délégation ? Si c'est le cas, le drame est accompli. L'Union européenne est déjà un système fédéral : par la monnaie, la Cour de justice, les normes communautaires et les pouvoirs de la Commission. Dès lors, ou bien le « républicain » pense qu'il faut revenir en arrière, ou bien il s'engage dans un vrai débat que ne résume ni le « républicanisme » ni le fédéralisme, et qui consiste à chercher pour chaque domaine, selon les finalités poursuivies, ce qui doit être conservé par les Etats-nations et ce qui doit être délégué par eux à l'Europe. Ainsi, le « républicain » s'amuse de l'expression de Jacques Delors définissant l'Europe comme une *« fédération d'Etats-nations »*. Il s'indigne même parce que cette expression a été adoptée ensuite par les présidents des Républiques allemande et italienne, et, en France, par Jacques Chirac et par Lionel Jospin. Comme le « républicain » connaît la rhétorique, il parle, à ce propos, d'oxymore. Pour lui, c'est une contradiction dans les termes.

A partir d'une pétition de principe, il pense que les Etats-nations disparaissent s'ils se fédèrent. Comme il semble ignorer que le fédéralisme est une délégation, il ne veut pas comprendre la formule de Delors qui signifie simplement que les acteurs de l'Europe sont les nations et non les régions ou les individus et que, au surplus, cette formule n'est rien d'autre qu'*« une alliance de mots qui consiste à rendre une fine nuance de pensée au moyen d'une expression d'apparence contradictoire »*. Ce qui est la définition de l'oxymore dans le dictionnaire.

Pour le « communautarisme », cause de tous les maux, partons des Etats-Unis. Rien dans le droit des Américains n'organise et ne fonde des communautés et ne distingue entre les citoyens. Personne ne peut confondre l'organisation territoriale et fédérale des Etats-Unis avec une organisation communautaire, comme elle a existé dans l'Empire ottoman ou au Liban, puisque les citoyens américains sont égaux et identiques en droits et en devoirs.

L'ACCEPTATION DE LA DIVERSITÉ

Pourquoi alors les Etats-Unis passent-ils pour communautaires ? Ils acceptent dans les mœurs que les origines nationales et les appartenances religieuses soient revendiquées et célébrées. C'est pour eux un moyen d'intégration des immigrés qui renforce l'unité nationale par l'acceptation de la diversité. Ajoutons qu'aux Etats-Unis l'Etat ne pourrait pas subventionner des écoles confessionnelles comme en France ni rémunérer les cultes, sur le modèle concordataire, comme on le fait en Alsace-Lorraine.

On ne voit donc pas très bien comment le communautarisme à l'américaine menacerait le modèle français. D'ailleurs, notre modèle d'intégration est-il en si bonne santé ? Malgré les précautions prises par le Conseil d'Etat, on refuse le port du voile à l'école pour les jeunes musulmanes, on rechigne à autoriser la construction de mosquées et on désapprouve les formes de discrimination positive qui favoriseraient les immigrés d'origine africaine ou maghrébine. Comme le résultat de nos efforts d'intégration n'est guère brillant – on l'a bien vu au Stade de France –, on pense, au mieux, qu'il faut patienter, au pire, qu'il faut réformer.

La patience favorise la réflexion et la réforme l'exige. Or, ce n'est pas réfléchir que de s'effrayer du communautarisme parce que les homosexuels manifestent, parce que les féministes découvrent qu'il n'y a pas assez de femmes au Parlement, ou parce que des jeunes gens d'origine algérienne se proclament franco-algériens en agitant un drapeau qui n'est pas le nôtre et qui reste pour partie le leur.

Sur ce point, les doubles nationalités sont entrées dans les mœurs comme dans le droit. Ou bien on les interdit, mais il faut dire comment on le fait. Ou bien on s'en accommode en recherchant des formes d'intégration qui tiennent compte de la diversité des origines et des évolutions possibles.

Quel sens cela a-t-il, en revanche, de s'indigner des conséquences sans remédier aux causes, de nier les réalités en se drapant dans des abstractions, sinon de prolonger et d'accroître les incompréhensions et les tensions ?

Jean-Claude Casanova
pour Le Monde

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Maxime Litvinov est mort

LITVINOV vient de disparaître le dernier jour de l'année 1951, à l'âge de soixante-quinze ans. Mais il avait déjà disparu depuis plusieurs années de la scène diplomatique, et la presse de Moscou ne parlait plus jamais de cet homme qui avait appartenu à la génération des « vieux bolcheviks » collaborateurs de Lénine et qui avait réussi brillamment à faire entendre de nouveau la voix de la Russie dans les grandes conférences internationales.

Personne n'oubliera que pendant dix ans, de 1929 à 1939, Litvinov fut, après la démissison de Tchitcherine, commissaire aux affaires étrangères de l'URSS, et qu'au lendemain de l'avènement de Hitler en Allemagne il multiplia les efforts pour rapprocher son pays de l'Occident. Grâce à son habileté et à sa ténacité il assura partout la présence de la Russie nouvelle, il conclut avec de nombreux pays des pactes de non-agression et il obtint l'adhésion de l'URSS à la Société des nations en 1934, au moment même où l'Allemagne hitlérienne, rêvant d'établir son empire millénaire, s'apprêtait à en sortir.

Durant cette période son prestige fut considérable, tant en URSS qu'à l'étranger. La signature du pacte de Munich, en septembre 1938, devait lui porter un coup fatal. Le pacte franco-anglais avec Hitler fut en effet considéré à Moscou comme la condamnation de la politique qu'incarnait Litvinov. Il dut abandonner son poste le 3 mai 1939 et le remettre aux mains de M. Molotov, qui signa quelques mois plus tard le trop fameux pacte de non-agression germano-soviétique avec Ribbentrop.

André Pierre
(3 janvier 1952.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Adresse Internet : **http: // www.lemonde.fr**

Télématique : 3615 code LEMONDE

Le Monde sur CD-ROM : **01-44–88-46-60**
Index du *Monde* : **01-42-17-29-89.**
Le Monde sur microfilms : **03-88-71-42-30**

Films à Paris et en province : **08-36-68-03-78**

RESTRUCTURATION **Décidée en juillet 2000 par le gouvernement Schröder, la suppression de la taxation sur les plus-values de cessions industrielles est entrée en vigueur, en Allemagne, mardi 1er janvier. ● LA RÉFORME fiscale va avoir pour effet d'accélérer la mutation de l'économie allemande du capitalisme rhénan vers le capitalisme anglo-saxon. Mais les experts estiment que, surtout dans une conjoncture morose, ce grand mouvement de recentrage sera étalé sur plusieurs années. ● DE NOMBREUX GRANDS GROUPES avaient anticipé la réforme, comme en a témoigné, durant l'été 2001, la prise de contrôle de la Dresdner Bank par la compagnie d'assurances Allianz. ● POUR LE PRÉSIDENT de l'institut de conjoncture IFO, Hans-Werner Sinn, le choc sur l'économie sera limité, car il n'aura pas d'effet sur le secteur – décisif en Allemagne – des PME.**

Un coup de pouce fiscal accélère la révolution du capitalisme allemand

Décidée par le gouvernement de Gerhard Schröder, la suppression de la taxation sur les plus-values réalisées par les entreprises en cas de cession est entrée en vigueur mardi 1er janvier. Le dispositif va inciter les grands groupes à se débarrasser de nombreuses participations et à copier le modèle anglo-saxon

FRANCFORT
de notre correspondant

Les grands patrons retiennent leur souffle ou peaufinent leurs plans dans le plus grand secret. L'Allemagne, première puissance de la zone euro, est à la veille d'un tournant majeur pour son économie : l'entrée en vigueur d'un « cadeau » fiscal très attendu doit amplifier les mutations du fameux modèle rhénan. Depuis le 1er janvier, les bénéfices tirés de la vente de participations industrielles ne sont plus imposés pour les entreprises. Cette mesure constitue l'un des volets de l'importante réforme fiscale adoptée en juillet 2000 par le gouvernement : sensible à la pression du patronat, le chancelier Gerhard Schröder (SPD) y voit l'occasion de *« moderniser »* le paysage économique. Moins spectaculaire a priori que le basculement définitif vers l'euro, l'événement *« devrait sans conteste donner un élan supplémentaire au processus de restructuration »* du monde des affaires, estiment les économistes de la Deutsche Bank, un établissement très concerné par le sujet, en annonçant *« une année de changement pour l'Allemagne »*.

Tout le monde est d'accord : à terme, cet avantage fiscal va accentuer le long processus de dissolution de la « Deutschland AG », selon le surnom donné à l'économie allemande, en référence aux liens tissés entre les grandes sociétés anonymes (AG) de la finance et de l'industrie. Déterminants lors de la période de reconstruction, après la guerre, ces réseaux ont fortement imprégné la vie des affaires – ils ont notamment empêché l'intrusion d'investisseurs étrangers – avant de perdre de leur intérêt sous la pression de l'influence anglo-saxonne. Mais, jusqu'ici, l'imposition très élevée des plus-values de cession (à hauteur de 50 %) a eu tendance à freiner toute initiative. Assis sur des réserves considérables, les patrons hésitaient à toiletter leurs portefeuilles de participations, de peur de dilapider leur patrimoine au profit de... l'Etat. Les banques, assurances et autres grands noms de l'industrie vont donc pouvoir bénéficier de ce coup de pouce fiscal pour desserrer leurs liens et engranger des fonds considérables.

Les 10 sociétés dotées des plus gros portefeuilles

(Novembre 2001) en **milliards** d'euros	Valeur de marché du portefeuille	Capitalisation boursière
ALLIANZ*	45,8	74,9
MUNICH RÉ	21,9	57,9
DEUTSCHE BANK	15,4	39,8
SIEMENS	13,9	50,9
HVB GROUP	13,7	18,8
E. ON	3,1	43,3
FRESENIUS	2,9	3,8
RWE	2,6	24,8
COMMERZBANK	1,7	9,9
BILFINGER ET BERGER	0,7	0,8

**qui inclut le portefeuille de la Dresdner Bank*
Source : Deutsche Bank

En Allemagne, le portefeuille de participations détenu par les principaux groupes cotés représente une proportion très élevée de leur capitalisation boursière.

Faut-il pour autant s'attendre à des mouvements en cascade dans les prochains mois ? *« Les changements ne vont pas survenir dès le 3 janvier, car il s'agit d'un processus progressif. Ce sont surtout les grosses sociétés anonymes qui sont concernées : davantage que de nouvelles fusions, il s'agit d'aménager les portefeuilles de participations pour se concentrer sur les activités stratégiques »*, estime Michael Prill, associé du cabinet de conseil Roland Berger, en charge des fusions et acquisitions.

STRATÉGIES PRUDENTES

Le mouvement a d'ailleurs largement commencé, avant même l'entrée en vigueur de la loi. La prise de contrôle de la Dresdner Bank par la compagnie d'assurances Allianz, durant l'été 2001, illustre une tendance de fond, qui s'est accélérée ces deux dernières années. D'après le directeur financier d'Allianz, Paul Achleitner, les participations croisées *« ne sont plus adaptées au monde contemporain »* : depuis janvier 2000, l'architecte de la fusion avec la Dresdner utilise l'expérience acquise à la tête de la banque d'investissement Goldman Sachs Allemagne pour piloter le toilettage du patrimoine de l'assureur. Ce dernier dispose du portefeuille le plus important du pays, évalué à plus de 45 milliards d'euros...

Le potentiel de restructuration demeure énorme. Selon une récente étude de la Deutsche Bank, *« la réforme fiscale pourrait être un élément moteur dans la perspective d'une cession »* pour plus de la moitié des soixante plus importantes participations détenues par des entreprises allemandes. Pour donner une idée de l'ampleur des opérations à venir, ces soixante participations représentent une valeur de l'ordre de 240 milliards d'euros... soit un tiers de la capitalisation boursière des cent plus grosses entreprises cotées à la Bourse de Francfort ! La moitié de cette somme est d'ailleurs détenue par une dizaine de conglomérats... Cependant, même les petites et moyennes entreprises sont concernées : le bonus fiscal pourrait les aider à régler les délicats problèmes de succession qui se profilent.

Néanmoins, la réforme devrait mettre du temps à produire pleinement ses effets. Les grands noms de la finance et de l'industrie ne vont certainement pas en profiter pour abandonner leur trésor de guerre à la sauvette. Ils adoptent au contraire des stratégies prudentes. Même s'il veut réduire *« au plus vite »* le nombre de ses participations industrielles, Rolf Breuer, le président du directoire de la Deutsche Bank, ne veut *« pas les vendre à tout prix »* : *« Nous voulons atteindre le profit le plus élevé possible et éviter les pressions sur le cours des actions dans l'intérêt des entreprises concernées »*, a annoncé ce patron, qui ne cache pas sa volonté de dire *« adieu à la "Deutschland AG" »*. S'il est déterminant, l'avantage fiscal est perçu comme un élément parmi d'autres dans un processus de décision stratégique.

En outre, la détérioration de la conjoncture peut avoir un effet ambivalent. Certes, elle incite les entreprises à revoir leur position et à puiser dans leurs réserves pour consolider telle ou telle activité porteuse. Néanmoins, les risques de récession peuvent dissuader toute stratégie visionnaire, à la base des grands rapprochements. *« Au moment du vote de la loi, les perspectives étaient meilleures, notamment sur le plan de la conjoncture. Vu le contexte, nous nous attendons à des changements modérés. Les entreprises vont attendre un moment plus propice »*, estime Michael Prill. De son bureau de Francfort, cet expert en fusions et acquisitions conseille pourtant à ses clients d'agir vite, car, à l'issue des élections de l'automne, le prochain gouvernement pourrait, à son avis, revenir sur un cadeau fiscal qui fait grincer des dents dans la plupart des partis politiques.

P. Ri.

De nombreux groupes avaient anticipé la réforme

FRANCFORT
de notre correspondant

C'est un coup de pouce fiscal qui aura eu un impact bien avant son entrée en vigueur. Des fleurons de l'économie allemande ont en effet anticipé la réforme à venir pour lancer d'importantes restructurations. L'exemple le plus marquant concerne la prise de contrôle de la troisième banque privée allemande, la Dresdner Bank, par la compagnie d'assurance Allianz, finalisée pendant l'été 2001.

A l'origine, ce sont des considérations stratégiques qui ont décidé Henning Schulte-Noelle, le président du directoire du groupe munichois, à bâtir un géant européen de la bancassurance : le nouvel ensemble est en position de force pour tirer partie d'un autre chantier ouvert par le gouvernement Schröder, la réforme des retraites. Cependant, les mesures fiscales votées en juillet 2000 ont également joué un rôle, Allianz profitant de l'occasion pour lancer une vaste réorganisation de son portefeuille de participations dans la finance. La compagnie a, par exemple, cédé à Munich Ré, premier réassureur mondial, les actions qu'elle détenait dans le deuxième établissement bancaire allemand, HVB (HypoVereinsbank).

Tous les grands patrons de la finance plaident désormais pour une réorganisation de la « Deutschland AG », voire pour sa dissolution pure et simple. Certaines tentatives, à l'instar de l'échec de la fusion Deutsche Bank-Dresdner Bank, supervisée par Allianz en 2000, démontrent que ce processus est très complexe. Mais d'autres transactions surviennent plus en douceur. En mai 2000, au moment où la perspective du cadeau fiscal se précisait et bien avant la fusion avec Dresdner, Allianz et Munich Ré avaient déjà annoncé vouloir réduire de 25 % à 20 % le niveau de leurs participations croisées. Prévue d'ici à la fin 2003, l'opération s'accompagne de différents échanges dans des filiales autrefois détenues en commun par les deux enseignes. A l'époque, Hans-Jürgen Schinzler, le président du directoire de Munich Ré, avait expliqué que *« le nouvel agencement apporte des marges de manœuvre supplémentaires pour une expansion mondiale de nos activités »*. De son côté, la Deutsche Bank abaisse peu à peu ses parts dans Allianz et dans Munich Ré.

> L'exemple le plus marquant concerne la prise de contrôle de la Dresdner Bank par Allianz

D'autres secteurs sont touchés par ce mouvement de fond. D'abord, les grands de la finance entendent à terme limiter leurs investissements dans l'industrie : la Deutsche Bank se désengage ainsi par étape du constructeur automobile DaimlerChysler, dont elle détient encore 11,8 %. Ensuite, les conglomérats polyvalents semblent être passés de mode, sous la pression des milieux boursiers et des investisseurs anglo-saxons. Preussag se retire de ses activités traditionnelles – la sidérurgie – pour devenir le numéro un européen du tourisme. Siemens vient de céder la majorité du fabricant de composants informatiques Infineon, introduit en Bourse au printemps 2000. Et il va poursuivre le programme de cessions initié ces dernières années pour se séparer de ses filiales les moins rentables, ou marginales.

Les géants de l'énergie sont particulièrement actifs. Issu de la fusion de Veba et de Viag, en juin 2000, le groupe E. On – dont Allianz détient toujours 7,6 % – entend se concentrer sur les services collectifs (énergie, traitement de l'eau). Il a réalisé ou envisage une série de cessions, commençant par abandonner une coûteuse diversification dans les télécommunications : Viag Interkom est passé définitivement dans le giron de l'opérateur britannique BT. Degussa (chimie), VAW (aluminium), Stinnes (logistiques) pourraient être cédés dans les trois ans à venir. En parallèle, le groupe cherche non sans difficulté à se développer sur ses métiers de base. Après avoir racheté PowerGen, E. On a conclu en juillet un accord d'échange d'actifs avec la compagnie pétrolière BP : il est prêt à lui céder ses parts dans Veba Oel, à condition de monter en puissance au capital de Ruhrgas, numéro un du gaz en Allemagne. Une opération qui suscite de vives réserves du côté des autorités de la concurrence allemande...

Le principal concurrent d'E. On connaît une évolution similaire : RWE envisage de créer une société commune avec Shell pour gérer sa filiale pétrolière DEA, avec une option de sortie d'ici à 2004. Le groupe a aussi engagé un vaste plan de désinvestissements.

P. Ri.

TROIS QUESTIONS À...

HANS-WERNER SINN

1 Vous êtes président de l'institut de conjoncture IFO. En quoi, selon vous, la réforme fiscale constitue-t-elle un tournant pour le capitalisme rhénan ?

Cette nouvelle disposition va donner un élan supplémentaire à la mutation engagée par l'économie allemande. Les entreprises vont pouvoir se séparer de participations qui ne correspondent plus à leurs activités stratégiques. Cela va leur permettre de libérer du capital pour investir dans leur cœur de métier, voire se diversifier dans des activités porteuses. Il s'agit aussi d'une nouvelle étape dans la mondialisation des entreprises allemandes : les investisseurs étrangers vont pouvoir acquérir les actifs mis en vente par les grands groupes locaux. Inversement, avec les fonds dégagés, ces derniers vont pouvoir réinvestir en Allemagne mais aussi au-delà de leurs frontières. Une telle mesure était attendue depuis longtemps. La « Deutschland AG » va sûrement perdre en importance. Cependant ce concept, qui ne fait référence qu'aux seules sociétés anonymes (AG), est à mon avis très trompeur car l'Allemagne n'est pas le pays des actions, à la différence des Etats-Unis ou de la Grande-Bretagne. Certes les grandes sociétés anonymes jouent un rôle important, mais il est souvent surestimé. La force du tissu économique repose surtout sur les petites et moyennes entreprises.

2 L'impact de la réforme fiscale va-t-il se faire sentir rapidement ?

Les entreprises ont préparé des projets. Elles vont sans doute commencer à les mettre en œuvre dans le courant 2002. Mais elles ne sont pas pressées, et le mouvement va se prolonger sur plusieurs années. Je suis d'avis que la nouvelle loi sera maintenue, quels que soient les éventuels changements politiques. Les entreprises vendeuses vont aussi tenir compte de la conjoncture. Mais je ne pense pas qu'elles puissent être gênées par les difficultés actuelles de l'économie allemande.

3 La capitalisation boursière des grands groupes allemands va-t-elle progresser dans la foulée de ces changements ?

Pas forcément, car on risque d'assister à un double phénomène. D'une part, la cession d'actifs non stratégiques, le recentrage et le développement international vont logiquement conforter l'assise boursière des entreprises concernées. Mais, d'autre part, la mise sur le marché de paquets d'actions va avoir un effet à la baisse sur le cours des titres. Celui-ci pourrait se faire sentir en 2002, même si les entreprises tentent de limiter cet inconvénient en vendant leurs parts directement à un seul investisseur.

Propos recueillis par Philippe Ricard

SPORTS **Chacune des disciplines des sports de glace devrait être représentée au sein de la délégation française aux Jeux olympiques d'hiver de Salt Lake City, du 8 au 24 février. ● À CÔTÉ DES SPÉCIALITÉS PHARES que sont le patinage artistique et le hockey sur glace, plusieurs « petits » sports, peu pratiqués dans l'Hexagone, vivotent mais parviennent à exister au plus haut niveau grâce à quelques individualités et à un sens aigu de la débrouille. ● LE SKELETON et le patinage de vitesse grande piste français ne devraient ainsi être représentés à Salt Lake City que par un athlète. Le short track, la luge, le bobsleigh et le curling seront également présents. ● CES DISCIPLINES doivent en permanence rivaliser d'ingéniosité pour trouver des aides, plus faciles à obtenir en cette saison olympique, et constituer des encadrements compétents autour de leurs athlètes.**

En France, les « petits » sports de glace n'existent que grâce au système D

Disciplines olympiques très peu pratiquées dans l'Hexagone, le bobsleigh, la luge, le skeleton, le curling, le patinage de vitesse ou le short track ont recours à l'ingéniosité de leurs défenseurs et à la générosité publique pour préparer les Jeux de Salt Lake City

LA NOUVELLE n'est pas encore officielle, mais elle vaut déjà beaucoup plus qu'une vague rumeur : la délégation française qui s'envolera dans un mois pour Salt Lake City, la ville hôte des Jeux olympiques d'hiver 2002 (du 8 au 24 février), devrait compter au moins un représentant de chacune des disciplines de la glace. Même des plus méconnues comme la luge, le skeleton, le curling ou le patinage de vitesse grande piste. Inutile de remonter dans le passé pour y dénicher un précédent : il n'en existe aucun. Pas même aux Jeux d'Albertville, en février 1992, où il ne s'était trouvé aucun lugeur assez compétitif pour retenir l'attention des sélectionneurs.

La France serait-elle donc devenue, ces dernières années, une grande nation de sports de glace ? Aurait-elle été saisie d'une fièvre, aussi soudaine qu'imprévue, pour la luge, le short track ou encore le skeleton, un nouveau venu dans le décor des Jeux ?

Renseignements pris, pas vraiment. Mais un sens consommé de la débrouillardise a permis de faire sortir de terre une poignée de candidats à la sélection olympique d'un terrain où ne pousse pourtant pas le moindre goût pour ces obscures disciplines. Une prouesse que Merry Saint-Geniès, directeur sportif à la Fédération française des sports de glace (FFSG), résume d'une formule sans détour : *« On ne sera jamais à la pointe du progrès, mais pour ce qui est de la "démerde", on est plutôt pas mal. »*

KIM JAE-HWAN/AFP

Short track : bousculades inévitables et chutes fréquentes.

GEORGE FREY/AFP

Skeleton : le corps glisse à quelques centimètres de la glace.

DIMITRI IUNDT/CORBIS-TEMPSPORT

Curling : comment amener de lourdes boules de pierre au plus près de la cible.

GEORGE FREY/AFP

Bobsleigh : bienvenue aux dames.

SOLUTION : L'ÉTRANGER

Meilleur exemple : le patinage de vitesse, version grande piste. La France n'y a jamais brillé. Et elle n'y réussira sans doute jamais. En 1992, un bel anneau de glace avait été coulé sur un terrain d'Albertville, pour les besoins des Jeux. Il avait été revendu à l'étranger avant même la fin des épreuves olympiques. Depuis, plus rien : la France ne compte aujourd'hui pas le moindre anneau de vitesse. Et, par conséquent, pas le plus petit club dédié à la discipline. En février prochain, un Français devrait pourtant pousser la porte de la patinoire de Salt Lake City : seul patineur de vitesse en préparation olympique, Cédric Kuentz a gagné son billet sur 1 500 m.

Un miracle ? A la FFSG, on préfère parler de bon sens. *« Il lui était impossible de poursuivre sa carrière en restant en France*, explique Merry Saint-Geniès. *Alors, nous l'avons envoyé vivre et s'entraîner à l'étranger. »*

La précédente olympiade, Cédric Kuentz l'avait traversée dans le sillage de Peter Mueller, un entraîneur américain à la tête d'une écurie de patineurs de vitesse où les champions du monde se comptaient sur les doigts de plusieurs mains. Depuis trois ans, il partage l'existence d'un team privé allemand, installé à Inzell et dirigé par Marcus Eicher. *« Son suivi sportif se fait intégralement à l'étranger*, poursuit Merry Saint-Geniès. *Aux Jeux de Salt Lake, il se préparera d'ailleurs avec les Allemands. »* Les moyens financiers, eux, sont bien français. Coût annuel de l'opération : environ 76 000 euros.

Les mêmes maux ont été soignés avec un même traitement en luge et au skeleton. La FFSG a tourné ses regards au-delà des frontières. Et fait appel au système D. Pour la première de ces deux disciplines, un partenariat a été imaginé avec la Suède et la Norvège, deux pays guère mieux lotis que la France en lugeurs de qualité. Les trois nations ont mis leurs moyens en commun pour créer et faire tourner un centre de développement, assurer le salaire d'un entraîneur allemand, l'ancien champion olympique Bernd Hahn, et d'un technicien autrichien

ADDITION SALÉE

La Fédération internationale de luge, séduite par une telle initiative, a pris certains frais à sa charge. Mais l'addition reste salée pour la FFSG : 136 000 euros par an, rien que pour l'équipe seniors. *« On a investi 30 000 euros dans la recherche sur le matériel*, explique Merry Saint-Geniès. *Pour rivaliser avec les meilleurs, il aurait fallu mettre 150 000 euros. Les Américains, eux, ont dépensé 2,25 millions d'euros pour préparer leur équipe olympique de luge. »*

Le skeleton ? Il tient, en France, en un seul nom : Philippe Cavoret. Précurseur de la discipline (proche de la luge, à la différence que les spécialistes du skeleton se jettent tête la première dans la pente), ce moniteur de ski nautique a longtemps prêché dans le désert, bricolant lui-même ses engins. Mais l'introduction du skeleton au programme des Jeux l'a aidé à muscler sa préparation. Un entraîneur allemand, Steffen Meyer, lui est désormais affecté tout au long de la saison. Et sa discipline bénéficie cette année d'une enveloppe de 114 000 euros.

Plus cher, le bobsleigh coûte environ 610 000 euros par an à la FFSG. Mais la discipline a déjà largement rentabilisé l'investissement fédéral, rapportant une médaille de bronze des Jeux de Nagano, en 1998, puis un titre mondial en bob à quatre, l'année suivante, de Cortina d'Ampezzo (Italie). Cette saison, la douzaine de bobeurs que compte l'équipe de France se laissent conduire par un manager français, Patrick Faure, un entraîneur allemand, Leopold Gerd, et un préparateur physique italien, Roberto Finardi. Un accord de partenariat a été signé avec le Commissariat à l'énergie atomique (CEA) pour développer la recherche sur le matériel, notamment les patins. Un nouveau bob à quatre, plus léger que le précédent de près de 27 kg, est sorti l'an passé des usines de Dresde, dans l'est de l'Allemagne. Ses essais en soufflerie sont réalisés près de Marseille, dans les locaux de l'université de Luminy. *« Nos adversaires allemands sont aidés financièrement par de grandes marques automobiles*, explique Merry Saint-Geniès. *Quant à nous, nous nous débrouillons en mettant toutes les bonnes volontés à contribution. »*

Plus médiatique que vraiment populaire, le bobsleigh français dénombre une cinquantaine de pratiquants. En ratissant large. La luge n'avoue pas mieux. Le skeleton s'en approche à pas comptés, avec guère plus d'une trentaine d'adeptes. Ils seraient environ 400 à jouer au curling. Et 700 à 800 licenciés en short track, le patinage de vitesse courte piste. *« Notre Fédération compte une dizaine de disciplines*, rappelle Merry Saint-Geniès. *Ce sont les plus riches, comme le hockey et le patinage artistique, qui contribuent à financer les moins fortunées. »* Cette année, ces dernières ont trouvé dans la Fondation de la Française des jeux un mécène assez généreux pour leur glisser un chèque de 76 000 euros, avec consigne de l'utiliser pour financer l'achat de matériel, les salaires des entraîneurs et le suivi médical. Mais la saison prochaine, une fois les Jeux passés, les caisses seront moins pleines. Ne resteront que les idées et le système D.

A. M.

TROIS QUESTIONS À...

PATRICK FAURE

1 Comment vivent les membres de l'équipe de France de bobsleigh, dont vous êtes le manager ?

Le bobsleigh n'est pas véritablement un sport professionnel. Surtout en France. Les bobeurs de l'équipe nationale ont donc tous une activité à côté, professionnelle ou universitaire. Dans la plupart des cas, ils bénéficient d'une convention signée avec leur employeur, qui leur permet de s'entraîner et de participer au circuit de la Coupe du monde. Entre les mois d'avril et d'octobre, ils se préparent individuellement, mais nous les sollicitons pendant cette période pour une douzaine de stages. Le reste de l'année, la saison bat son plein et ils ne font que du bobsleigh. Cette organisation n'est sûrement pas la meilleure : il serait préférable que les gars soient vraiment à 100 % dans le bob. Mais en France, on ne vit pas de cette discipline, même quand on est champion du monde et médaillé olympique.

2 La situation des bobeurs français est-elle comparable à celle de leurs rivaux étrangers ?

Les choses ne sont pas beaucoup plus faciles à l'étranger. Mais le bobsleigh est nettement plus soutenu par les médias en Suisse et en Allemagne, les deux nations traditionnellement les plus performantes. Dans ces deux pays, les budgets des équipes nationales sont beaucoup plus élevés que le nôtre. En France, la faible médiatisation du bob rend très difficile la recherche de sponsors. J'en veux pour preuve que le premier de nos partenaires économiques est une entreprise allemande. Mais nous ne nous plaignons pas. Nous sommes largement aidés par la Fédération française des sports de glace (FFSG). Et nos moyens sont conséquents, surtout eu égard au faible nombre de licenciés de la discipline.

3 Les athlètes peuvent-ils envisager de se reconvertir dans le bob, une fois leur carrière sportive terminée ?

Jusque-là, ce n'était pas possible : les structures ne le permettaient pas. D'ailleurs, il n'y a aujourd'hui aucun bobeur employé dans l'encadrement de la discipline. Mais les choses sont en train de changer : la FFSG a mis en place un cursus de formation, avec un brevet d'Etat, qui devrait permettre à certains des membres actuels de l'équipe de France de rester dans le bobsleigh. Bruno Mingeon, le pilote du bob à 4 champion du monde en 1999, a choisi de suivre cette voie. Il devrait donc pouvoir rester dans le milieu et mettre un jour son expérience au service du bobsleigh français.

Propos recueillis par Alain Mercier

La luge, un métier à plein temps pour Johan Rousseau

LA PLAGNE (Savoie)
de notre envoyé spécial

Un matin de décembre, au bord de la piste de luge, bobsleigh et skeleton de La Plagne, au-dessus de la Tarentaise. Le ciel est bleu et sans taches, mais l'air reste glacial. Une trentaine de lugeurs se préparent sans empressement pour une séance d'entraînement. Les plus nombreux portent les couleurs bariolées de l'équipe nationale italienne. Les plus bruyants ont un fort accent américain. Les autres, habillés de jaune et bleu, se disent suédois. On parle surtout allemand, un peu anglais, mais les mots se font rares. La luge est affaire de concentration. Les taiseux n'y sont jamais montrés du doigt. Les Français ? Ils sont là chez eux, sur cette piste construite dix ans plus tôt pour les Jeux d'Albertville, mais on peine à les trouver. Finalement, un premier pousse la porte du vestiaire, suivi de deux autres. *« On est tous là »*, résume Johan Rousseau, le plus loquace du groupe, un solide gaillard blond aux yeux bleu lavande.

Trois lugeurs, pas un de plus. La luge française a longtemps eu l'allure d'une coquille vide. Aujourd'hui, elle tient en une poignée de noms : Johan Rousseau et Yann Fricheteau ont déjà gagné leurs billets pour les Jeux de Salt Lake City. Julien Décharne court encore après le sien. Leur ambition reste mesurée et l'humilité se devine derrière chacune de leurs réponses. *« On se débrouille comme on peut, mais plutôt mieux que par le passé*, raconte Johan Rousseau. *Avant, c'était un peu la pagaille. Les entraîneurs se succédaient : Russes, Canadiens... On devait tout faire nous-mêmes : la préparation du matériel, l'intendance, la gestion du budget. Maintenant, notre organisation ressemble à quelque chose. »*

« VIVRE AVEC LE RESTE »

Un Allemand bardé de titres et de victoires, Bernd Hahn, s'occupe désormais de leur entraînement. Un technicien autrichien veille sur leurs luges. Un chalet de montagne, assez vaste pour héberger également les bobeurs de passage, leur est loué cinq mois par an par la Fédération française des sports de glace (FFSG), au pied de la piste de La Plagne. Et toutes leurs dépenses de voyage sont prises en charge au titre de la préparation olympique. *« On a consacré tout l'argent des aides personnalisées à améliorer le matériel*, explique Johan Rousseau. *Du coup, on doit vivre avec le reste, c'est-à-dire pas grand-chose. »*

Le reste ? Un salaire d'emploi-jeune, décroché par la Fédération et théoriquement dévolu au développement de la discipline. Il suffit tout juste à assurer leur quotidien. Et encore, en se contenant du minimum. *« Mais on ne fait pas de la luge pour s'enrichir, surtout en France*, assure Johan Rousseau. *Moi, j'ai attrapé le virus à l'âge de treize ans, au moment de la construction de cette piste, peu avant les Jeux d'Albertville. J'avais vu quelques images à la télé, j'ai voulu essayer, car j'ai une vraie passion pour les sports de casse-cou. Avant, je faisais du ski alpin. Depuis, je me suis mis également au kilomètre lancé (KL), dont j'ai battu plusieurs fois le record du monde juniors. »*

A ses heures perdues, ce Franco-Suédois de vingt-trois ans – il est né à Upsala, en Suède, mais a été élevé dans les Alpes françaises – s'amuse aussi à défier la raison en saut en parachute, dans sa version la plus audacieuse : la chute libre. Et il se voit bien poursuivre sa carrière de lugeur bien au-delà des prochaines échéances olympiques. *« Avec deux entraînements quotidiens sur la piste, plus trois séances hebdomadaires de musculation, la luge occupe tout mon temps*, explique-t-il. *Et c'est vrai aussi en été, où nous effectuons un gros travail de renforcement physique et de préparation mentale. Pour y parvenir, j'ai été contraint d'arrêter mes études. Du coup, mon avenir se fera sûrement dans cette discipline. »* Sa route semble déjà tracée. Il en connaît même par cœur chaque virage. *« J'ai été habitué très tôt à tout faire moi-même*, dit-il. *Je ne suis pas encore entraîneur, mais je sais presque tout de ce métier. »*

A. M.

DÉPÊCHES

■ **AUTOMOBILE : le motard français Richard Sainct (KTM)** a écopé de 28 minutes de pénalisation et d'une amende de 1 000 euros pour excès de vitesse lors de la 5e étape du Dakar, disputée mardi 1er janvier entre Rabat et Er Rachidia (Maroc). Surpris à 90 km/h dans la traversée d'un village lors de la liaison (au lieu des 50 km/h autorisés), il avait terminé à la 8e place de l'étape, enlevée par le Chilien Carlo de Gavardo (KTM). Chez les autos, la spéciale a été remportée par le Japonais Hiroshi Masuaoka (Mitsubishi) et son copilote français, Pascal Maimon.

■ **Les deux cents salariés de Prost Grand Prix,** écurie placée en redressement judiciaire le 22 novembre, ont décidé de se rassembler vendredi 4 janvier à Paris dans le but de sauvegarder leur entreprise. Cette manifestation aura lieu en principe devant le ministère de l'industrie, *« afin de sensibiliser les industriels européens à la légitimité de notre projet »*, expliquent les salariés sur le site Internet de Prost Grand Prix.

■ **SKI NORDIQUE : l'Allemand Sven Hannawald** a remporté la deuxième étape de la Tournée des Quatre Tremplins de saut à skis, disputée mardi 1er janvier à Garmisch-Partenkirchen (Allemagne). Déjà vainqueur de la première manche, dimanche 30 à Oberstdorf, le sauteur allemand peut espérer devenir le premier à remporter les quatre épreuves de la Tournée des Quatre Tremplins.

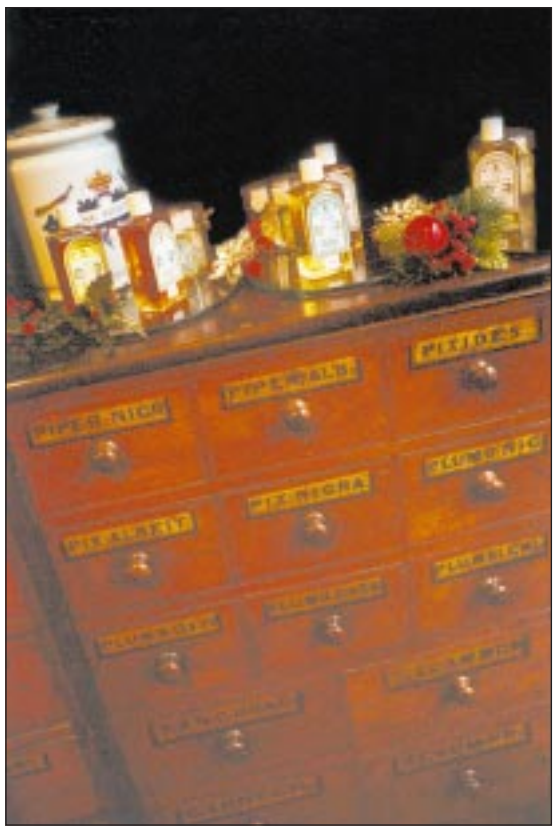

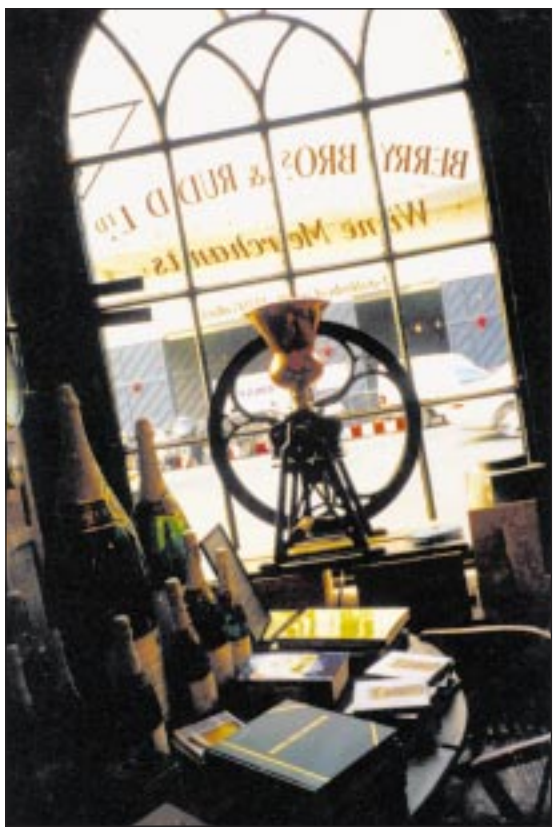

Londres « by appointment »

Visite des boutiques traditionnelles qui s'honorent des armes royales et offrent aux clients fortunés l'excellence

PHOTOS RICHARD PAK POUR « LE MONDE »

LONDRES
de notre envoyée spéciale

Le vrai gentleman possède un sens inné de ce qui est *« proper »* – convenable, de bon ton. Ne vous étonnez donc pas qu'il commande son costume, ses chemises ou ses chaussures sur mesure, auprès des fournisseurs attitrés de la famille royale. Ces derniers, conscients d'incarner la « crème de la crème », comme l'on dit en anglais, qu'il s'agisse de qualité, de compétence, de savoir-faire et de service, souvent depuis des siècles, ont à cœur de maintenir cette excellence. Ils ont reçu de un à quatre « Royal Warrant », titres décernés respectivement par la reine Elizabeth II, la reine mère, le prince de Galles et le duc d'Edimbourg. Ce qui leur donne le droit de faire figurer les armes du « Royal » en question et la mention *« by appointment of Her Majesty the Queen »* au fronton de leur boutique, sur leurs produits et emballages. Une appartenance réexaminée tous les cinq ans.

15, Savile Row, fief des tailleurs. Henry Poole & Co est le plus aimable, le plus authentique et le plus coté d'entre eux. Un espace qui paraît vide, dépouillé comme aux premiers jours. Dans des cadres dorés, des parchemins. Le plus prestigieux, enluminé comme un Evangile, émane de l'empereur d'Ethiopie Haïlé Sélassié qui, en avril 1959, le nomme tailleur de Sa Majesté impériale. Il côtoie ceux de Napoléon III, Hiro-Hito et d'un khédive du Caire. Au total, quarante-huit têtes couronnées ont eu recours à eux pour soigner leur apparence. Dans le fond, l'atelier, où des hommes, chemise et gilet, s'affairent calmement, un mètre de couturière autour du cou.

Le costume fait, on ne l'abandonne pas. On le suit, on le materne quand le besoin s'en fait sentir, après avoir gardé le patron dans un sous-sol vaste comme une basilique. Témoin ce jeune *trader* qui se fait faire, en 1987, une veste en « cachemire du millionnaire » – c'est le nom du tissu – et fournit les boutons. En ivoire indien, sculptés en Chine, en forme de dragon, vers 1920. Il en perd un à New York, le cherche en vain pendant sept ans. Il y a trois semaines, il consulte Internet et découvre un bouton semblable, aux Etats-Unis. Il le commande d'un clic, débourse 45 dollars et le voici de retour, ne faisant confiance qu'à son faiseur pour le recoudre solidement.

Si vous croyez qu'un costume ressemble à un autre costume, détrompez-vous. Les *« big three »*, les « trois grands » de Savile Row, ont chacun leur silhouette. Anderson, décontracté, pour la vie à la campagne ou au château. Huntsman, strict, austère. Quant à Henry Poole, il donne aux politiciens et aux hommes d'affaires cet air naturel et bien dans sa peau qu'ils affectionnent. Et voici par quels artifices et procédures.

LE COSTUME DURERA TRENTE ANS

D'abord, choisir son tissu parmi les deux mille cinq cents disponibles : pure laine peignée, cachemire, mohair, Harris tweed ou tweed du Donegal et, pour l'été, laine des tropiques. Puis, déterminer l'emplacement des poches, intérieures, et extérieures. Définir alors les trois « tombés » – sur la poitrine, sous les bras, au creux du dos – afin que rien ne baille, ni ne grimace. Comptez 1 700 £ (2 781,91 €) pour un costume réalisé en deux mois et qui vous fera de l'usage puisqu'il durera trente ans.

Ces grandes maisons fonctionnent comme des clubs, se recommandant les unes les autres. Henry Poole vous enverra, pour vos chemises, chez Turnbull & Asser, qui confectionne, depuis toujours, celles de James Bond, chez Holland & Holland pour vos vêtements de campagne et chez James Lock pour vos chapeaux. Lock & Co est au 6, Saint-James's Street. Tout, ici, est inoubliable : l'accueil, distant et chaleureux, les clients, modestes et distingués, le décor, on ne peut plus *british*. Le prince Charles vient ici depuis dix ans et le duc d'Edimbourg depuis trente. « Venir » est une façon de parler. Car, comme pour les costumes et chemises, c'est la boutique, en la personne du tailleur, qui se déplace. Un chapeau doit être en harmonie avec le physique, sinon le regard serait attiré vers lui et non vers la personne. *« Plus elle est de petite taille, plus le bord sera étroit »*. S'il faut expédier le couvre-chef, on y joint une petite notice manuscrite et, parfois, le journal du jour qui donnera à l'exilé des nouvelles du pays.

A traiter constamment avec les grands de ce monde, ces hommes ont acquis un tact et un discernement qui leur est une seconde nature. *« Avez-vous besoin d'aide ou voulez-vous seulement regarder? »*, vous demande-t-on. Et de fait, pour un étranger, le spectacle est étonnant. Chapeaux melon, Borsalino, hauts-de-forme en soie sans lequel on ne saurait être admis à Ascot (de 600 à 2 000 £, 981,85 à 3 272,81 €), et le plus vendu, trilby (115 £, 188,19 €), chapeau mou en feutre, résistant (on peut s'asseoir dessus, il reprend sa forme), grand favori des correspondants à l'étranger et de la City, où il supplante le melon. Lock eut notamment pour clients Byron, l'amiral Nelson, Lawrence Olivier, Charlie Chaplin, le général de Gaulle et Frank Sinatra.

UNE GUEULE D'ATMOSPHÈRE

Notre gentleman habillé, chapeauté, il lui faut des chaussures appropriées. Il n'a qu'à traverser la rue pour entrer, au 9, chez John Lobb. Les yeux fermés, on respire l'odeur du cuir, car l'endroit, avec ses jeunes cordonniers au travail, tient plus de l'atelier que de la boutique. William Lobb, trente-cinq ans, cinquième génération, fabrique, selon la tradition, les formes des chaussures. Comptez 1 680 £ (2 749,18 €) par paire et un délai de six mois pour la première, de deux semaines pour les suivantes. Au sous-sol, seize mille paires de formes (on ne garde que celle des vivants, à l'exception de celles de Frank Sinatra et de Duke Ellington).

Ancien jeu de paume d'Henry VIII, la boutique Berry Brothers & Rudd, marchand de vins, a conservé une gueule d'atmosphère. Plancher en chêne, boiseries, énorme balance de 1765 pour peser les sacs de café. A l'époque de la Régence (1800-1820), les vêtements étant ajustés, les messieurs, soucieux de leur ligne, venaient ici se faire peser en sortant de leur club, et l'on inscrivait leur poids sur les livres de comptes en maroquin rouge (huit tomes pour les hommes, un pour les femmes) que l'on voit toujours sur les hauts pupitres. Et l'on dit que Napoléon III, qui se réfugia près de Londres en 1871, avait ici des rendez-vous secrets. L'abus de whisky conduira notre gentleman chez Harris & Co, pharmacien de la reine, au 29, de la même rue, où il demandera un « Pick me up » (1 £, 1,64 €). On lui apportera alors un verre d'une boisson amère à avaler d'un trait. Pour les gueules de bois à répétition, acheter le flacon.

Au 19, il prendra ses cigares chez James Fox & Robert Lewis. Une boutique culottée par la forte odeur des Montecristo, Cohiba et

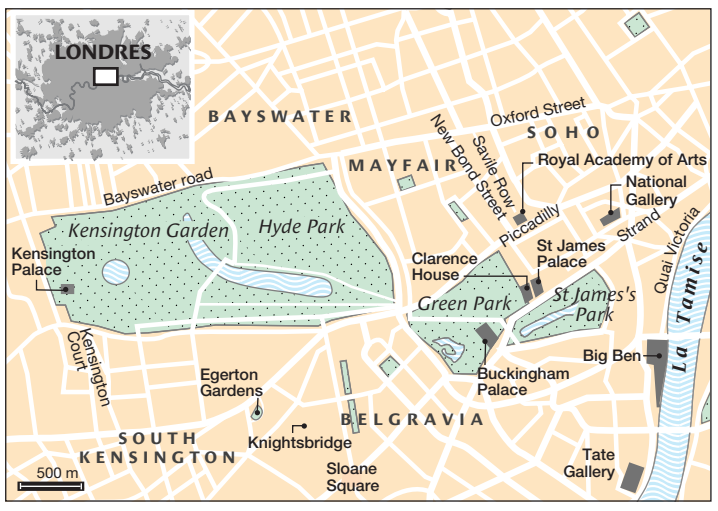

15, Savile Row, la vitrine et le grand espace dépouillé d'Henry Poole, tailleur. Il reçut son premier « warrant » du prince Napoléon Bonaparte, en 1846. Allergiques à la fumée, s'abstenir : chez James Fox, on peut s'asseoir dans le fauteuil de Churchill et fumer son Cohiba préféré. Essences et Cologne sur le « cabinet » (meuble à tiroirs) victorien de Harris & Co, pharmacien de la reine. Quelques fines bouteilles chez Berry Brothers & Rudd Ltd, autre fournisseur royal.

La haute couture du papier

Smythson, papetier de la reine, de la reine mère et du prince de Galles, est sans rival et pratique des prix extravagants. Parmi ses clients, hier Dickens et Freud, aujourd'hui Gwyneth Paltrow, Madonna et Dustin Hoffman. Sa production, sur papier bible bleu Nil, se décline à l'infini, qu'il s'agisse des carnets d'adresses (Home & Abroad : ville et campagne ; vie sociale & business : Londres, Paris, New York - trois villes à déterminer), de notes diverses sur la culture (livres, films, répétitions), la vie pratique (restaurants ; plats et vins ; santé et beauté) et le fameux *« Places to remember »* (33 £, 54 €), cher au voyageur, ou le délicieux *« Dreams & Notes »* (Rêves et notes diverses). Sans omettre le papier à lettres sobrement décoré (cœur, trèfle à quatre feuilles, pomme, croissant de lune, baleine) et autres cartons d'invitation gravés en relief, supports d'une vie sociale intense.

★ Boutique principale au 40, New Bond Street, catalogue sur Internet www.smythson.com

EVASION
Publicités

JURA
SKI DE FOND & RAQUETTES
Promenades et détente
Haut-Jura, 3 h Paris TGV
Yves et Liliane vous accueillent dans une ancienne ferme Comtoise du XVIIe. Grand confort, ambiance conviviale. Table d'hôte, produits maison et régionaux, chambre avec salle de bains + wc. Tarifs selon période : tout compris (pension complète + vin au repas, moniteur et matériel de ski...)
☎ 03.81.38.12.51 - LE CRÊT LAGNEAU - 25650 LA LONGEVILLE
www.lecret-lagneau.com

renseig. publicité : ✆ 01.42.17.39.63

Paris/Marseille/Ouagadougou
Paris/Marseille/Niamey
aller et retour
à partir de 2 690 F*
410 € *hors taxes d'aéroport
Et aussi : Paris - Marseille - Mopti
Paris - Marseille - Gao
Paris - Marseille - Atar
et de nombreux circuits...
N° Indigo 0 820 830 255
0,11 € / 0,78 F TTC la minute
Point-Afrique
11, rue Pache - 75011 Paris - métro Voltaire
Tél. 04 75 97 20 40
contact@point-afrique.com • www.point-afrique.com
R&R Licence FIL n°075 000080

Les cartons à chapeau de James Lock ont le même logo depuis deux cents ans. Au premier plan, la forme à chapeau, pour mesurer le crâne, façonner exactement les formes dures (melon, bombe) et ajuster la couronne au crâne du souverain. Chez John Lobb, jeune cordonnier au travail.

autres San Luis Rey. *« N'importe qui peut venir fumer un cigare et déguster un café que nous servons volontiers .»* On peut aussi, dans le musée de l'arrière-boutique, s'asseoir dans le fauteuil en cuir à oreillettes où prenait place Winston Churchill, quand il venait acheter ses Romeo y Julieta. Mais le plus étonnant est caché aux regards : au sous-sol, la cave à cigares, bourrée jusqu'à la gueule de coffrets achetés, payés et conservés ici même, à température constante, et où les propriétaires viennent retirer ce qu'il leur faut, quand il leur plaît.

RAVISSANTE BOUTIQUE

« Nous détestons la douche. Nous aimons nous réchauffer, réfléchir dans notre bain et nous dépensons des fortunes en huiles, talcs et poudres pour le corps. Ce sont les cadeaux les plus appréciés, que l'on offre quand on est invité à un dîner, une soirée ou un week-end. » Pour cela, notre gentleman sait à quelles portes frapper. Floris, sur Jermyn Street, fréquentée jadis par Lawrence Olivier, Vivien Leigh et Vita Sackville West, amie de cœur de Virginia Woolf. Et Penhaligon's, ravissante boutique où le scintillement des flacons en cristal taillé se mêle aux reflets ambrés des huiles pour le corps. Remarquer le vaporisateur, aussi élégant que le parfum, dissimulé dans le bouchon. L'un et l'autre créent un flacon en édition limitée pour le jubilé d'or de la reine.

Chez Hatchard's, la librairie aux rayonnages noirs, il prendra son temps, à l'inverse de la reine Victoria, qui manda un télégramme ainsi rédigé : *« Please envoyez-moi immédiatement dictionnaires français et portugais la Reine ».* John Hatchard avait vingt-neuf ans, et 5 livres sterling quand, en 1797, il ouvrit sur Piccadilly un lieu qui était à la fois une librairie, une maison d'édition et un club de gentlemen. L'éditeur publie des pamphlets politiques et sept messieurs du club fondent, en 1804, la Royal Horticultural Society. Quant à la librairie, sa séance de signatures la plus mémorable eut lieu lors de la publication de l'autobiographie de Bette Davis : la contre-allée réservée aux bus dut, ce jour-là, être fermée à la circulation.

Ayant satisfait à toutes ses obligations, notre gentleman est prêt à célébrer, en juin prochain, le jubilé d'or de sa souveraine.

Danielle Tramard

Carnet d'adresses

■ **Accès.** Trois heures en Eurostar. Promotions au 08-92-35-35-39 et sur www.eurostarplanet.com. A Londres, se déplacer avec la Visitor Travel Card, économique (1, 3, 4 ou 7 jours, dans le métro).

■ **Hôtels.** Préférer les *« Baby Grand »*, hôtels au charme très anglais, confortables et confidentiels. Le Dukes (tél. : 00-44-20-7491-4840), au cœur de Saint-James, le Franklin (tél. : 020-7584-5533) et l'Egerton House (tél. : 020-7589-2412), à Knightsbridge, et l'incomparable Milestone (tél. : 020-7917-1000), à Kensington. Chambres à partir de 275 €. Ils figurent dans « The European Connection » (www.europeanconnection.co.uk). Réservations sur ce site ou directement auprès de l'hôtel.

■ **Tables.** A Piccadilly, le restaurant de la Royal Academy of Arts (*The Dawn of the Floating World, 1650-1765,* exposition d'estampes japonaises, jusqu'au 17 février), pratique des prix raisonnables pour Londres. Cuisine française, savoureuse, à La Brasserie Saint-Quentin (243, Brompton Road, tél. : 020-7589-8005), à Knightsbridge. Nobu (au 1er étage de l'hôtel Metropolitan, 19, Old Park Lane, tél : 020-7447-4747) est le restaurant le plus couru de Londres. Japonais. Excellent avec sa spécialité le « black cod », cabillaud grillé. La « Bento Box », sélection de six plats, est amplement suffisante pour deux (25 £), au déjeuner uniquement.

■ **Boutiques.** Elles ont l'avantage d'être regroupées à proximité des palais royaux, qu'il s'agisse de Saint James, résidence du prince de Galles, et donc de Jermyn Street, de Piccadilly et de New Bond Street, ou du palais de Kensington (Diana) et de Knightsbridge.
Tailleur : Henry Poole & Co (15, Savile Row, tél. : 44-20-7734-5985, www.henrypoole.com).
Chemises : Turnbull & Asser (72, Jermyn Street, tél. : 44-20-7808-3000).
Vêtements de campagne : Holland & Holland (33 Bruton Street, tél. : 44-20-7499-4411).
Chapeaux : James Lock & Co (6, Saint James's Street, tél. : 44-20-7930-5849). Le catalogue, hymne à la spécificité britannique, figure sur Internet : www.lockhatters.co.uk.
Chaussures : John Lobb (9, Saint James's Street, tél. : 44-20-7930-3664).
Cigares : James J. Fox & Robert Lewis (19, Saint James's, tél. : 44-20-7930-3787).
Vins : Berry Brothers & Rudd (3, Saint James's, tél. : 44-20-7396-9600).
Pharmacie et produits de toilette : Harris & Co (29, Saint James's).
Barbier : Truefitt & Hill (71, Saint James's).
Shampoing et coupe (28 £)
Fromages : Paxton & Whitfield (93, Jermyn Street) : stilton, cheddar et galettes biologiques de la propriété du prince Charles, dans le Gloucestershire.
Thé, confitures et Gentleman's relish (anchois aux épices) : Fortnum & Mason (181 Piccadilly)
Parfums : Floris (89 Jermyn Street et www.florislondon.com).
Penhaligon,s (16, Burlington Arcade, Piccadilly et www.penhaligons.co.uk).
Papeterie : Smythson (40, New Bond Street et www.smythson.com).
Librairie : Hatchard's (187, Piccadilly et www.hatchards.co.uk).
Art, boîtes émaillées. Alcyon Days (14, Brook Street et www.halcyondaysc.co.uk).
Minuscule boutique d'objets plus minuscules encore : des boîtes émaillées et décorées. D'un côté, les pièces antiques : petit flacon de parfum avec nécessaire à épiler XVIIIe (3 400 £). De l'autre, les versions contemporaines. On peut représenter tout ce que l'on veut : son chien (630 £) et, pour 675 £, sa maison, son yatch ou sa voiture.
Grands magasins. A Sloane Square, The General Trading Co (2, Symons Street et www.general-trading.co.uk).
Le magasin des listes de mariage (Charles et Diana y eurent la leur) et cadeaux (la reine y achète les siens). La quintessence de l'art de vivre britannique. Peter Jones, son voisin, meilleur rappport qualité-prix. A Knightsbridge, Harvey Nichols : cher, branché. Au 5e , la jeunesse dorée picore autour du bar à sushis, des bols que prépare un chef nippon.

■ **Renseignements.** Office du tourisme de Grande-Bretagne, tél.: 01-44-51-56-20 et wwwgrandebretagne.net.

Week-end « cubiste » à Hyères

Profitant de la vogue du tourisme culturel, la Cité des palmiers (on y planta les premiers spécimens de l'arbre fétiche de la Riviera) n'entend pas oublier qu'elle fut l'ancêtre des stations balnéaires de la Côte d'Azur. De l'époque où déambulaient sur ses promenades Pauline Borghèse (la sœur de Napoléon) puis la reine Victoria, mais aussi Stevenson, Lamartine, Hugo, Maupassant ou Tolstoï, bientôt suivis de Simenon et des cinéastes de la nouvelle vague, elle a conservé, miraculées du boom immobilier des années 1950, plusieurs villas destinées au gotha anglais et français, dont un étonnant paquebot de pierres et de végétation, la villa Noailles. Commandé par Charles et Marie-Laure de Noailles, des mécènes amateurs d'art moderne, ce « château cubiste », construit de 1924 à 1933 par Robert Mallet-Stevens, coiffe la colline du Castéou couronnée par les ruines du château seigneurial. Une fois gravies les ruelles de la ville médiévale surplombant les villas mauresques datant de l'époque coloniale, on débouche sur une volée de jardins en terrasses plantés d'oliviers, d'amandiers, de pins parasols et de cyprès. Un domaine coloré qui inspira sans doute l'avant-garde artistique chargée de décorer ce labyrinthe de pièces cubiques monacales où extérieur et intérieur s'interpénètrent subtilement. Une pléiade d'artistes, dont Giacometti, Cocteau, Buñuel (qui y écrivit le scénario de *L'Age d'or*) et Man Ray (il y tourna *Le Mystère du château de Dé*), s'y succéderont au fil des années, attirés par son exceptionnel panorama, son jardin cubiste en damier ou ses installations sportives d'avant-garde (piscine couverte, sauna, squash, gymnase). De cette villa qui fut longtemps l'emblème de la modernité architecturale (le mobilier et les œuvres d'art qui la décoraient se sont envolés) restent aujourd'hui d'impressionnants espaces géométriques, un dédale de béton tempéré par un décor intérieur raffiné et une vue sur les jardins avec, en arrière-plan, la presqu'île de Giens, Porquerolles et Port-Cros.

Sur la même colline, le Castel Sainte-Claire, où la romancière américaine Edith Wharton déploya, à l'anglaise, une somptueuse palette de fleurs éclatantes et rares, noyées dans des cascades de volubilis, de sauge et de laurier. Un vaste jardin provençal d'une dizaine d'hectares réunit les deux villas et la garrigue recouverte de palmiers et d'agaves géants. Au crépuscule, l'endroit baigne dans des couleurs qui rappellent celles des wagons-lits bleu et or du célèbre Train bleu, celui qui, en reliant Calais à la Côte d'Azur, allait ouvrir le premier âge d'or touristique de la cité.

de notre envoyé spécial Jean-Luc Delblat

★ De Paris, vols Air France (tél. : 0820-820-820) pour Toulon (à 18 km), réductions les week-ends. Hôtel du Soleil (tél. : 04-94-65-16-26), Hôtel des Orangers (04-94-65-07-01) et Hôtel du Portalet (04-94-65-39-40). Dans les îles et au cap Garonne, sentiers de randonnée balisés pour découvrir la flore locale. Outre les jardins de la Villa Noailles (tél. : 04-94-65-22-72) et du Castel Sainte-Claire (04-94-35-90-65), voir le parc Olbius-Riquier (plantes exotiques) et les villas néomauresques ainsi que celles du Rayol et de Fréjus. A partir d'avril, on peut plonger dans le parc national sous-marin de Port-Cros : 3 jours/2 nuits à partir de 36,59 € par personne, en pension complète. Maison de la Provence d'Azur (tél. : 04-94-38-50-91, www.provence-azur.com) et office du tourisme (04-94-65-18-55). Guides Gallimard (Var et Parcs nationaux) et Hachette.

A tous prix

■ **30 € : les Alpes dans tous leurs objets,** un album des éditions Hoëbeke signé Hélène Armand, une journaliste qui vit et travaille sur place. Par « objet », entendez tout ce qui a contribué à forger une identité à cette région transfrontalière : maison, institution, objet proprement dit (Opinel, lampe Petzl...), mais aussi fromages, faune et flore.

■ **304 € : week-end thermal en Auvergne,** pour retrouver la forme et les formes après les festivités de l'an nouveau. A Vichy, célèbre depuis l'Antiquité pour ses eaux, fière de ses aménagements ludiques dus à Napoléon III, deux établissements proposent une formule découverte. Le Novotel Thermalia, relié au centre de remise en forme des Dômes, associe la cure de trois soins, l'hébergement en chambre double et en demi-pension, ainsi que le transport en train, depuis Paris, pour le forfait ci-dessus. Le Sofitel Thalassa, relié à l'Institut de balnéothérapie des Célestins, affiche 410 € pour des prestations identiques. Sur place, piscine, tennis et golf 18 trous. Réservation au 0825-00-77-77 ou sur Internet : www.thalassa.com.

Froid et soleil à l'est, nuages à l'ouest

JEUDI. L'anticyclone centré sur l'est de l'Europe dirige un flux d'est à sud-est qui favorise un temps sec et froid sur la moitié est du pays. Plus à l'ouest, une perturbation donnera un ciel nuageux, parfois accompagné de quelques gouttes.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. Les nuages seront présents toute la journée. Des pluies faibles se produiront, en particulier sur l'ouest de la Bretagne. Les températures seront comprises entre 5 et 11 degrés.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. Sur le Nord-Pas-de-Calais, des nuages bas ou des bancs de brouillard givrant seront parfois présents. Ils se dissiperont progressivement. Les températures, négatives le matin, atteindront 0 à 3 degrés l'après-midi.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. Sur l'Alsace et le val de Saône, la grisaille et les brouillards givrants formés dans la nuit se dissiperont progressivement. Les températures à l'aube seront voisines de – 6 ou – 7 degrés. L'après-midi, elles atteindront 0 à 3 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. Sur ces régions, les nuages seront présents tout au long de la journée. Les températures de l'après-midi seront comprises entre 8 et 13 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. Sur le Limousin et l'Auvergne, le ciel sera nuageux et parfois faiblement pluvieux. Sur Rhône-Alpes, les brouillards givrants présents au petit matin se dissiperont et un beau soleil d'hiver s'imposera. Les températures, négatives le matin, atteindront 4 à 9 degrés l'après-midi.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. Sur le Languedoc et le Roussillon, le ciel sera bien gris et des pluies faibles se produiront. Sur les autres régions, le soleil brillera toute la journée. Les températures de l'après-midi seront comprises entre 7 et 12 degrés.

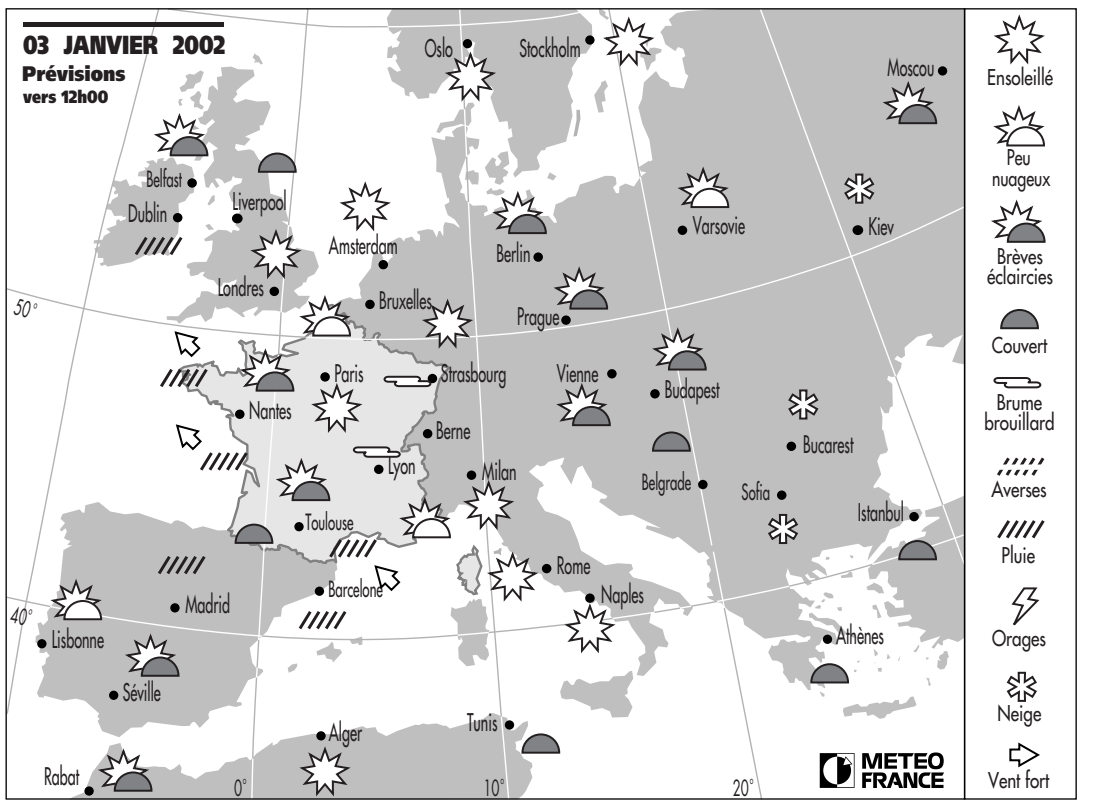

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **IRAK.** Les vols hebdomadaires Amman-Bagdad de la compagnie Jordanian Airlines ont repris. Les liaisons trihebdomadaires de la compagnie charter Gulf Falcon entre Bagdad, Damas et Beyrouth, restent maintenues. Le Quai d'Orsay indique qu'il n'y a, actuellement, pas de contre-indication pour les hommes d'affaires, les boursiers et les missionnaires français, à se rendre en Irak, mais les voyages touristiques restent déconseillés.

■ **BRÉSIL.** Varig vient d'obtenir pour la deuxième fois consécutive le prix Avion Award du meilleur divertissement à bord. La compagnie diffuse en outre une version télévisée du *Herald Tribune* et offre aux passagers de ses vols internationaux voyageant avec leur enfant un « Baby Kit » contenant couches, produits anallergiques pour la toilette, bavoir, biberon et hochet en forme d'avion.

PRÉVISIONS POUR LE 03 JANVIER 2002
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE métropole		
AJACCIO	2/11	S
BIARRITZ	10/14	C
BORDEAUX	6/12	P
BOURGES	-3/4	S
BREST	7/9	P
CAEN	0/2	S
CHERBOURG	1/5	C
CLERMONT-F.	-4/7	N
DIJON	-7/2	N
GRENOBLE	-7/7	S
LILLE	-6/-1	N
LIMOGES	2/7	C
LYON	-5/4	S
MARSEILLE	1/11	N
NANCY	-7/-2	S
NANTES	4/8	C
NICE	3/12	S
PARIS	-4/1	S
PAU	3/12	C
PERPIGNAN	11/13	P
RENNES	3/6	C
ST-ETIENNE	-6/4	S
STRASBOURG	-7/0	N
TOULOUSE	6/13	C
TOURS	-3/4	S
FRANCE outre-mer		
CAYENNE	25/29	P
FORT-DE-FR.	24/29	S
PAPEETE	26/30	S
POINTE-A-PIT.	24/30	S
ST-DENIS-RÉ.	24/27	P
EUROPE		
AMSTERDAM	-5/-1	S
ATHENES	1/8	C
BARCELONE	6/10	P
BELFAST	5/8	N
BELGRADE	-10/-4	C
BERLIN	-9/-6	N
BERNE	-12/3	S
BRUXELLES	-4/0	S
BUCAREST	-7/-2	*
BUDAPEST	-12/-5	N
COPENHAGUE	-8/-2	S
DUBLIN	6/9	P
FRANCFORT	-6/-3	S
GENEVE	-6/6	S
HELSINKI	-16/-2	N
ISTANBUL	-3/2	C
KIEV	-11/-5	*
LISBONNE	9/15	S
LIVERPOOL	2/4	C
LONDRES	0/4	S
LUXEMBOURG	-6/-3	S
MADRID	4/8	P
MILAN	-5/4	S
MOSCOU	-21/-18	N
MUNICH	-13/-6	S
NAPLES	-2/8	S
OSLO	-14/-5	S
PALMA DE M.	7/16	C
PRAGUE	-11/-8	N
ROME	-1/8	S
SEVILLE	10/16	N
SOFIA	-10/-4	*
ST-PETERSB.	-18/-6	N
STOCKHOLM	-13/-4	S
TENERIFE	18/22	S
VARSOVIE	-16/-12	S
VENISE	-5/6	S
VIENNE	-11/-5	N
AMÉRIQUES		
BRASILIA	19/26	C
BUENOS AIR.	20/27	S
CARACAS	23/29	S
CHICAGO	-11/-6	S
LIMA	18/21	C
LOS ANGELES	11/15	S
MEXICO	3/19	S
MONTREAL	-11/-3	S
NEW YORK	-4/2	S
SAN FRANCIS.	9/13	S
SANTIAGO/CHI	13/29	S
TORONTO	-7/-2	S
WASHINGTON	-5/3	S
AFRIQUE		
ALGER	6/16	S
DAKAR	23/28	S
KINSHASA	23/28	P
LE CAIRE	7/15	S
NAIROBI	18/27	S
PRETORIA	19/30	S
RABAT	10/16	N
TUNIS	8/15	C
ASIE-OCÉANIE		
BANGKOK	21/30	S
BEYROUTH	11/14	P
BOMBAY	19/30	S
DJAKARTA	27/29	S
DUBAI	19/27	S
HANOI	14/21	S
HONGKONG	12/19	S
JERUSALEM	8/14	P
NEW DEHLI	8/22	S
PEKIN	-3/7	S
SEOUL	-11/-3	S
SINGAPOUR	26/30	C
SYDNEY	18/25	S
TOKYO	1/7	S

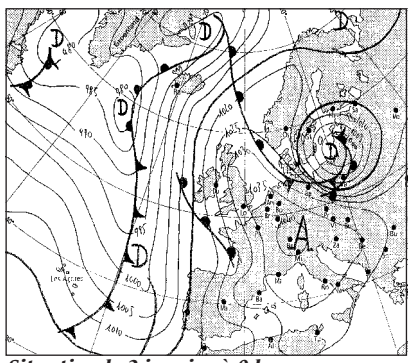

Situation le 2 janvier à 0 heure

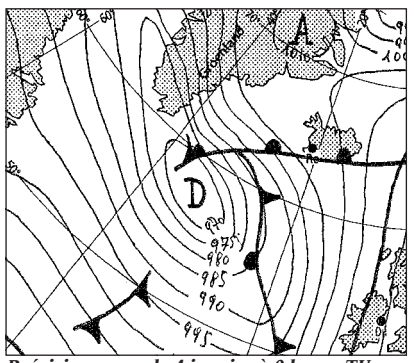

Prévisions pour le 4 janvier à 0 heure TU

JARDINAGE

Profiter de l'hiver pour diviser quelques plantes

SOUS LES ASSAUTS du froid, martyrisé par sa morsure, givré comme un granité de réveillon, le jardin a belle allure, au lever du jour. Que le soleil s'y mette dans la journée et, d'un coup, il devient moche, tout marron, humide. Cela dit, les mésanges et tous les oiseaux qui hivernent dans les jardins trouvent plus facilement abri dans les plates-bandes non encore nettoyées que dans les jardins trop tirés au cordeau.

Le revers de la médaille est qu'ils n'y voient pas arriver les chats, bien plus nuisibles dans un jardin que dix taupes ! Plus de rouge-gorge, plus de troglodyte mignon à l'horizon, quelques touffes de plumes, deux ailes, une queue : voilà ce qui reste des oiseaux quand un chat passe sa vie au jardin. Un jardin sans ces deux volatiles qui suivent partout le jardinier et n'hésitent pas à se faufiler entre ses bottes pour attraper un insecte, une larve...

Plus d'écureuils non plus : ils ne s'aventurent plus jusque sur la pelouse. Ils restent dans les arbres, là où ils ne risquent rien. Les chats les tuent aussi... comme ils tuent toutes les musaraignes à la belle saison. Si seulement ils savaient attraper les escargots et les limaces ! Les grandes vivaces sont desséchées par le froid. Bientôt, il suffira de les prendre avec la main comme les moissonneurs le faisaient autrefois et, d'un coup de poignet sec, casser les tiges au ras du sol.

Quelques-unes sont un peu plus solides, et chaque branche devra être cassée à son tour, voire coupée au sécateur. Les pivoines semblent ainsi faciles à couper, mais on peut toujours tirer sur la tige pourtant sans vie : certaines viennent ; d'autres emportent une portion des bourgeons censés les remplacer, ce qui est bien dommage. Et souvent le sécateur refuse de couper ces tiges, ramollies mais coriaces, qui glissent entre les lames ! Les anémones du Japon, en revanche, se cassent toutes seules et un peu trop facilement, se brisant en mille morceaux qui tombent dans les allées...

Prendre garde à mettre des gants bien épais quand on nettoie le jardin, car on a tendance à oublier le petit lien métallique, la petite ronce qui a germé au printemps passé et qui porte de belles épines, certes minuscules mais bien piquantes quand la tige de 10 centimètres est prise sans précaution, faute d'avoir été vue. La petite ronce, ou le rejet de greffon de rosier ! Tous les jardiniers gardent quelques souvenirs cuisants de la rencontre imprévue entre la paume de la main et les épines d'une pousse qui s'était faufilée au milieu d'un groupe de hautes vivaces...

D'autres plantes ont disparu, leurs feuilles si bien détruites par le froid qu'il n'en reste rien... sans que le jardinier ait eu à s'en préoccuper. Les feuilles sont d'abord devenues jaunes, puis marron ; elles se sont affaissées et ont été englouties par la terre quand elles l'ont rencontrée : les micro-organismes ou quelques insectes se sont chargés de restituer au sol une partie de ce que la plante lui avait pris.

La partie vitale des plantes vivaces est sous terre, et attend des jours meilleurs pour repartir en végétation. Les vieilles souches d'hostas ont tendance à remonter à la surface du sol. Aucune crainte à avoir : le gel épargne cette généreuse plante qui n'a que le défaut de ne pas être persistante ! Et puis, au moins, on sait où elles sont, puisque les racines sortent du sol et que les gros bourgeons pointus sont visibles !

Il est ainsi possible de les recouvrir d'une bonne couche de compost, largement étalé, dont ils profiteront dès le printemps. On peut aussi les diviser en plein hiver, comme de nombreuses plantes vivaces, en évitant toutefois de le faire avec les pivoines, les iris et les hémérocalles, qui, neuf fois sur dix, boudent la belle saison suivante en refusant de fleurir.

> Les vieilles touffes peuvent être mises à tremper ou débarrassées de la terre à l'aide d'un jet d'eau

Evidemment, il faut le faire en dehors d'une période de gel. Délicatement soulevées à l'aide d'une fourche-bêche plutôt qu'à l'aide d'une pelle-bêche, les vieilles touffes d'hostas peuvent être mises à tremper dans l'eau ou débarrassées de la terre à l'aide d'un jet d'eau. Il sera ainsi beaucoup plus facile et moins traumatisant de les diviser à l'aide d'un couteau ou d'un sécateur en visant entre les gros bourgeons, et l'on s'arrangera pour que chaque nouveau plant en comprenne deux ou trois. Les racines seront juste rafraîchies, et chaque nouveau plant sera mis en terre à son nouvel emplacement et recouvert de 5 ou 10 centimètres de terre.

On peut faire la même chose avec les phlox, les asters, les solidagos, dont la masse racinaire est très dense et qui gagnent à être plantés à racines nues car ils sont gourmands ; encore que la division traditionnelle qui consiste à prélever une portion de souche d'un coup de bêche, sans autre forme de procès, convienne très bien pour ces vivaces qui développent une grande masse de bourgeons et ne souffrent pas d'être un peu maltraités eu égard à leur rapidité de développement. Il faudra donc les diviser tous les trois ans, tandis qu'une souche d'hostas, de pivoines ou d'hémérocalles pourra rester dix ans, voire davantage, sans être touchée.

Alain Lompech

Un amendement naturel

Les cendres de la cheminée sont bonnes pour le jardin. On évitera juste d'en mettre au pied des plantes de terre de bruyère, car elles calcifient le sol et font grimper le pH. En revanche, les rosiers et quantité de plantes vivaces aiment cet amendement naturel qui passe pour aviver la couleur des fleurs et les rendre plus nombreuses.

Au printemps, les cendres empêchent les escargots de progresser dans les plates-bandes vers des plantes qu'ils sont capables de dévorer parfois en une nuit ! En ces jours d'hiver rigoureux, elles pourront aussi être étalées sur le tas de compost auquel les cendres se mêleront toutes seules ou directement sur la terre entre les touffes de vivaces. La première pluie viendra faire diminuer leur volume de façon impressionnante. Ne resteront alors visibles à l'œil nu que quelques petits morceaux de charbon de bois.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 02 - 003

Retrouvez nos grilles sur www.lemonde.fr

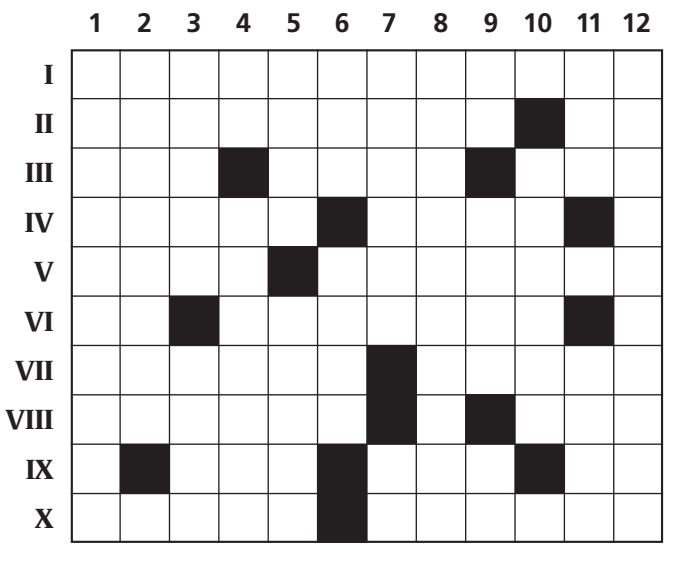

HORIZONTALEMENT

I. Evitez-le, et vous aurez la paix. - II. Après le tournage, on l'entend plus qu'on ne la voit. Facile de rouler dessus. - III. Personnel. Son coup est renversant. Alliance du lion et des chevrons. - IV. Enfants de la capitale. Broyé quand tout va mal. - V. Jardin accueillant. Préparât son avenir. - VI. Bien arrivé chez nous. Avancent à coups de rames. - VII. Soutient les plus faibles. Pratiquent l'ouverture. - VIII. Saint évêque de Lyon. Ne supporte pas l'échec. - IX. Patronne au quotidien. Pour du neuf. Drame en jaune. - X. Il faut suivre pour les prendre. Fait tout pour ne pas être ni suivi ni pris.

VERTICALEMENT

1. Il est rare qu'elle fasse avancer les affaires. - 2. Ne fera pas avancer les affaires. - 3. Source d'information pas toujours fiable. Pour en savoir plus sur le candidat. - 4. D'un côté de la rive. Entreprend. - 5. Sortis. Descentes en nombre. - 6. Sans supplément. République européenne. - 7. Très fatigante. Négation. - 8. Tombées sous les coups. - 9. Personnel. Il n'y a pas que chez Gustave qu'elle est reçue. Pour retrouver les notes à leur place. - 10. Estimer. - 11. Possessif. Compositeur italien. - 12. Permettra peut-être d'éviter le I horizontal.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 02 - 002

Horizontalement

I. Sauve-qui-peut. - II. Embrouille. - III. Roupie. Lo. As. - IV. Ru. Auteurs. - V. Erinyes. Cape. - VI. Jeteuses. Pat. - VII. Oter. Tartre. - VIII. It. Fessue. Tu. - IX. Néo. Tien. Mal. - X. Tsubas. Animé.

Verticalement

1. Serre-joint. - 2. Amourettes. - 3. Ubu. Ite. Ou. - 4. VRP. Nerf. - 5. Eoiayu. Eta. - 6. Queues. Sis. - 7. Ui. Tsé-tsé. - 8. Ille. Sauna. - 9. Plouc. Ré. - 10. Ee. Rapt. Mi. - 11. Aspartam. - 12. Tas. Eteule.

BRIDGE

N° 1977

L'OR DE BRIGHTON

Lors d'un tournoi par équipes de quatre joué en Angleterre, l'Anglais Gibbons a réussi un petit chelem malgré son ouverture bien douteuse !

	♠ A R 6 ♡ A 6 ◊ A D V 10 9 4 ♣ A 5	
♠ 8 2 ♡ R D 9 8 3 ◊ 8 7 6 3 ♣ R 7	N O E S	♠ D 10 9 7 5 3 ♡ V 10 2 ◊ R 2 ♣ V 10
	♠ V 4 ♡ 7 5 4 ◊ 5 ♣ D 9 8 6 4 3 2	

Ann. : S. don. N.-S. vuln.

Sud	Ouest	Nord	Est
3 ♣	3 ♡	6 ♣	passe...

Ouest ayant entamé le Roi de Cœur, *comment l'Anglais Gibbons, en Sud, a-t-il gagné* ce PETIT CHELEM À TRÈFLE contre toute défense ?

Réponse

Il faut d'abord espérer une répartition favorable des atouts afin de n'en perdre qu'un, et il faudra donc se débarrasser des deux perdantes à Cœur.

Après avoir pris l'entame avec l'As de Cœur, le déclarant a joué l'As de Carreau et a rejoué la Dame de Carreau dans l'intention de défausser le 5 de Cœur si elle n'était pas couverte. Mais Est a fourni le Roi de Carreau, coupé par Sud qui remonta au mort par le Roi de Pique.

Ensuite, Gibbons tira le Valet de Carreau maître coupé par le 10 de Trèfle. Sud surcoupa, et il joua l'As de Trèfle afin qu'il ne reste plus qu'un atout dehors.

Il espérait, quand il jouerait le 10 de Carreau, que l'adversaire, qui aurait le Roi d'atout maître (Ouest), aurait encore un Carreau afin qu'il puisse jouer un cinquième Carreau *sur lequel il jetterait son dernier Cœur* tandis que la défense agoniserait en coupant « avec son argent ». Et c'est ce qui s'est passé.

DUEL AU « SUNDAY TIMES »

Le Tournoi du *Sunday Times* est une compétition de réputation mondiale, qui réunit toujours de nombreux champions.

Voici une des manches jouées dans ce tournoi, qui a donné lieu à un duel spectaculaire.

	♠ A R 8 ♡ 7 2 ◊ R D 6 ♣ D 7 6 5 3	
♠ 6 4 3 2 ♡ 9 8 6 ◊ A 10 7 5 ♣ V 9	N O E S	♠ 9 7 5 ♡ R D V 5 4 ◊ V 3 2 ♣ R 4
	♠ D V 10 ♡ A 10 3 ◊ 9 8 4 ♣ A 10 8 2	

Ann. : N. don. Tous vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
Goldman	Reipl.	Soloway	Mari
–	1 ♣	1 ♡	2 SA
passe	3 SA	passe	passe...

Ouest ayant entamé le 6 de Cœur (pair-impair dans la couleur du partenaire), *quel a été le plan de Mari*, en Sud, pour gagner TROIS SANS ATOUT contre toute défense, et *grâce à quel stratagème* Ouest a-t-il fait chuter le contrat ?

Note sur les enchères

Sur la surenchère de « 1 Cœur », Sud n'a pas d'annonce parfaite à sa disposition, car « 2 SA » promet en principe un double arrêt à Cœur, et la main n'est pas tout à fait assez forte pour pouvoir faire un cue-bid.

Philippe Brugnon

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037
Imprimerie du Monde 12, rue M. Gunsbourg 94852 Ivry cedex
PRINTED IN FRANCE
Le Monde Publicité
Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Stéphane Corre
21bis, rue Claude-Bernard - BP 218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.26

MUSIQUE **Montréal vit une effervescente activité artistique autour des sons électroniques. Clubs, disquaires, galeries, lieux de création se multiplient dans les rues de la métropole québécoise. ● LE « SON » de Montréal, dominé par la tek-house, s'oriente aussi vers des expériences plus abstraites proches de l'électro-acoustique. ● LE FRANÇAIS Mustapha Terki a créé dans cette ville cosmopolite le MEG, un festival voué aux échanges entre artistes canadiens et européens. ● INSTALLÉE dans une ancienne banque, la Société des arts technologiques (SAT) associe club, galerie et lieu de création. Elle veut fédérer les formes d'expression artistique liées aux nouvelles technologies. ● LE LABEL Constellation fait l'objet d'un culte grandissant. Il rassemble les déçus du rock alternatif, comme le collectif Godspeed, dont la révolte s'exprime désormais de manière instrumentale.**

Montréal, plaque tournante de la scène électronique en Amérique du Nord

Clubs, DJ, disquaires, festivals, galeries et lieux multimédias bourgeonnent dans la métropole québécoise, à la pointe de la techno et de la house. Cette effervescence artistique favorise les fusions et le brassage culturel, faisant de la francophonie un enjeu secondaire

MONTRÉAL
de notre envoyé spécial

Bastion de la chanson francophone, Montréal est devenu l'une des plaques tournantes de la scène électronique en Amérique du Nord. Si l'industrie phonographique locale a prospéré en première ligne du combat linguistique, une nouvelle génération prône l'effervescence fusionnelle de la techno et de ses dérivés. Au-delà d'un phénomène international suscité par le développement de l'informatique musicale et la prédominance des sons sur les textes, il existait dans la deuxième ville du Canada un terreau favorable à cet impressionnant bourgeonnement de clubs, de DJ, de veejays (video-jockey, programmateur vidéo), de disquaires, de festivals mais aussi de galeries et de lieux multimédias, qui font de Montréal l'équivalent d'un petit Berlin américain.

Comme la capitale allemande, l'île du Saint-Laurent a su séduire les artistes. La crise et les restructurations industrielles des années 1980 avaient laissé quelques atouts : bâtisses inoccupées, loyers modérés... Riche de plus d'une quarantaine de communautés, cette cité cosmopolite pouvait aussi engendrer tous les brassages et toutes les productions culturelles. Cela aurait-il pourtant suffi à faire danser les ordinateurs ?

Montréal peut se prévaloir là d'une tradition. *« Nous avons une réputation de* party animals *depuis les années 1920 et la prohibition »*, précise Mitsiko Miller, directrice de produits chez Select, un important distributeur de disques. Dans les années 1960 et 1970, Montréal est aussi devenu une des capitales de la culture gay outre-Atlantique. *« Grâce à la communauté homosexuelle, des DJ comme Robert Ouimet, des clubs comme le Limelight ont diffusé de la disco avant même qu'elle ne soit populaire aux Etats-Unis. Il était assez logique que la culture house fonctionne ici. »*

Les premières raves s'organisent en ville au début des années 1990. Comme souvent, des danseurs finiront par se faufiler derrière les platines, des DJ commenceront à produire leurs propres disques. Contrôlé par les gangs de motards, un important circuit club s'est mis à prospérer. Le « son » de Montréal se définit là, particulièrement dans le quartier délimité par la rue Duluth et le boulevard Saint-Laurent au nord de l'île. Dans ce coin animé sept jours (et nuits) sur sept, on ne compte plus les lieux à la pointe des tendances – le Newtown, le Bluedog, le Blizzarts, le Sona, l'Aria, le Stereo, le Jingxi –, qui accueillent les meilleurs DJ de la ville et d'ailleurs.

Comme à Paris ou à Berlin, les préférences musicales évoluent de la house – dont les Jardiniers restent les pionniers – vers la tek-house, compromis entre la dureté de la techno et le groove sexy de sa cousine. A Montréal, les beats distillés par DJ Maüs, Misstress Barbara, David Christian, Mightykat ou Tiga sont peut-être un peu plus corrosifs et énergiques qu'ailleurs. Une spécificité que Mitsiko Miller explique par le fonctionnement des clubs et de leur pendant, les « after-hours ». *« Les clubs n'ont le droit de vendre de l'alcool que jusqu'à 2 heures du matin. Les gens se déplacent dans les after-hours. On n'y trouve pas d'alcool, mais on y consomme beaucoup de drogues. Cette culture des after-hours a engendré cette musique très dynamique et minimale. »* Une scène qui a aussi permis à plusieurs labels de faire leur trou, bien relayés par un nombre de disquaires à faire pâlir d'envie les fans de techno parisiens. Parmi ces petites maisons de disques hyperactives : Haute Couture, Ascend, Disktrick, Turbo, Dune...

CAROLINE HAYEUR / STOCK IMAGE

CAROLINE HAYEUR / STOCK IMAGE

Ci-dessus : les silos à grain du port de Montréal renferment le « silophone », invention encouragée par la Société des arts technologiques. Ci-contre : Vincent Letellier, alias Freeworm (à droite). Photographies prises au cours du festival MEG, à Montréal, fin octobre 2001.

Le minimalisme tek-house prend souvent un tour plus cérébral. Tout un pan de la scène montréalaise – au premier rang duquel Akufen, Mitchell Akiyama ou des scratcheurs déjantés comme A-Track et surtout Kid Koala – s'éloigne de la danse pour s'aventurer vers des expériences plus abstraites. Une démarche qui les rapproche d'une école électro-acoustique – René Lussier, Martin Tétrault, Alain Thibaut et l'Association électro-acoustique du Québec – influente ici depuis des décennies. Plus qu'ailleurs, sans doute, ces générations se croisent et s'influencent, à l'occasion en particulier de festivals comme Elektra, le Mutek ou celui de Victoria-Ville.

Cette effervescence, ces prises de risque artistique semblent s'intégrer sans mal dans la culture et les modes de vie locaux. En quelques années, les rues de Montréal se sont garnies d'une myriade de lieux voués aux créations multimédias. Galeries d'art (la SAT, la galerie Oboro, la Clark...), salles de cinéma ultramodernes – le complexe Excentris financé par Soft Image –, cafés branchés – le Laïka, la Casa del populo. Le tout géré avec une bonhomie et une convivialité éloignées de tout snobisme. *« Montréal est devenu un centre important de l'industrie de l'image et du multimédia*, explique Bruno Ricciardi Rigault, producteur à la SAT (Société des arts technologiques) et gérant du Laïka. *Beaucoup de jeunes travaillant dans ce milieu s'intéressent naturellement aux déclinaisons artistiques de ces technologies. De la même façon, beaucoup de DJ créent de la musique pour des jeux vidéo, des DVD ou des CD-ROM. »*

Dans ce contexte, la francophonie reste-t-elle un enjeu ? Pour Bruno Ricciardi Rigault, *« la génération précédente a marqué le territoire francophone, nous n'avons plus de complexe culturel ni économique. Cette assurance nous permet de vivre plus librement les brassages de cette ville. Dans le milieu de la musique électronique, il peut exister quelques nuances entre communautés anglophone et francophone, mais la tendance est à la fusion. Pour autant, Montréal reste un exemple très isolé au Québec et au Canada. »*

Cet isolement, la scène électronique cherche à le briser par les relations internationales. Un Français, Mustapha Terki, œuvre dans ce sens. Il y a trois ans, cet ancien responsable des Réseaux du Printemps de Bourges, aujourd'hui installé au Québec, a créé un festival, le MEG (Montréal Electronic Groove), voué aux échanges entre artistes canadiens et européens. Des groupes français comme Telepopmusik, Rinôcérôse ou Kid Loco sont venus jouer à Montréal, en octobre dernier. Des artistes de Montréal s'exporteront à leur tour pour des soirées MEG programmées prochainement à Londres, Paris ou Barcelone.

C'est dans le cadre du MEG, au club Soda, une salle du boulevard Saint-Laurent, qu'on a découvert l'envoûtante performance de Vincent Letellier, alias Freeworm. Sur une scène surplombée d'écrans mis en images par Ian Cameron, un des veejays les plus en vue de Montréal, ce jeune homme de vingt-trois ans pilotait ses ordinateurs entourés de musiciens (accordéon, percussions, guitare) et d'un chanteur qui mariaient avec une audace et une musicalité étonnantes drum'n'bass, folk électronique, mélopées orientales, rock progressif, techno, ragga, sonorités organiques... Totalement atypique, Freeworm est en même temps un produit hautement symbolique de la scène locale.

> « J'aime sampler le son des rivières et des bois. Au milieu d'une telle variété de cultures, notre dénominateur commun, ce sont ces grands espaces et la forêt canadienne »
> **Freeworm**

« J'ai étudié l'électro-acoustique avec Michel Tétrault, confie cet électron libre, *mais au lieu de déconstruire je préférais garder les notions de rythme et d'harmonie. »* Freeworm a une conception singulière du sampling. *« Ma source sonore n'est pas industrielle. Le bruit des voitures est le même partout. Ce qui nous singularise, c'est la nature. J'aime sampler le son des rivières et des bois. Au milieu d'une telle variété de cultures, notre dénominateur commun, ce sont ces grands espaces et la forêt canadienne. »* Une bourse lui a permis d'enregistrer un premier album, *Vegetation = Fuel*. Ses morceaux reflètent l'aspect de la ville qu'il chérit le plus. *« Mes racines sont multiculturelles. J'ai vécu en Haïti, j'habite à Little Italy, je fais mes courses au marché arabe... J'ai rassemblé des musiciens de tous les horizons. Le chanteur est un métis malawi et allemand, d'autres viennent d'Ouganda, du Pakistan, des communautés francophones et anglophones. Je joue avec des Jamaïquains mais j'ai aussi collaboré à l'album de Daniel Bélanger, une figure de la chanson québécoise. Ma musique comme ma ville est un grand melting-pot. »*

Stéphane Davet

La SAT, pôle de rencontre artistique autour des nouvelles technologies

MONTRÉAL
de notre envoyé spécial

Dans une ancienne banque de la rue Sainte-Catherine s'organisent quelques-unes des soirées les plus courues de Montréal. Les musiques électroniques y jouent un rôle central, mais la vocation de la SAT – Société des arts technologiques – ne se limite pas à l'animation noctambule de la ville. Gérée par une poignée de jeunes enthousiastes, forte de près de trois cent cinquante membres, cette association à but non lucratif est autant un club, une galerie, une salle de concert et de projection qu'un lieu de réflexion et de création avide de fédérer des formes d'expression artistique liées aux nouvelles technologies.

Plus de six cents personnes par soir peuvent se presser dans cet espace de 1 600 mètres carrés (loué à peine 3 800 dollars [2 700 euros] par mois par le gouvernement), écouter et danser au son des DJ ou groupes les plus tendance, s'éblouir des images distillées en rythme par les veejay (une spécialité montréalaise) en trinquant autour d'installations multimédias ou accoudées au bar construit devant les deux énormes portes des coffres-forts. Ce centre nerveux de la vie artistique locale existe aussi dans les coulisses de la fête ou quand les amplis se sont tus. En sous-sol, un studio de montage vidéo et d'enregistrement fonctionne comme un laboratoire de recherche et un lieu de résidence. Récemment, des danseurs y répétaient, associant leurs chorégraphies à des capteurs de mouvements.

« Notre fierté est surtout de servir de pôle de rencontre, explique Bruno Ricciardi Rigault, producteur au sein de la Sat, particulièrement chargé de la programmation musicale. *Des artistes venus de tous les horizons côtoient des techniciens de l'informatique et des nouveaux médias, des universitaires, des industriels. Des projets naissent de ces rencontres. Dans la mesure du possible, nous essayons de les financer en partie et de chercher pour eux des financements privés. »* Parmi les utopies technologiques concrétisées par l'entremise de la SAT : la harpe à nuages de Nicolas Reeves (le fils d'Hubert Reeves), un dispositif qui envoie un rayon laser vers les nuages, en mesure l'altitude, la densité et associe à chacun de ces facteurs un échantillon sonore ; le panoscope, une caméra enregistrant des images à 360 degrés, ensuite projetées dans une demi-sphère ; le silophone, installé par l'architecte Thomas McIntosh et le compositeur Emmanuel Madan, dans un immense silo désaffecté, qui permet à des correspondants du monde entier d'envoyer et d'écouter par téléphone (001-514-844-55-55) ou Internet (www.silophone.net) des sons déformés par un écho de vingt-deux secondes.

S. D.

★ Site Internet de la Société des arts technologiques : *www.sat.qc.ca*

La communauté post-rock du label Constellation

MONTRÉAL
de notre envoyé spécial

Dans l'imposant bouquet de labels underground éclos à Montréal ces dernières années, il en est un, Constellation, qui brille d'une intensité singulière. Si l'essentiel de son répertoire est consacré à la musique instrumentale, cette petite maison de disques n'est pas affiliée à la scène électronique locale. Enfants déçus du rock alternatif, ses fondateurs, Ian Ilavsky et Don Wilkie, essaient de dépasser et de réinventer les formats du genre, artisans intransigeants au service d'une esthétique de résistance.

Le culte grandissant qui entoure ce label et ses albums aux pochettes en carton recyclé englobe aussi une formation, Godspeed You Black Emperor !, dont l'essentiel de la discographie n'a bizarrement pas été publié par Constellation. *« Début 1997*, se souvient Ian Ilavsky, *Don et moi cherchions à créer un lieu dans Montréal pour organiser des concerts de rock expérimental. Nous pensions que de cette programmation naîtrait peut-être un label. Nous n'avons finalement pas obtenu l'autorisation d'ouvrir cette salle. Nous avons alors emménagé dans un loft qui est devenu le bureau de Constellation. Cela ne nous a pas empêchés d'organiser dans ce cadre intimiste une série de concerts, intitulée Musique fragile. »*

La connexion se fait immédiatement avec le collectif Godspeed. *« Eux aussi avaient investi un loft dans lequel ils avaient mis en place un studio 24 pistes. Nous avons enregistré là nos premières productions : Exhaust, Sofa, Frankie Sparo, Hangedup et un disque de Godspeed You Black Emperor ! tiré à cinq cents exemplaires. »* A l'origine de ce rapprochement, des frustrations et des idéaux communs. *« Cette scène trouve ses racines dans la déception née de l'échec du punk et de la parole politique dans le rock. Le mouvement dit "alternatif", symbolisé par Nirvana, s'était transformé en entreprise commerciale. Le terme "alternatif" déterminait un son et non plus une attitude. Des groupes comme Godspeed ont préféré renoncer au texte, pour évoquer leur malaise de manière instrumentale. »*

DESCENDANCE INDIRECTE

Un concert ou un disque (les fascinants *f#a#* et *Levez vos Skinny Fists comme Antennas to Heaven*) de Godspeed You Black Emperor ! s'avèrent une expérience unique. Alternant phase d'apaisement et poussée volcanique, déchirement électroacoustique et maelström de guitares, les Montréalais œuvrent dans la déstructuration comme dans le bouillonnement épique. Fonctionnant, autour d'Efrim – centre de gravité et anti-leader revendiqué –, comme un grand orchestre à géométrie variable, le groupe a inspiré à Montréal quantité d'autres formations et descendances indirectes. L'une d'elle, A Silver Mount Zion, bâtie autour de la section de cordes de Godspeed You Black Emperor !, a publié chez Constellation, le fragile et palpitant *Born into Trouble as the Sparks Fly Upward*, l'un des plus beaux albums de 2001.

La dimension communautaire de cette scène se développe aussi dans des QG comme le café-concert-resto végétarien La Casa del Populo et la salle de concert la Sala Rossa, qui lui fait face – tous deux gérés par la clique Godspeed. Si le groupe s'est éloigné de Constellation pour signer avec Kranky, label phare du post-rock de Chicago (et maison de production de Tortoise), il n'en reste pas moins un des éléments moteurs. *« Ces artistes produisent une musique contestataire*, analyse Ian Ilavsky, chef d'entreprise aimant se référer à Theodor Adorno et aux situationnistes. *Certains, comme Godspeed, le font de façon ouvertement politique, d'autres de façon plus esthétique comme Fly Pan Am. Nous fonctionnons de manière artisanale, il n'existe aucun lien contractuel entre les artistes et nous. Nous considérons le label comme un outil critique de l'industrie musicale et plus largement de la société. »*

Pas sûr que ce projet – à majorité anglophone – aurait pu naître hors de Montréal. *« Il y a ici une longue tradition artistique expérimentale. On y trouve une spécificité culturelle, un élément d'instabilité qui offrent une alternative intéressante au modèle américain. »* Loin des fêtes de la *club culture*, la galaxie Constellation se fait l'écho d'un ténébreux chaos.

S. D.

★ Web : www.cstrecords.com/
Le label Constellation est distribué en France par Chronowax.

Avez-vous un appareil photo numérique ?
Faites tirer vos clichés sur papier photo professionnel
Photo 11x15cm > 2.30 FF
Formats jusqu'à 50x70cm
plus d'infos sur:
www.colormailer.com

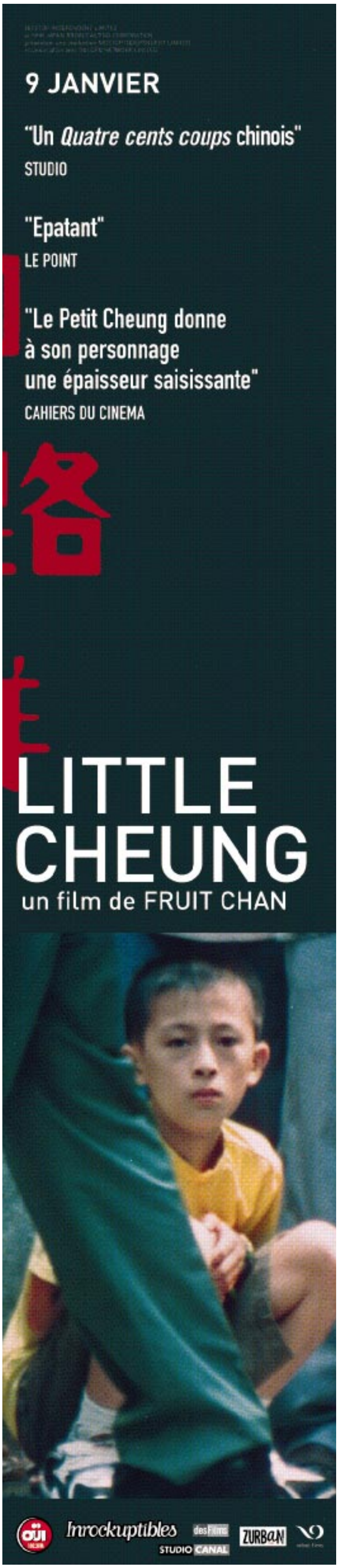

Marc Ribot, guitariste radical et libre parleur

Le musicien new-yorkais fait pour « Le Monde » le récit de « son » année 2001. Une voix discordante dans le chœur américain de l'après-11 septembre

SA LIBERTÉ de ton, ses capacités d'improvisation ont fait du guitariste américain Marc Ribot un musicien courtisé dans le monde entier. De sa carrière, on retiendra sa longue collaboration avec Tom Waits, ses complicités avec Elvis Costello ou Mariane Faithfull, mais aussi ses allées-venues entre le Brésil (Marisa Monte, Caetano Veloso), la France (Alain Bashung) ou le Royaume-Uni (David Sylvian, Tricky). Dans les propos – écrits – qu'il nous a confiés, Marc Ribot, juif new-yorkais, décrit sa vie de musicien en l'an 2001, mais fait aussi entendre une voix discordante dans le paysage américain.

Fils de médecin, né à Newark (New Jersey) en 1954, Marc Ribot est le produit d'un métissage très américain. Après avoir appris la guitare très jeune avec Frantz Casseus, sorte de Villa-Lobos haïtien, il rejoint les Realtones, groupe qui accompagnait des stars de la soul – Rufus Thomas, Solomon Burke, Wilson Pickett. Il s'installe à New York en 1978. *« J'étais dans le Maine,* raconte-t-il, *je travaillais dans une scierie. Un jour, je me suis aperçu que j'étais le seul gars à avoir ses dix doigts et ses deux mains. J'ai su que si je voulais devenir guitariste il fallait que je me décide vite. »*

New York est alors en pleine révolution punk. Mais, bientôt, il rencontre l'Américain né au Brésil Arto Lindsay et le Britannique Fred Frith, deux guitaristes ayant compris la valeur révolutionnaire du bruit, puis John Zorn et John Lurie, leader dandy des Lounge Lizards. Avec eux, Marc Ribot façonne l'avant-garde new-yorkaise attachée à désorganiser les fusions entre jazz, rock, punk, salsa, électronique, etc. *« Pour survivre – je dis bien survivre –, il faut, à New York probablement plus qu'ailleurs, s'intéresser à tout et savoir tout jouer quand on est musicien,* déclarait-il au *Monde* en 1998. *On ne sait jamais pourquoi on va t'appeler : un mariage irlandais, une bar-mitzvah, une fête dans une famille italienne, un remplacement dans un orchestre de rhythm'n'-blues... Les musiciens du jazz connaissent ça très bien. »*

TOUTES SORTES DE GUITARES

Depuis 1998, le guitariste a enregistré trois albums avec Los Cubanos Postizos, de vrais et de faux Cubains, rendant hommage notamment au compositeur Arsenio Rodriguez (Atlantic/Warner). Il vient de publier *Saints*, un album où il est seul à la guitare (toutes sortes de guitares, du jouet à la Rolls Royce du genre), prolongeant les recherches de *Don't Blame Me,* paru en 1996. Les douze morceaux de *Saints* affichent les goûts de l'artiste. Du premier titre, *Saints*, au douzième, *Witches and Devils*, tous deux signés Albert Ayler, Marc Ribot triture ses amours musicales, dont la comédie musicale (*Somewhere*, de Leonard Bernstein), les Beatles *(Happiness Is a Warm Gun),* John Zorn ou des classiques du new orleans *(Saint James Infirmary*).

MEPHISTO / MEPHISTO

Marc Ribot en concert à Coutances, en mai 2000. Sur son récent album, « Saints », le musicien est seul à la guitare.

Marc Ribot figure en bonne place sur le label de John Zorn, Tadzik, dans la série Great Jewish Music – on y trouve des hommages à Serge Gainsbourg ou Burt Bacharach, des albums de Marc Ribot ou d'Elliott Sharp, autre guitariste de l'East Side new-yorkais. *« Ces musiciens juifs vivent et jouent leur musique dans les quartiers des premiers immigrants européens, mais ils ont perdu toute visibilité en tant que juifs,* écrit la réalisatrice de télévision Anaïs Prosaïc, spécialiste des mouvances new-yorkaises. *La plupart ont pris leurs distances vis-à-vis de la religion, tous sont totalement immergés dans la scène musicale post-punk, post-free, identifiée par la critique musicale depuis la fin des années 1970 comme la Downtown New Music Scene ou Downtown Avant-Garde. Pour des artistes comme John Zorn, Frank London, Anthony Coleman, Zeena Perkins* [harpiste du dernier album de Björk], *Elliott Sharp, Marc Ribot, la judéité s'est diluée dans les valeurs artistiques et culturelles radicales de la scène multi-art new-yorkaise à laquelle ils participent activement. »*

Véronique Mortaigne

« Le peu que je retiens de l'année 2001 »

« AU DÉBUT de l'année, j'ai travaillé sur les enregistrements dont le CD *Saints* est sorti. Pendant ces tristes mois d'hiver, j'ai appris utilement à passer au tamis ce qui reste des "standards".

» Quoi d'autre ? Suis parti en tournée avec la compagnie de danse de Wim Vandekeybus, Ultima Vez, jouant sur scène la musique que j'ai composée pour le spectacle *In as Much as Life Is Borrowed*. Nous avons joué au Théâtre de la Ville à Paris (ma fille a eu une crise de larmes Chez Georges, le restaurant du Centre Pompidou). J'ai un peu joué sur le disque de Steve Nieve. Je suis aussi allé au Japon et en Argentine avec les Postizos Cubanos (on n'a pas entendu de beau tango à Buenos Aires, mais écouté un grand groupe de Batacha dans un parking à ciel ouvert).

» Il doit y avoir autre chose... Ah oui : j'ai enregistré avec Sarah-Jane Morris dans un sous-sol à Londres (vous savez – *Don't Leave Me This Way,* etc., etc.). J'ai été stupéfait en découvrant qu'elle était blanche (mais n'ai pas encore trouvé le courage de le lui dire). Je l'ai persuadée de chanter *You Can't Put Your Arms Around a Memory*, le classique de Johnny Thunders, tellement vrai qu'on en avait les larmes aux yeux.

» Ai fait des *overdubs* en août pour le grand *conjunto* cubain Sierra Maestra... Emilio Ramos Batista est un authentique maître du *tres.* (Il m'a appris à quel point je ne savais rien et je lui ai montré les accords de *Misty.*) Un scandale terrible : alors que les sessions d'enregistrement se tenaient à Bordeaux, la maison de disques avait loué les services d'un traiteur anglais. Amnesty International mène l'enquête.

» En septembre, j'étais en train d'enregistrer avec Susanna Baca et son groupe. Le matin du deuxième jour, un certain Oussama Ben Laden a fait exploser le World Trade Center. J'ai foncé à bicyclette jusque chez moi à Brooklyn (pas d'autre moyen pour y aller à part la marche à pied), j'ai pris ma fille à l'école maternelle et l'ai ramenée à la maison à travers une épaisse fumée, des morceaux de papier à moitié brûlés et quelque chose qui ressemblait à de la neige chaude peut-être toxique.

» Qu'est-ce que j'ai fait ? Essayé de donner mon sang, mais il y avait déjà trop de volontaires. La circulation s'est totalement interrompue entre Brooklyn et Manhattan. J'ai dit à ma fille qu'un avion s'était écrasé sur les tours jumelles, qu'elles avaient entièrement brûlé, que beaucoup de gens avaient été blessés, que c'était très triste. Elle a pleuré pendant dix minutes, puis nous avons bu un soda au citron et tout est allé beaucoup mieux.

» Les jours suivants, j'ai terminé l'enregistrement avec Susanna Baca. J'ai circulé à vélo la nuit à travers l'East Village sous occupation militaire (je pouvais y entrer en montrant mes papiers d'identité), croisant les autels dressés devant toutes les casernes de pompiers, la foule massée à l'extérieur de l'hôpital Saint-Vincent, les gens égarés affichant partout des portraits de disparus. J'ai vu un homme collant une affiche de sa fille toute jeune *"vue pour la dernière fois au 107e étage..."*. La violence m'a dégoûté. J'ai envoyé des mails du genre : *"18/9 Nous sommes secoués, mais ça va. Merci de vous inquiéter. La proche communauté nouvelle musique-jazz "downtown" a eu, autant que je sache, beaucoup de chance. Sauvée, pour une fois, parce qu'elle se lève tard. Certains n'ont pas pu rentrer chez eux, ne savent pas pour combien de temps."*

» D'autres périodes difficiles s'annoncent, j'en ai peur, avec cette hystérie guerrière. Que faire ? Comme disait Mother Jones : *"Pleurer les morts et lutter avec l'énergie de l'enfer pour les vivants..."* La dernière atrocité a été commise dans notre ville. La prochaine est planifiée par ces salauds de Washington. La violence contre les populations civiles du Moyen-Orient ne peut servir de thérapie au deuil des Américains. Il faut la dénoncer clairement et de toute urgence. Bien à vous, Marc Ribot.

» Ai participé à des concerts de soutien, le 16 septembre au Tonic, avec Marc Anthony Thompson, Vernon Reid, Jane Scarpentoni et d'autres. Les 18 et 19 septembre au Tonic, concerts organisés par John Zorn, avec Zorn, John Medeski et Cyro Baptista, et les Cubanos Postizos, en soutien à la Croix-Rouge ou aux familles de pompiers, ayant aussi pour but d'assurer la survie même du Tonic, club situé dans une zone fermée aux non-résidents pendant plus d'une semaine, où un festival sponsorisé par le gouvernement canadien a dû être annulé à la dernière minute.

» J'ai commencé avec Elliott Sharp à organiser un concert de soutien à Gush Shalom (http://www.gush-shalom. org/ english/index.html), un groupe de paix israélien appelant à la fin de l'occupation de la rive gauche, et au Croissant-Rouge palestinien. Date et lieu à déterminer.

» J'ai commencé à lire *Empire*.

» Plus tard, j'ai fait quelque chose de vraiment exotique. J'ai joué en Amérique. Une vraie thérapie de se retrouver seul au volant d'une voiture de location, et de rouler en écoutant Hank Williams et George Jones, défoncé au mauvais café. J'espère être réinvité un de ces jours.

» Résolution de Nouvel An :

– 1. Ne plus jamais utiliser l'expression « multi-tâche » et cesser de faire ce qu'elle veut dire.

– 2. Ne pas perdre la tête quel que soit le nombre de gens qui la perdent.

– 3. Se souvenir que, même si les gens peuvent être des métaphores, ils ne sont pas que cela, et ne méritent pas d'être anéantis, quel que soit le sens qu'on leur donne. »

Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Anaïs Prosaïc

La bibliothèque littéraire de Gwenn-Aël Bolloré dispersée chez Sotheby's

LÉON BLOY, Max Jacob, André Breton, Henri Michaux, Céline... la première vente de l'année 2002, chez Sotheby's à Paris, se fera, le 12 février, sous le signe de la littérature du XXe siècle. Elle sera en effet consacrée à la dispersion de la bibliothèque littéraire de Gwenn-Aël Bolloré, industriel breton décédé le 12 juillet 2001 à Quimper.

Industriel parce que l'homme fut longtemps l'un des responsables des Papeteries Bolloré, fournisseur des papiers ultra-fins utilisés par les éditeurs de bibles comme par la collection de « La Pléiade », chez Gallimard. Mais ce Breton eut également deux ou trois autres existences. Ce (très jeune) héros de la France libre débarqua le 6 juin à l'aube sur les plages normandes. Océanographe chevronné, il fut, avec le professeur Anthony, à l'origine de la découverte d'un poisson fossile, le cœlacanthe, un crabe inconnu qui porte son no,m et il fonda le Musée océanographique de l'Odet. Enfin, passionné de littérature, il présida les éditions de la Table ronde, de 1958 à 1988, et rassembla une importante bibliothèque.

Les 243 lots qui seront dispersés sont estimés entre 1,05 million et 1,6 million d'euros. Parmi les pièces majeures, il faut noter le manuscrit du *Mendiant ingrat*, de Léon Bloy, estimé entre 45 000 et 60 000 euros ; deux carnets de voyages manuscrits de Max Jacob, son voisin de Quimper (6 000 à 9 000 euros chacun) ; un carnet manuscrit contenant dix-sept poèmes de jeunesse d'André Breton (30 000 à 45 000 euros) et *Les Chants de Maldoror*, de Lautréamont, illustrés par Salvador Dali, en 1934, et accompagnés de 27 dessins originaux de l'artiste catalan, somptueusement reliés par Paul Bonet en 1948 (220 000 à 380 000 euros).

LE MANUSCRIT DE « NORD »

Presque toutes les œuvres du poète Henri Michaux, qui fut son ami, sont au rendez-vous, avec notamment quinze pages d'écritures *« mescaliniennes »* que l'auteur de *Misérable miracle* composa sous l'empire de la drogue (de 60 000 à 90 000 euros). La dernière pièce de taille sera certainement le manuscrit de *Nord*, de Céline, le dernier livre publié du vivant de l'auteur (de 400 000 à 600 000 euros). Presque tous ces ouvrages ont été reliés par des créateurs parisiens, en particulier Henri Mercher, qui réalisa pour Gwenn-Aël Bolloré près de 60 reliures. La vente sera dirigée par Alain Renner. Une exposition de ces pièces sera organisée le 7 février à la galerie Charpentier, 76, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris-8e.

Emmanuel de Roux

À NOS LECTEURS

■ En raison du 1er janvier férié, nous ne publions pas de guide culturel dans cette édition. La publication du guide culturel reprendra dans *Le Monde* daté du 4 janvier.

MERCREDI 2 JANVIER

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

18.00 C dans l'air. L'année de l'insécurité. **La Cinquième**
19.00 Chacun son monde, le sens du voyage, le voyage des sens. Invitée : Danielle Mitterrand. **Voyage**
19.00 Explorer. Guerriers de la vague. Défier les glaces. La vie ne tient qu'à un fil. **National Geographic**
21.00 Un an de plus. Les Plus. **France 3**
22.30 Paris dernière. Spéciale grand hôtel. **Paris Première**

DOCUMENTAIRES

19.00 Connaissance. Les Mystères de l'évolution. [3/4]. Le monstre du Rhin. **Arte**
19.05 Chambord secret. **Odyssée**
19.15 La Vie des oiseaux. [2/10]. La maîtrise du vol. **Planète**
19.35 Spéciale Egypte. Auguste Mariette. **Histoire**
20.00 Rough Guide. Stockholm. **Voyage**
20.05 Spéciale Egypte. Voyage à Saqqarah. Un portrait de Jean-Philippe Lauer. **Histoire**
20.15 Les Aventuriers de l'altitude. [11/12]. Yukon : No Limits ! **Planète**
20.15 360°, le reportage GEO. Le Tournoi équestre de buzkashi. **Arte**
20.40 La Guerre en couleurs. La chute de la Pologne. **La Chaîne Histoire**
20.45 24 heures de la vie d'une ville. Londres. **Planète**
20.50 La Hongrie romantique et guerrière. **Odyssée**
21.00 La Route des vins. Provence. **Voyage**
21.00 Survivre dans le Sahara. **Nat. Geographic**
21.00 Le Grand Jeu, URSS/EU. [1/6]. 1917 - 1938 : Les raisons de la colère. **Histoire**
21.05 Le Maître du feu. **TV 5**
21.05 Civilisations anciennes. L'Inde. **La Chaîne Histoire**
21.45 Des animaux et des stars. Les guépards avec Holly Hunter. **Disney Channel**
21.45 Les Îles Trobriand. **Odyssée**
22.00 Mon frère, ma sœur, jumeaux-cobayes du Dr Mengele. **Histoire**
22.00 Biographie. Henry Kissinger, la vie d'un diplomate. **La Chaîne Histoire**
22.00 Venus d'ailleurs. Chasseurs de têtes sur l'Amazone. **National Geographic**
22.50 Biographie. Charles Darwin, la voix de l'évolution. **La Chaîne Histoire**
22.50 24 heures de la vie d'une ville. Montréal. **Planète**
23.00 Sur la route des Incas. La montagne des dieux. **National Geographic**
23.30 La Danse du Sumo. **National Geographic**
23.35 Otto Sverdrup. L'exploration des immensités blanches. **Odyssée**

DANSE

19.00 Casse-Noisette. Chorégraphie de Maurice Béjart. Musique de Tchaïkovski. Par le Béjart ballet Lausanne. L'orchestre Colonne, dir. Edmon Colomer. **Muzzik**
23.45 Cendrillon. Chorégraphie de Frederick Ashton. Musique de Serge Prokofiev. Enregistré en 1969. Avec Antony Dowell (le Prince Charmant), Antoinette Sibley (Cendrillon). Par l'Orchestre du Royal Opera House, dir. John Lanchbery. **Mezzo**

MUSIQUE

17.45 et 20.35, 23.30 Bach. *Préludes et fugues* BWV 846 et 862. Avec Davitt Moroney (clavecin). **Mezzo**
23.00 Marciac Sweet 2000. Avec Kenny Barron ; Kiyoshi Kitagawa ; Ben Riley. **Muzzik**
23.15 Dvorak. *Danse slave n° 8.* Enregistré en 1977. Par l'Orchestre philharmonique de Los Angeles, dir. Zubin Mehta. **Mezzo**
23.50 Céline Dion. Stade de France, les 19 et 20 juin 1999. **TF 1**

TÉLÉFILMS

19.05 Le Roi Lion II. Rob Laduca et Darrell Rooney ♢. **Disney Channel**
20.45 Linda. Nathaniel Gutman. **RTL 9**
20.55 Mon fils a 70 ans. Giorgio Capitani. [1 et 2/2]. **France 2**
21.30 La Jeune Fille et le Milliardaire. Lorenzo Doumani ♢. **Téva**

SÉRIES

20.45 Star Trek, Deep Space Nine. Jusqu'à ce que la mort nous sépare (v.m.) ♢. **Canal Jimmy**
20.45 Les Chemins de l'étrange. Le siège 19A. **13ème RUE**
22.30 New York Police Blues. La livre de chair (v.m.) ○. **Canal Jimmy**

FILMS

15.40 Wild Man Blues ■ ■
Barbara Kopple (Etats-Unis, 1997, v.o., 105 min) ♢. **Cinéstar 2**
15.50 Le Tombeau hindou ■ ■ ■
Fritz Lang (Allemagne, 1958, 105 min). **France 3**
16.00 Gigi ■ ■
Vincente Minnelli (Etats-Unis, 1959, 120 min). **TCM**
17.00 West Side Story ■ ■
Robert Wise et Jerome Robbins (Etats-Unis, 1960, 155 min). **Festival**
18.00 Quatre mariages et un enterrement ■ ■
Mike Newell (Grande-Bretagne, 1994, 120 min) ♢. **TPS Star**
19.35 Les Belles de nuit ■ ■ ■
René Clair (France, 1952, 85 min) ♢. **Cinétoile**
20.45 La Prisonnière du désert ■ ■ ■
John Ford (Etats-Unis, 1956, 120 min). **TCM**
20.45 La Possédée ■ ■
Curtis Bernhardt (Etats-Unis, 1947, v.o., 105 min) ♢. **CineClassics**
21.00 Le Diable par la queue ■ ■
Philippe de Broca (France, 1969, 95 min) ♢. **Cinétoile**

21.00 Les Adversaires ■
Ron Shelton.
Avec Lucy Liu, Antonio Banderas, Woody Harrelson (Etats-Unis, 1999, 120 min) ○. **Canal +**
22.25 Conseil de famille ■ ■
Costa-Gavras (France, 1986, 105 min) ♢. **RTL 9**
22.45 Le Jardin de l'Eden ■
Marìa Novaro (Mexique - Canada, 1994, v.o., 105 min). **Arte**
23.00 Raspoutine, le moine fou ■
Don Sharp (Etats-Unis, 1966, 95 min) ♢. **CineCinemas 2**
23.20 Adieu Bonaparte ■ ■
Youssef Chahine (France - Egypte, 1985, 115 min) ○. **Histoire**
0.30 L'Aigle des mers ■ ■
Michael Curtiz (Etats-Unis, 1940, 125 min). **Arte**

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

18.10 et 1.30 **Star Academy.**
18.55 Le Maillon faible.
20.00 Journal, Météo.
20.55 Ushuaïa nature. La constellation des îles, Hawaï - Polynésie.
22.35 Gags, humour et télévision.
23.50 Céline Dion. Au cœur du stade.

FRANCE 2

17.05 Le Léopard Film. Jean-Claude Sussfeld ♢.
18.35 Le Numéro gagnant.
19.05 On a tout essayé.
19.45 Un gars, une fille.
19.55 et 20.50 **Tirage du Loto.**
19.58 A côté du Dakar.
20.00 et 1.20 **Journal, Météo.**
20.55 Mon fils a 70 ans. Téléfilm. Giorgio Capitani. [1 et 2/2].
23.55 Patrick Sébastien, l'été.
1.15 A côté du Dakar.

FRANCE 3

18.20 Questions pour un champion.
18.50 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.10 Tout le sport.
20.15 Le Journal du Dakar.
20.25 Mister Bean.
21.00 Les Plus d'« Un an de plus ».
23.00 Météo, Soir 3.
23.30 Magie. Spéciale Las Vegas.
1.10 On en rit encore !

CANAL +

17.30 Eddy Time.
► En clair jusqu'à 21.00
19.00 Coffe passe à l'euro.
19.10 Le Journal.
19.25 Best of cinéma.
19.45 + de sport.
19.50 Le Zapping.
19.55 Les Guignols de l'info.
20.05 Burger Quiz.
20.45 Encore + de cinéma.
21.00 Les Adversaires ■ Film. Ron Shelton ○.
23.00 Chansons du deuxième étage Film. Roy Andersson (v.o.) ○.
0.35 Midnight + ○.
1.30 Les Marmottes Film. Elie Chouraqui ♢.

ARTE

19.00 Connaissance.
19.45 Arte info, Météo.
20.15 360°, le reportage GEO.
20.45 Musica. Hommage à Boris Kochno.
22.45 Ciné-découverte. Le Jardin de l'Eden ■ Film. Marìa Novaro (v.o.).
0.30 L'Aigle des mers ■ Film. Michael Curtiz.

M 6

18.55 Charmed ♢.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.05 Malcolm ♢.
20.40 Caméra Café.
20.50 Chasseurs de frissons. Téléfilm. Mario Azzopardi ♢.
22.30 X-Files : l'intégrale. Espace ○. **23.20** L'ange déchu ○.
0.05 Unité 9. Trois amis ♢.
0.50 3e nuit des Board Awards 2001.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Victor Hugo, astres, sciences, nature, infini.
21.00 Mesures, démesures.
22.00 Journal.
22.10 Multipistes.
22.30 Surpris par la nuit.
0.05 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUES

20.00 Festival Présences. Œuvres de Prin, par l'Orchestre philharmonique de Radio France, dir. Dominique My, Ueli Wiget, piano.
20.45 Hommage à Boris Kochno. Emis simultanément sur Arte. Œuvres de Weill, Prokoviev, Stravinsky.
23.00 Jazz, suivez le thème.
0.00 Extérieur nuit.

RADIO CLASSIQUE

20.00 Les Rendez-vous du soir. Œuvres de Fauré, Massenet, Poulenc.
20.40 Concert. Par La Capella Reial de Catalunya et Hespèrion XXI, dir. Jordi Savall. Elisabetta Tiso et Monica Piccinini, sopranos, Carlos Mena, contre-ténor, Lambert Climent, Francesc Garrigosa et Luis Villamajo, ténors, Furio Zanasi, baryton, Antonio Abete et Daniele Carnovich, basses. Œuvres de Monteverdi.
22.30 Les Rendez-vous du soir (suite). Œuvres de Hume, Britten.
0.00 Les Nuits de Radio Classique.

Le Monde TELEVISION

TF 1

20.55 Ushuaïa nature
Un paysage désertique, au sol noir comme la cendre : Hawaï et les îles de Polynésie sont d'origine volcanique. Mais les plus anciennes sont méconnaissables, l'érosion ayant façonné leur surface, produisant des paysages comme ceux de Tahiti et des atolls. Entouré de spécialistes (vulcanologues, biologistes et vétérinaires), Nicolas Hulot raconte la naissance et l'évolution de cette « *constellation* » d'îles.

Canal +

21.00 Les Adversaires ■
Woody Harrelson et Antonio Banderas forment une paire de boxeurs sur le retour, meilleurs amis du monde, appelés à l'improviste pour ouvrir une soirée de gala à Las Vegas. Fauchés au point de ne pouvoir prendre l'avion depuis Los Angeles, ils gagnent le ring par la route, conduits par la femme de leur vie. D'excellents acteurs, un regard satirique et désabusé sur le monde de la boxe.

Arte

22.45 Le Jardin de l'Eden ■
Tijuana est une ville du Mexique, très proche de la frontière et chargée de significations. Elle a été, pour les Américains, la clé d'un ailleurs exotique. Pour les Mexicains, elle est la porte d'entrée vers les Etats-Unis où gardes-frontières, passeurs et immigrés clandestins jouent un jeu de cache-cache. Maria Novarro dépeint quelques personnages, fixés à Tijuana ou de passage. Un film inégal. En v.o.

JEUDI 3 JANVIER

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

13.00 Explorer. Guerriers de la vague. Défier les glaces. La vie ne tient qu'à un fil. **National Geographic**
14.00 Chacun son monde, le sens du voyage, le voyage des sens. Invitée : Danielle Mitterrand. **Voyage**
17.10 Les Lumières du music-hall. Hugues Aufray. Brigitte Bardot. **Paris Première**
18.00 C dans l'air. L'année des attentats. **La Cinquième**
19.00 Explorer. Bombardiers du feu. La fièvre des stock-cars. Chameaux au galop. **National Geographic**
20.05 Temps présent. Lotti, du cocon à l'enfer. Vivre à la folie. **TSR**
21.00 Secrets de stars. Invités : Vanessa Paradis ; Garou ; Henri Salvador ; Liane Foly ; Yannick Noah ; Marc Lavoine ; Frédéric Lerner. **France 2**
22.25 Boléro. Invité : Robert Hossein. **TMC**
23.05 Spéciale Afghanistan. Une histoire, deux regards 1981-2001. Invités : Christophe de Ponfilly ; Jérôme Bony. **France 2**
23.15 Recto Verso. Invité : Julien Clerc. **Paris Première**
0.15 Rien à cacher. Best of. **RTL 9**
0.25 Top 50. Spécial 2001. **TF 6**

DOCUMENTAIRES

17.00 La Danse du Sumo. **National Geographic**
17.05 Les Mystères de l'Histoire. Hell's Angels. **La Chaîne Histoire**
17.10 Edgar Pisani. [4/4]. De nouveaux engagements. **Histoire**
17.30 Un vétérinaire pas comme les autres. **Odyssée**
17.30 D'îles en îles. Les trésors cachés. **Voyage**
17.35 Laurent Bourgnon. **Planète**
17.55 Bushmen. Polyphonies du désert du Kalahari. **Muzzik**
18.00 Les Prédateurs du ciel. **National Geographic**
18.00 La Guerre en couleurs. La bataille des mers. **La Chaîne Histoire**
18.10 Hollywood Stories. Michael Landon. **Paris Première**
18.25 L'Histoire du Père Noël. **Planète**
18.25 La Guerre en couleurs. Tobrouk. **La Chaîne Histoire**
19.00 Voyages, voyages. Papouasie-Nouvelle-Guinée. **Arte**
19.00 Biographie. Le roi Hussein de Jordanie. **La Chaîne Histoire**
19.00 Pilot Guides. Spécial trekking. **Voyage**
19.05 La Salsa. Danse et musique. **Odyssée**
19.15 La Vie des oiseaux. [3/10]. Un appétit insatiable. **Planète**
19.20 Spéciale Egypte. Gaston Maspero. Un portrait au nom de Ramsès II. **Histoire**
19.55 Chambord secret. **Odyssée**
19.55 Cent ans de voix noires. Le Brésil. **Muzzik**
20.00 Rough Guide. Le Caire. **Voyage**
20.00 Les Vestiges des profondeurs. **Nat. Geographic**
20.15 Les Aventuriers de l'altitude. Nos vacances aux îles Lofoten. **Planète**
20.15 360°, le reportage GEO. Les Pêcheurs du Rio Negro. **Arte**
20.35 Spéciale Egypte - Philippe Brissaud. **Histoire**
21.00 Les Plus Belles Routes du monde. Angleterre, la route de Charles Dickens. **Voyage**
21.00 Extreme Science. **Nat. Geographic**
21.00 A la mémoire de nos maris. **La Chaîne Histoire**
21.10 La Grande Aventure de la presse filmée. [1/4]. Le temps des pionniers : 1896-1914. **TV 5**
21.45 Le Tour du monde en 20 jours. **Odyssée**
21.45 1914-1918. Les derniers témoins. **Chaîne Histoire**
22.15 Thema. Quand la Vierge apparaît. **Arte**
22.40 Morning Glory. **Odyssée**
23.00 Yorktown, le sens d'une victoire. **Planète**
23.00 A la poursuite du déluge. **National Geographic**
23.15 Thema. L'Art des miracles. **Arte**
23.20 Biographie. Le roi Hussein de Jordanie. **La Chaîne Histoire**
23.30 Alexandrie la magnifique. **Histoire**
23.30 Jean-Louis Barrault. Un homme de théâtre. **TMC**
23.45 Insectes en société. **Odyssée**
23.51 Thema. Les Miracles, rêve ou réalité ? **Arte**
0.00 Rough Guide. Barcelone. **Voyage**
0.30 Matisse ou le Talent du bonheur. **Planète**
0.45 De Superman à Spiderman. L'aventure des super-héros. **Arte**

SPORTS EN DIRECT

13.00 Combiné nordique. Coupe du monde. Epreuve de ski de fond (7,5 km). **Eurosport**
14.30 Tennis. Tournoi messieurs de Doha (Qatar). Quarts de finale. **Eurosport**
2.00 Football américain. Championnat NCAA. Rose Bowl. Miami Hurricanes - Nebraska Cornhuskers. **Pathé Sport**

DANSE

18.00 Casse-Noisette. Chorégraphie de Lev Ivanov. Musique de Tchaïkovski. Avec Alina Cojocaru, Antony Dowell. Par l'Orchestre du Royal Opera, dir. Evgeni Svetlanov. **Mezzo**

MUSIQUE

17.45 et 20.35, 23.30 Bach. *Préludes et fugues* BWV 854 et 857. Davitt Moroney (clavecin). **Mezzo**
19.55 Lille enchantée. Enregistré à Lille, en 1999. Avec Augustin Demay (violon). Par l'Orchestre national de Lille, dir. Jean-Claude Casadesus. **Mezzo**
21.00 Anner Bylsma et Bob Van Asperen. Festival de Montpellier. **Muzzik**
21.55 Horowitz à Vienne. Enregistré à Vienne, en 1987. Vladimir Horowitz (piano). **Mezzo**
21.55 Jazz à Vienne 2000. Freddie Hubbard, trompette. **Muzzik**
22.10 Arvo Pärt. Enregistré en avril 2001. Par l'Ensemble Musiques nouvelles et le Chœur de chambre de Namur, dir. Jean-Paul Dessy. **RTBF 1**
23.00 Louis Bellson rencontre Billy Cobham. Concert. **Muzzik**
23.35 The Nat « King » Cole Show 2. Enregistré en 1957. **Muzzik**
23.45 Orphée aux enfers. Opéra d'Offenbach. Par l'Orchestre de l'Opéra de Lyon et l'Orchestre de chambre de Grenoble, dir. Marc Minkowski. **Mezzo**

THÉÂTRE

20.40 Les Prodiges. Pièce de Jean Vauthier. **Festival**

TÉLÉFILMS

17.40 Mel. Joey Travolta ○. **TMC**
17.55 Tel épris. Fabien Onteniente. **Festival**
20.45 Sa dernière lettre. Serge Meynard ○. **Monte-Carlo TMC**
20.50 Projet Medusa. Larry Shaw. [1 et 2/2]. **M 6**
20.55 Fabio Montale. José Pinheiro. [1/3]. **TF 1**
0.00 La Femme du boulanger. Nicolas Ribowski. **Festival**

SÉRIES

18.55 Charmed. Indestructible ♢. **M 6**
19.05 MacGyver. La fondation Phoenix. **TF 6**
20.35 Mister Bean. Les déboires de Mister Bean. **France 3**
20.55 Star Trek, la nouvelle génération. Rendez-vous à Farpoint (v.o.). ♢. **Canal Jimmy**
21.30 The Practice. Echec et mat. Un cri dans la forêt. **Série Club**
22.20 L'Instit. Les Chiens et les Loups. **TV 5**

FILMS

13.50 Chacun pour toi ■
Jean-Michel Ribes (France - Suisse, 1993, 105 min) ♢. **CineCinemas 1**
14.45 Quatre mariages et un enterrement ■ ■
Mike Newell (Grande-Bretagne, 1994, v.o., 115 min) ♢. **Cinéstar 2**
15.35 Les Sorcières d'Eastwick ■ ■
George Miller (Etats-Unis, 1987, 115 min) ♢. **CineCinemas 1**
16.40 L'Aventure du Poséidon ■
Ronald Neame et Irwin Allen (EU, 1972, 120 min) ○. **France 2**
18.10 Rocketeer ■ ■
Joe Johnston (Etats-Unis, 1991, 110 min) ♢. **TPS Star**
19.00 Le Magicien d'Oz ■ ■
Victor Fleming (Etats-Unis, 1939, 105 min). **TCM**
20.45 Espions sur la Tamise ■ ■
Fritz Lang (Etats-Unis, 1944, v.o., 85 min) ♢. **CineClassics**

20.45 S'en fout la mort ■ ■ ■
Claire Denis.
Avec Isaach de Bankolé, Alex Descas
(France, 1990, 95 min) ♢. **Cinéfaz**
20.45 Quatre mariages et un enterrement ■ ■
Mike Newell (Grande-Bretagne, 1994, 115 min) ♢. **Cinéstar 1**

20.45 Miracle à Milan ■ ■
Vittorio De Sica.
Avec Guglielmo Barnabo, Emma Gramativa
(Italie, 1951, 89 min). **Arte**
21.00 Drôle de frimousse ■ ■
Stanley Donen (Etats-Unis, 1957, v.o., 100 min) ♢. **Cinétoile**
22.25 Batman, le défi ■ ■
Tim Burton (Etats-Unis, 1992, 125 min) ♢. **CineCinemas 1**
22.40 Rocketeer ■ ■
Joe Johnston (Etats-Unis, 1991, 105 min) ♢. **Cinéstar 1**
23.05 Ninotchka ■ ■ ■
Ernst Lubitsch (Etats-Unis, 1939, v.o., 110 min) ♢. **CineClassics**
0.05 Le Pirate ■ ■ ■
Vincente Minnelli (Etats-Unis, 1948, v.o., 100 min). **TCM**
0.20 Another Day in Paradise ■ ■
Larry Clark (Etats-Unis, 1999, 105 min) ♢. **CineCinemas 3**
0.25 Shakespeare in Love ■ ■
John Madden (Etats-Unis, 1998, 120 min) ♢. **CineCinemas 2**
0.30 Le Fou de guerre ■ ■
Dino Risi (France - Italie, 1985, 105 min) ♢. **CineCinemas 1**

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

13.00 Journal, Météo.
13.55 Les Feux de l'amour.
14.40 Trois jours pour aimer. Téléfilm. Michael Switzer.
16.05 L'Espion bien aimé. Téléfilm. David S. Jackson.
17.30 Melrose Place.
18.10 et 0.35 **Star Academy.**
18.55 Le Maillon faible.
19.50 Météo, Journal, Météo.
20.55 Fabio Montale [1/3].
22.48 Le Résultat des courses.
22.50 La Montagne en otage. Téléfilm. David Giancola ♢.

FRANCE 2

13.45 Le Prince d'Arabie. Téléfilm. Peter Deutsch et Karola Zeisberg [1 et 2/2].
16.40 L'Aventure du Poséidon ■ Film. Ronald Neame et Irwin Allen ○.
18.40 Le Numéro gagnant.
19.10 On a tout essayé. Best of.
19.50 Un gars, une fille. Best of.
20.00 Journal, Météo.
21.00 Secrets de stars.
23.05 Spéciale Afghanistan. Une histoire, deux regards 1981-2001.

FRANCE 3

15.05 Les Enfants de Plumfield.
15.55 Le Trésor perdu. Téléfilm. Richard Brauer.
17.35 La Piste du Dakar.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Le 19-20 de l'info, Météo.
20.15 Tout le sport.
20.20 Le Journal du Dakar.
20.35 Mister Bean.
21.00 Batman Forever Film. Joel Schumacher ○.
23.00 Météo, Soir 3.
23.30 Kundun ■ Film. Martin Scorsese ♢.

CANAL +

14.00 Encore + de cinéma.
14.10 Tout le monde n'a pas eu la chance d'avoir des parents communistes Film. Jean-Jacques Zilbermann ♢.
15.35 Hamilton Mattress ♢.
16.05 La Fabrique, un conte de Noël. Téléfilm. Pascal Thomas ♢.
16.45 Tom et Jerry.
16.55 Les Caprices du destin. Téléfilm. Linda Yellen ♢.
► En clair jusqu'à 20.44
18.40 Dieu, le Diable et Bob ♢.
19.10 Le Journal.
19.25 Best of cinéma.
19.55 Les Guignols de l'info.
20.05 Burger Quiz.
20.45 Marie-Line ■ Film. Mehdi Charef ♢.
22.20 Stuart Little Film. Rob Minkoff (v.o.) ♢.
23.45 Fourmiz ■ Film. Eric Darnell et Tim Johnson (v.o.) ♢.
1.05 Le Petit Poucet Film. Michel Boisrond ♢.

LA CINQUIÈME/ARTE

13.45 Le Journal de la santé.
14.05 L'Odyssée de l'homme. [2/3]
15.00 L'Aventure spatiale. [3/4]
16.00 Poucelina Film. Don Bluth et Gary Goldman.
17.30 100 % question.
18.00 C dans l'air.
18.50 L'Oral.
19.00 Voyages, voyages. Papouasie-Nouvelle-Guinée.
19.45 Arte info, Météo.
20.15 360°, le reportage GEO. Les Pêcheurs du Rio Negro.
20.45 Thema. Apparitions et miracles
20.45 Thema. Miracle à Milan ■ ■ Film. Vittorio De Sica.
22.15 Thema. Quand la Vierge apparaît.
23.15 Thema. L'Art des miracles.
23.50 Thema. Les Miracles, rêve ou réalité ?
0.45 De Superman à Spiderman.

M 6

15.05 Le Pirate du diable Film. Roberto Mauri ♢.
16.40 Les Aventures de Sinbad ♢.
17.25 Quatre bassets pour un danois Film. Norman Tokar ♢.
18.55 Charmed ♢.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.05 Malcolm ♢.
20.50 Projet Medusa. Téléfilm. Larry Shaw [1 et 2/2].
23.50 Poltergeist, les aventuriers du surnaturel. Corps et âme ○. **0.35** Vengeance d'outre-tombe ♢.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Victor Hugo, astres, sciences, nature, infini. La mer et le vent.
21.00 Le Gai Savoir. Invité : David Lescot.
22.00 Journal.
22.10 Multipistes.
22.30 Surpris par la nuit. Hugo Story.
0.05 Du jour au lendemain. Invité : Hubert Lucot.

FRANCE-MUSIQUES

20.00 Concert. Donné le 19 décembre, salle Pleyel, à Paris. *Requiem* op. 89, de Dvorak, dir. Vladimir Fedoseyev, Joanna Kozlowska, soprano.
22.00 En attendant la nuit.
23.00 Jazz, suivez le thème. I Love You.

RADIO CLASSIQUE

20.00 Les Rendez-Vous du soir. *Concerto pour trompette, cordes et continuo en ré majeur*, de Torelli, dir. Nils-Erik Sparf ; Œuvres de Vivaldi, Sammartini, Veraccini.
20.40 Le chef d'orchestre Mariss Jansons. *Fêtes romaines*, de Respighi, par l'Orchestre philharmonique d'Oslo ; *Suite italienne*, de Stravinsky ; Œuvres de Chostakovitch, Tchaïkovski.
22.50 Les Rendez-Vous du soir (suite). *Trio avec clavier* Hob 15:10, de Haydn, par l'Ensembre Trio 1790 ; *Concerto pour flûte et harpe* K 299, de Mozart, dir. Nikolaus Harnoncourt ; *Trois Klavierstücke* D 946, de Schubert.

SIGNIFICATION DES SYMBOLES

Les codes du CSA
♢ Tous publics
○ Accord parental souhaitable
♢ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
○ Public adulte
Interdit aux moins de 16 ans
♢ Interdit aux moins de 18 ans

Les cotes des films
■ On peut voir
■ ■ A ne pas manquer
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique

Les symboles spéciaux de Canal +
DD Dernière diffusion
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et malentendants

Le Monde TELEVISION

Cinéfaz

20.45 S'en fout la mort ■ ■ ■
Après le succès de *Chocolat* (1987), ce deuxième long métrage de Claire Denis fut un échec commercial. Tournant caméra à l'épaule, Claire Denis jetait à la figure des spectateurs la relation physique des personnages (Noirs humiliés, poussés à bout, exploités) au lieu qui les entoure, aux combats de coqs et à un public déchaîné. Les couleurs sourdes accentuent la sensation d'étouffement, de fatalité sociale.

TF 1

20.55 Fabio Montale
Premier épisode, ce soir, de la série policière en trois volets, tirée de la trilogie marseillaise de Jean-Claude Izzo, réalisée par José Pinheiro avec Alain Delon dans le rôle-titre. Delon s'est beaucoup investi dans le personnage de flic marginal et solitaire imaginé par Izzo. L'aspect politique des romans a été gommé pour laisser davantage de place aux guerres mafieuses. Suite jeudi 10 et 17 janvier.

Arte

22.15 Quand la Vierge apparaît
Le 24 juin 1981, dans une Yougoslavie encore communiste, six jeunes Croates voient la Vierge près de Medjugorje. Depuis, le petit village de la Bosnie-Herzégovine est devenu un des lieux de pèlerinage les plus connus mais aussi un objet d'embarras pour l'Eglise. Le réalisateur Patrick Benquet met à plat la polémique et cherche à savoir pourquoi Medjugorje bénéficie de la bienveillance du Vatican.

Le Monde

JEUDI 3 JANVIER 2002

La justice zambienne écarte un recours pour fraude électorale

Levy Mwanawasa devrait être élu président

UN JUGE de la Haute Cour à Lusaka a ouvert la voie, mercredi matin 2 janvier, à la proclamation, le jour même, d'un nouveau président issu du vote du 27 décembre en Zambie, entaché de fraudes selon l'opposition et les observateurs internationaux du scrutin présidentiel. Le juge Peter Chitenge a qualifié de *« prématurée »* une requête en report de l'annonce des résultats électoraux par la Cour suprême qu'avaient introduite sept partis d'opposition *« pour que des cas flagrants de fraude puissent être examinés »*. Selon la loi zambienne, le nouveau président est investi sitôt les résultats officiels proclamés, ce qui rend difficiles des recours en annulation en cas d'irrégularités.

Le juge a admis que les accusation de fraude *« semblaient avoir quelques fondements »*, mais a estimé que *« les problèmes liés à l'élection présidentielle figurent dans la Constitution »*. Cette interprétation joue en faveur du candidat du parti au pouvoir, Levy Mwanawasa, qui, selon les dernières indications de la Commission nationale électorale, possède une infime avance de quelque 12 000 voix sur son plus proche adversaire de l'opposition, Anderson Mazoka. Celui-ci, soutenu par les autres candidats, a annoncé, dès lundi, qu'il n'accepterait pas une défaite due à un *« trucage à grande échelle »*. Mardi, des milliers de manifestants avaient marché vers la Cour suprême, où ils ont été dispersés par la police, pour protester contre la *« manipulation »* de l'élection présidentielle.

De nombreux Zambiens considèrent M. Mwanawasa comme *« l'homme de paille »* de Frederick Chiluba, le président sortant, qui avait vainement tenté de se représenter malgré l'interdiction qui lui était faite par la Constitution de briguer un troisième quinquennat. Les observateurs internationaux du scrutin ont dénoncé de nombreuses irrégularités, à la fois dans le déroulement et dans le dépouillement du vote du 27 décembre.

Stephen Smith

En Australie, les incendies se rapprochent du centre de Sydney

500 000 hectares de brousse ont été réduits en cendres depuis le 24 décembre

SYDNEY
de notre correspondant

L'étau de flammes se resserre autour de Sydney. Dix jours après l'embrasement des premiers incendies autour de l'ancienne cité olympique, un important foyer a atteint, mardi 1er janvier, le quartier de West Pymble, situé à seulement 16 kilomètres du centre-ville. Plusieurs centaines de personnes habitant différentes agglomérations de l'Etat de Nouvelle-Galles du Sud ont été évacuées d'urgence. Depuis le 24 décembre, 500 000 hectares ont été réduits en cendres. Plusieurs parcs nationaux, dont le Royal National Park au sud de la ville et les Blues Mountains au nord, ont été fortement endommagés. La journée du Nouvel An a été dévastatrice.

Des bourrasques de vent de plus de 60 km/h et une température extérieure de 37 degrés (il faut remonter à 1977 pour trouver un 1er janvier plus chaud) ont favorisé l'avancée des flammes. Et, pour la seconde fois en cinquante ans, le taux d'humidité dans l'air était inférieur à 5 %. *« C'est incroyable »*, s'étonne Phil Koperberg, le commissionnaire du Service des feux ruraux (RFS) qui coordonne l'action de 20 000 pompiers venant de six Etats.

« En trente-deux ans de service, je n'ai jamais vu un phénomène météorologique qui nourrisse des incendies d'une telle magnitude ». *« Le nombre de feux* (qui approche toujours la centaine)*, leur taille et le fait qu'ils soient attisés par des vents aussi forts et secs créent une situation pratiquement unique »*, note Bob Debus, ministre chargé des services d'urgence en Nouvelle-Galles du Sud.

MAISONS SAUVÉES IN EXTREMIS

Les habitants de West Pymble, eux, ont déjà vu cela. En 1994, ce quartier du nord-ouest de Sydney avait été touché de plein fouet par les incendies, qui avaient détruit dans l'Etat 180 maisons et causé la mort de quatre personnes. *« Nous étions tous les deux là en 1994*, explique Matt Vizard, qui a reçu mardi en début d'après-midi un coup de téléphone de son père, Bruce, lui demandant de venir l'aider à arroser sa maison. *On savait que les feux allaient encore venir de ce côté. »* Prévoyants, de nombreux habitants de ce secteur se sont équipés de gros tuyaux d'arrosage et de pompes à eau pour asperger leur résidence.

Pour prévenir les pompiers qu'ils peuvent se servir de l'eau contenue dans leurs piscines, les résidents ont attaché à leur boîte aux lettres un morceau de tissu de couleur vive. Cette année, les soldats du feu n'ont pas été les seuls à combattre les flammes à West Pymble. Environ 300 maisons ont été sauvées in extremis par l'hélicoptère canadien S-64 Erickson Air-Crane, capable de déverser avec précision 9 000 litres d'eau.

Cet appareil, prêté par l'Etat de Victoria et surnommé « Elvis » par les pompiers australiens, est loué par tous les spécialistes. *« C'est seulement lorsque ce gros hélicoptère est venu et qu'il a déversé l'eau sur les maisons que nous avons commencé à avoir une chance de repousser l'incendie »*, souligne Wayne Costin, un résident de West Pymble. *« Dites à Mr Carr* (le premier ministre de Nouvelle-Galles du Sud) *que nous avons besoin de 25 autres appareils de ce type »*, explique un pompier. Le chef du gouvernement fédéral, John Howard, a promis, mercredi 2 janvier, que l'Australie allait acheter d'autres exemplaires de ces hélicoptères.

Cet engin ne peut toutefois pas sauver à lui seul un Etat en proie aux flammes. Aucune averse n'est attendue avant plusieurs jours. Des dizaines de milliers d'hectares de brousse sont aujourd'hui encore menacés par le feu.

Frédéric Therin

Vingt et une personnes arrêtées par la police

La police australienne a annoncé, mercredi 2 janvier, l'arrestation de vingt et une personnes – quatorze adolescents et sept adultes – soupçonnées d'avoir allumé les incendies. Elle a par ailleurs découvert dans les zones sinistrées deux dispositifs ayant permis de déclencher les feux, dont celui qui menace des centaines d'habitations dans la banlieue Nord de Sydney. – ***(Reuters.)***

Zacarias Moussaoui face à un tribunal fédéral américain

ZACARIAS MOUSSAOUI, le Français d'origine marocaine inculpé pour sa participation à la préparation des attentats du 11 septembre aux Etats-Unis, devait comparaître, mercredi 2 janvier, devant le tribunal fédéral d'Alexandria en Virginie. Au cours de cette audience préliminaire, le jeune homme de 33 ans doit dire s'il plaide coupable ou non coupable. Six chefs d'inculpation ont été retenus, dont quatre passibles de la peine de mort et deux de la prison à vie. Zacarias Moussaoui a été arrêté le 16 août dans l'Etat du Minnesota pour séjour irrégulier, après avoir été repéré dans une école de pilotage où il prenait des cours. Selon l'accusation, il a séjourné en 1998 dans un camp d'entraînement afghan d'Al-Qaida, le réseau d'Oussama Ben Laden.

Publication du second appel à candidatures pour les licences UMTS

LE COUP D'ENVOI du second appel à candidatures pour l'attribution des deux licences de téléphonie mobile UMTS encore disponibles a été donné. L'avis a été publié dans le *Journal officiel* du 29 décembre. Pour éviter tout risque de contentieux avec les gagnants du premier tour, Orange (France Télécom) et SFR (Vivendi Universal), les modalités d'attribution ne diffèrent guère de celles du premier appel d'offres, au printemps 2001. La date limite de dépôt des dossiers a été fixée par l'Autorité de régulation des télécommunications (ART) au 16 mai et les résultats devraient être publiés avant le 30 septembre 2002. Pour l'instant, aucun candidat ne s'est encore déclaré, bien que le gouvernement ait décidé de réduire drastiquement le prix des licences UMTS. Fixé initialement à 4,95 milliards d'euros, il a été ramené à un ticket d'entrée de 619 millions d'euros auquel viendra s'ajouter une taxe de 1 % sur le chiffre d'affaires généré par les futurs services UMTS. Si tout le monde s'attend à un dépôt de dossier de Bouygues Telecom, l'incertitude demeure sur d'éventuelles autres candidatures.

Le papetier français La Rochette convoité par deux concurrents

LE GROUPE PAPETIER FRANÇAIS La Rochette va perdre son indépendance. Vendredi 21 décembre 2001, un des ses principaux actionnaires, le Crédit agricole, vendait sa participation (21,4 % du capital) au papetier espagnol Saica, qui se disait prêt à lancer une offre publique d'achat mais excluait une opération hostile. Mercredi 2 janvier, nouveau coup de théâtre : Mondi International SA, filiale européenne du groupe minier britannique d'origine sud-africaine Anglo American dans le secteur papiers et emballage, a lancé une offre publique d'achat (OPA) sur la totalité des actions et des obligations convertibles du groupe papetier français La Rochette, a annoncé le Conseil des marchés financiers.

DÉPÊCHES

■ **TUNISIE : un ancien militant des droits de l'homme et ex-opposant au président Ben Ali**, Ali Saïdi, a été trouvé assassiné à Gafsa, sa région natale, à quelque 350 kilomètres au sud de Tunis. Agé de 53 ans, il avait longtemps vécu en exil en France, avant de regagner, en décembre 2000, Tunis où il travaillait au ministère des affaires étrangères. Son épouse avait signalé sa disparition le 28 décembre. Selon l'agence de presse TAP, la victime aurait été empoisonnée par une proche. – *(AP, AFP.)*

■ **SÉNÉGAL : les bateaux de pêche de l'Union européenne ne sont plus autorisés** à poursuivre leur activité dans les eaux territoriales sénégalaises, suite à la non-prorogation de l'accord de pêche, qui a expiré le 31 décembre 2001, a déclaré le directeur de la pêche et de l'océanographie à Dakar. Les délégations européenne et sénégalaise ont rompu les négociations le 14 décembre. Le Sénégal souhaite interdire la pêche durant la période de repos biologique, entre le 31 septembre et le 31 octobre, pour favoriser la reproduction des espèces. L'UE craint que l'application de cette mesure ne porte préjudice à l'activité de sa flotte. – *(Reuters.)*
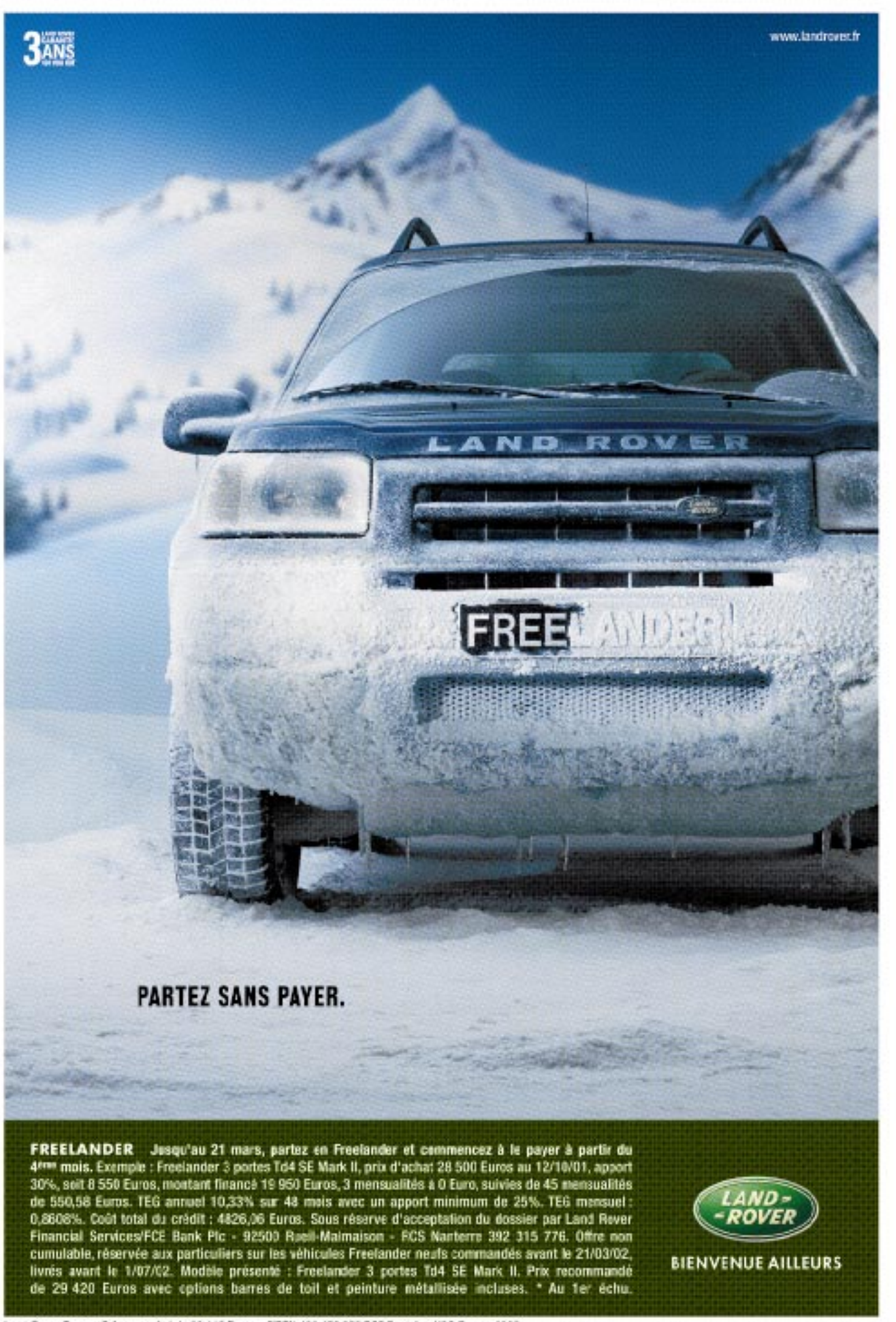
Tirage du *Monde* daté mercredi 2 janvier 2002 : 424 675 exemplaires. 1-3
Nos abonnés Paris - Ile-de-France trouveront associé au numéro d'aujourd'hui le supplément « aden ».
A ce numéro est joint un encart Play Bac Presse destiné aux abonnés France métropolitaine.